Vol. 4 No. 52 • Du 13 au 19 Juillet 2011 Haiti: 10gdes / USA: $1.00 / France 1.50 / Canada: $1.50



1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162 Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com



De gauche à droite le président Michel Martelly et son Premier ministre désigné, le cruel Bernard Honorat Gousse

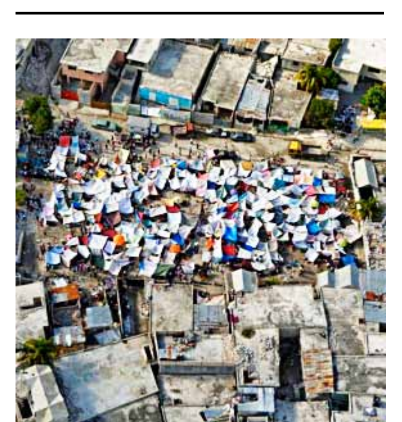


Le Sénateur Jocelerme Privert de la coalition INITE de René Préval



D'après les victimes : le marché Chada de Pétion-Ville détruit par la mairesse Claire-Lydie Parent

Page 3



Viktim 12 janvye yo ap denonse menas ekspilsyon fòse k ap fèt sou yo

Page 6



Classe ouvrière et Classe moyenne aux Etats-Unis: solidarité ou concurrence face à la crise?

Page 10



Hugo Chavez au Bicentenaire du Venezuela!

Page 17

HAITI LIBERTÉ

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti
Tél: 509-3407-0761
Responsable:
Yves Pierre-Louis

Email : editor@haitiliberte.com

Website : www.haitiliberte.com

Wikileaks fait trembler la bourgeoisie haïtienne !

Par Berthony Dupont

On se faisait une idée générale de la bourgeoisie haïtienne, de son insouciance pour le développement, de son irresponsabilité, de sa lâcheté, de son habileté à exploiter les masses populaires et de sa dextérité à piller le pays. On savait qu'en face des diplomates étrangers, cette classe était toujours prête à tout faire et à tout concocter pour acheter les consciences et se ravaler devant les représentants des grandes puissances accréditées dans le pays. Mais on ne s'imaginait pas à quel point elle pouvait être aussi vile et abjecte, aussi dénuée de scrupules.

Ces derniers temps, l'impact percutant des câbles de Wikileaks a fait trembler la bourgeoisie dans ses culottes, et a mis à nu l'ignoble face cachée de cette bourgeoisie parasite : sa méprisable lâcheté, son honteux manque de courage.

Ainsi, lors d'une émission sur les ondes de Radio Magik 9, l'ex-ministre de l'Economie et des Finances sous le gouvernement de facto Boniface/ Latortue, Henri Bazin, invité à clarifier certaines révélations de Wikileaks concernant des pressions qu'il avait reçues pour faire échouer l'accord Petrocaribe et sur la gestion actuelle du fonds de Petrocaribe, Henri Bazin a eu l'audace inouïe de répondre qu'il n'était pas au courant du déroulement de cet accord. « *La gestion du fonds de Petrocaribe...(rire), c'est une autre affaire. Je ne suis pas au courant de la gestion. Il me faudra consulter les dossiers avant de prendre la parole sur le sujet*». Comment un ministre de l'Economie et des Finances pourrait-il n'avoir pas été au courant ? Un mensonge aussi flagrant qu'éhonté.

Dans cette même veine, il convient de souligner une lettre datée du 5 juillet 2011 de M. Fritz Mevs au Sénateur Youri Latortue concernant un autre câble de Wikileaks, et dans laquelle Mevs a affiché toute sa bassesse, toute sa lâcheté. C'est seulement à travers un article «*paru dans le journal Haïti Liberté, Vol. 4 -No. 49 du 22 juin 2011*» que l'énergumène a «*réalisé l'ampleur des préjudices causés*» au caïd de l'Artibonite en action «*par le contenu d'un entretien* [*qu'il a*] *eu avec un représentant de l'Ambassade Américaine au cours du mois de mai 2005*». Quel mâle courage ! Quelle force d'âme !

Paraît-il que « *les violences quotidiennes dont j'étais le témoin, les meurtres et enlèvements dont des amis proches étaient victimes m'avaient, je dois le reconnaître, durement déstabilisé..., je me suis sans doute laissé emporter par des réflexes de préemption et j'avoue que les mots que j'aurais pu avoir prononcés ne reflètent aucunement ma pensée. En fait, ce qui aurait été dit et rapporté ne reflète en rien la vérité*». Ou bien Mevs avait menti à l'ambassadeur, ou bien il ment aujourd'hui pour sauver sa peau face au truand de l'Artibonite. Etrangement, «*... cette entrevue a causé des torts à beaucoup de personnes dont certaines me sont pourtant très chères*»: Youri le mafieux ? Comme cette bourgeoisie peut être lâche !

Gigotant dans la boue de sa couardise, «*c'est avec humilité et une simplicité dénuée de tout artifice que je veux vous* [Youri le truand] *présenter mes excuses les plus sincères*». Soudain, "Monsieur 30%" devient respectable, «*un fervent patriote, un serviteur infatigable des intérêts* [du] *pays*». Et voilà le grand bourgeois, hautain et méprisant vis-à-vis des *chimères,* qui s'aplatit, se fait punaise devant le Gengis Khan de l'Artibonite, le dangereux féodal de l'Artibonite :« *Je me tiens prêt à faire amende honorable en rectifiant publiquement toute atteinte à votre réputation... et vous prie de recevoir, monsieur le Sénateur, avec toute ma haute considération, l'expression de mon profond regret*». Charme véreux de la bourgeoisie...

Le comble de l'inélégance et de l'incongruité a été la lettre de démenti de la famille Mevs , qui malgré tout, par peur ou par solidarité de classe, en a profité pour bassement louanger Latortue «*un homme honorable*», Michel Brunache «*reconnu pour sa rectitude*», Réginald Boulos «*soucieux de ses responsabilités sociales et civiques*», Me Gary Lissade «*jouissant d'une réputation impeccable*». Tout ce beau monde est bien habitué à se vautrer aux pieds de l'ambassadeur cinquante-étoilée pour se neutraliser les uns les autres, à l'occasion, mais surtout pour obtenir via leur milice privée l'élimination de nombre de personnes dans le camp populaire dont on ne saura jamais combien sont mortes parce que la bourgeoisie, par la violence, a tenu à défendre ses privilèges de classe.

Pour terminer faut-il bien souligner la collusion entre ces deux barons de la classe dominante, l'ancien sénateur Rudolph Boulos et l'actuel sénateur Anacacis, deux larrons en foire, le premier métamorphosé en «consultant auprès du bureau» du second pour brasser on ne sait quelles magouilles. N'est-ce pas Anacacis qui dans le dossier de ratification du Premier ministre désigné, le tortionnaire Bernard Gousse, vient de dire qu'il n'a pas encore pris position ? Hypocrite et fourbe, prêt à se renier comme Fritz Mevs. Il faut les avoir à l'œil et les démasquer ces forces obscurantistes à l'aise dans le mensonge, les ténébreuses magouilles et les plus basses pitreries.

D'après les victimes : le marché Chada de Pétion-Ville complètement détruit par la mairesse Claire-Lydie Parent

Par Jackson Rateau

Dans la nuit du mardi 5 au mercredi 6 juillet dernier, la mairesse de Pétion-Ville, Claire Lydie Parent, accompagnée de plusieurs agents UDMO, a délibérément incendié le Marché Chada de Pétion-Ville. Cette action préméditée de la mairie, considérée d'ailleurs comme un crime officiel, a soulevé la colère des marchandes. Ces dernières, très exaspérées, présentes sur les cendres de leurs marchandises, ont déclaré qu'elles vont tout briser sur leur passage. « *Hier soir, aux environs de 9 hres, accompagnée des agents policiers de la PNH, la mairesse a commencé ses actes de représailles par une vaste opération de saisie de marchandises. Certes, elle nous avait avisées, nous recommandant de nous rendre au Marché La Coupe, mais, par contre, elle ne nous avait pas averties qu'elle allait commettre cette violente action ce soir. Ainsi, la mairesse Claire Lydie Parent, accompagnée des agents d'UDMO, a complètement détruit nos marchandises, en les incendiant. Tous nos investissements sont des prêts sur base de 'kout ponya'. Le Marché La Coupe (Mache Kokoye), où la mairesse tient mordicus à nous placer, est un endroit isolé, un repère de voleurs, sans un brin de sécurité. Ce marché est un immeuble de 3 étages, qui ne peut contenir tous les marchands et marchandes. Le tremblement de terre du 12 janvier 2010 en avait détruit une bonne partie. Il y a des marchandes ici qui n'ont pas de patentes. Même celles qui en ont ne peuvent pas trouver de au Marché de La Coupe, puisqu'il n'y en a pas suffisamment. Nous sommes ici ce matin pour 'kraze brize'* »,



La mairesse Claire-Lydie Parent

a déclaré une marchande rouge de colère, ajoutant ceci : « *Nous avons voté le président Martelly parce qu'il nous avait convaincues d'être un agent de changement. Je veux demander au président, est-ce bien ce changement dont il avait parlé ? Est-ce bien cela la 'Repons Peyzan' ? Nous sommes conscients que nous ne sommes pas mieux placées ici. Mais, la mairesse, elle ne nous donne aucune autre place où aller…* ».

Comme conséquence, le matin du mercredi 6 juillet 2011, un mouvement de protestation contre les décisions de la mairesse Claire Lydie Parent, de les reloger, a été déclenché par des marchandes et marchands. Ils ont lancé des pierres dans toutes les directions dans l'aire de Pétion-Ville.

La mairesse Claire Lydie Parent pour sa part, justifiant ses actions, a fourni les explications suivantes. « *Quand nous sommes arrivés sur place, on pensait que nous allions détruire les échoppes des marchandes. Ainsi, quand la police est intervenue, les gens se mettaient à courir dans toutes les directions. Eh bien, nous assurant que toutes les marchandes sont parties vers le Marché La Coupe, et ceci, avec leurs échoppes, nous nous adonnions à un grand nettoyage de chantier, surtout avec l'aide de CNE et de SMCRS.*

Depuis hier soir jusqu'à ce matin 3 heures, nous avons nettoyé entièrement l'espace du marché. Les policiers étaient toujours présents. Un certain Djon qui se réclame d'être le protecteur des marchandes, leur a promis de les reloger à leurs places habituelles, au marché. C'est ainsi que tout a commencé ce matin, par cet individu, évidemment soutenu par les marchandes. Ils ont brûlé des pneus, tiré des pierres, cassant les pare-brises des véhicules. La police, étant mobilisée, a pris le contrôle de la situation… ».

Assise criminelle dans la juridiction du Cap-Haïtien, 6 personnes condamnées à perpétuité

Le lundi 11 juillet 2011 dernier, dans le cadre de l'assise criminelle avec assistance de jury, tenue dans la juridiction du Cap-Haïtien depuis 3 semaines, 6 personnes, ayant pour chef d'accusation kidnapping, ont été condamnées à perpétuité. Durosier Sanon luimême a été condamné à 15 ans d'emprisonnement. Un autre inculpé a été élargi provisoirement. Des organisations de défense des droits humains, travaillant dans le Nord, ont félicité le bon déroulement des assises qu'elles estiment être équitables.

Ces inculpés répondant aux noms de Willy Etienne, Jean Hérold, Fritz Thermelia, alias TiFito, Jacky Alcin, Prospère Berlin et Godfwa Louis Charles, ont été condamnés à perpétuité et aux travaux forcés..

Libération par la police d'un vieillard de 78 ans

Le vendredi 8 juillet dernier, à la Rue Jean Baptiste, Canapé-Vert, un vieillard, Jacques Nicolas, kidnappé la veille, a été libéré par la police. Jacques Nicolas, 78 ans, a été enlevé le jeudi 7 juillet 2011 dernier à son domicile à Debussy, par un groupe de voleurs qui ont exigé une faramineuse rançon de 400 mille dollars US.

Selon le responsable du commissariat de Port-Au-Prince, Joseph Dupont, un des ravisseurs de la victime, Wesner Théagène, a été ligoté par la police. Le kidnappeur a fait des révélations selon lesquelles, il est l'un des auteurs du kidnapping de Mme Marie Claudette Pasquet enlevée en sa résidence à Port-Au-Prince au mois de mars 2011.

Violent incendie au Camp Acra

Le samedi 9 juillet dernier, le Camp Acra situé à Delmas 32, a été le théâtre d'un violent incendie dont on ignore les origines. Jusqu'à présent, l'instance responsable des désastres en Haïti (Bureau de la Protection Civile), n'a pas encore rendu public les dégâts matériels et les pertes en vies humaines (s'il y en a), causés par ce désastre. Toutefois, selon un reporter de la Radio Kiskeya à Port-Au-Prince, Ronald Isaac, qui a recueilli quelques témoignages, des dizaines de tentes ont été emportées dans les flammes.

Des arrestations illégales et arbitraires dénoncées

Par Yves Pierre-Louis

Depuis l'arrivée de Michel Joseph Martelly à la tête du pays, le 14 mai 2011, la Police nationale d'Haïti et les soldats des forces d'occupation de l'ONU ne cessent de procéder à des arrestations illégales et arbitraires dans le pays. Les agents de la PNH sous les ordres des autorités civiles ont procédé à l'arrestation de militants politiques, de journalistes, de citoyens paisibles qui voulaient tout simplement servir leur pays d'une façon ou d'une autre.

C'est le cas du militant politique de longue date, l'Ingénieur-agronome, Jean Paul Piner Duperval, président de l'Association des Vidangeurs métropolitains (AVIMET) arrêté arbitrairement et gardé en détention préventive depuis le mardi 14 juin 2011. Il a comparu pour la première fois devant un juge, 15 jours plus tard, le vendredi premier Juillet, alors que l'article 26 de la constitution haïtienne de 1987 en vigueur, stipule: " Nul ne peut être maintenu en détention s'il n'a pas comparu dans les quarante-huit (48) heures qui suivent son arrestation, par devant un juge appelé à statuer sur la légalité de l'arrestation et si ce juge n'a confirmé la détention par décision motivée." Dans un résumé de la situation, l'agronome Duperval a fait savoir que c'était dans le cadre d'une " Promesse de contrat pour la vidange, évacuation des excréta et nettoyage de trois cents cabines prioritaires ainsi qu'une avance de la moitié d'un contrat (des Nations-Unies) d'extraction d'environ mille huit cents (1800) drums de cinquante-cinq gallons et le nettoyage de trente six (36) latrines gérées par une ONG international, l'association des Vidangeurs métropolitains se proposait d'évacuer quarante (40) drums en deux (2) voyages au site officiel de décharge à Truitier."

Lors du premier voyage, le mardi 7 Juin 2011, des erreurs de parcours ont été commises par des vidangeurs. Le camion chargé s'était donc retrouvé embourbé dans un marécage dans les environs de la plaine du Cul-de-Sac et des drums réservés au second voyage ce jour-là se trouvaient [encore] au Canapé-Vert. Le samedi 11 Juin la Police a interpellé 4 vidangeurs vers cinq (5) heures du matin sur la route de Canapé-Vert. Ils ont avoué qu'ils travaillaient pour l'agronome Duperval. Le mardi 14 Juin, à 5 heures du matin, un commissaire du gouvernement a effectué une descente des lieux à la résidence de Jean Paul Duperval, et a procédé à son arrestation. Quant aux 4 autres vidangeurs, ils sont incarcérés au Pénitencier National, accusés d'association de malfaiteurs.

L'agronome Duperval a fait appel à la solidarité agissante de toutes les forces progressistes et morales d'Haïti et du monde civilisé au cas où à cause d'intérêts inavoués et inavouables, des politiciens mal intentionnés tenteraient d'abuser de leurs pouvoirs pour garder les travailleurs en détention préventive.

Par ailleurs, à Petit-Goâve, au Sud du département de l'Ouest,

Suite à la page (8)

L'histoire et les câbles de WikiLeaks le laissent entrevoir:

La nomination de Gousse comme PM annonce le penchant de Martelly pour la répression

Par Ansel Herz & Kim Ives

Bernard Gousse, que le président haïtien Michel Martelly vient de choisir comme Premier ministre le 6 juillet dernier, était tellement répressif, incontrôlable et inefficace alors qu'il était ministre de facto de la Justice sept ans auparavant, que Washington et ses alliés haïtiens et internationaux avaient dû exiger sa démission, tel que l'indiquent des câbles secrets de l'ambassade des États-Unis à Port-au-Prince.

Ces câbles proviennent de ce qu'on peut appeler une mine de 1918 dépêches de l'ambassade des États-Unis concernant Haïti, fournies à *Haïti Liberté* par l'organisation de presse WikiLeaks.

"*C'est un homme honnête. Il a de l'expérience dans l'administration publique,*" de dire le chef de cabinet de Martelly, Thierry Mayard-Paul à l'Associated Press. "*Nous croyons que M. Gousse peut sortir ce pays du marasme.*"

Mais l'ambassade des États-Unis à Port-au-Prince en était venue à une conclusion bien différente vers la fin du terme du dernier poste occupé par Gousse à titre de fonctionnaire public, le qualifiant d'« *échec total* » en tant que ministre de la Justice.

Dans d'autres câbles, l'Ambassade et ses interlocuteurs en Haïti se lamentent de son "*comportement tortueux,*" le traitent d'« *entêté* », et s'interrogent à savoir s'il n'est pas plutôt un "*obstacle*" pour arriver à résoudre le cas d'un prisonnier politique de renom.

"*Tout le monde, y compris ses propres soutiens dans le secteur privé [haïtien], s'entendent pour reconnaître que Gousse aura été un échec total, que ce soit dans le domaine de la sécurité ou de celui de la justice* " écrivait l'ambassadeur des États-Unis à l'époque, James Foley, dans un câble diplomatique en date du 3 juin 2005.

La nomination de Gousse comme Premier ministre semble d'ores et déjà vouée à l'échec. Le 8 juillet, 16 des 30 sénateurs haïtiens ont signé une résolution annonçant qu'ils voteraient contre Gousse, annulant de fait ses chances pour être ratifié. Ces sénateurs, auxquels devraient se joindre éventuellement d'autres parlementaires, ont fait savoir dans leur résolution que Gousse était inacceptable, à cause de la « *répression, des arrestations arbitraires et des tueries perpétrées dans les quartiers de Port-au-Prince* » au cours de sa gestion en 2004 et 2005.

Gousse est similaire à François «Papa Doc» Duvalier en ce sens qu'il représente un secteur de la classe dirigeante haïtienne qui est si réactionnaire qu'il est parfois en conflit avec Washington. Les racines idéologiques de ce secteur remontent au président Dumarsais Estimé (1946-1950) et incluent d'autres idéologues et porte-parole de droite comme le colonel Himmler Rébu, l'ancien chef des «rebelles» Guy Philippe, et même Michel Martelly. Ses représentants prennent souvent une fausse posture nationaliste, citant «*la souveraineté d'Haïti*» quand ils sont pressés par les Etats-Unis d'adopter une certaine façade démocratique ou de se plier à des mesures anti-corruption et à d'autres diktats de l'empire. «*Bien qu'ils adoptent une rhétorique nationaliste, nous savons qu'ils sont protégés par l'occupation militaire étrangère d'Haïti dont ils sont les alliés*», a déclaré Ben Dupuy de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), organisation anti-impérialiste, en 1997 pour résumer la nature de ce secteur.



Michel Martelly et son Premier ministre désigné Bernard Honorat Gousse



De gauche à droite : Veronique Roy, Jean-Claude Duvalier et Louis Jodel Chamblain, le leader d'extrême droite de l'escadron de la mort FRAPH

Donc, ce n'était pas tant la brutalité de Gousse qui lui aura aliéné les États-Unis et leurs alliés, mais son refus (du moins dans l'action) d'opérer sous le commandement de la force d'occupation de l'ONU – connue comme la MINUSTAH – que Washington mettait en place pour superviser Haïti après le coup d'État du 29 février 2004 contre l'ex-président Jean-Bertrand Aristide.

Par exemple, le 28 février 2005, Gousse déployait la police haïtienne pour réprimer une manifestation au Belair lors du premier anniversaire du coup d'État, causant la mort d'au moins six manifestants et faisant beaucoup plus de blessés. Le chef militaire de la MINUSTAH, le lieutenant général brésilien Augusto Heleno Ribeiro, s'était plaint à l'Associated Press le jour suivant, à l'effet que les crimes de la police "*avaient empoisonné un climat que les Casques bleus travaillaient à améliorer depuis deux mois*", et qu'à présent la MINUSTAH « *était perçue sous un jour complètement différent* » par la population.

Corroborant les dires d'Heleno, le 4 mars le chef civil de la MINUSTAH Juan Gabriel Valdés déclarait au *Miami Herald:* « *Nous ne pouvons pas tolérer des exécutions, nous ne pouvons pas tolérer les fusillades sans contrôle, nous ne permettrons pas des abus de droits humains,* », tout en promettant que « *les Casques bleus de l'ONU interviendront -- et utiliseront la force si nécessaire – si la police haïtienne attaquait à nouveau des civils sans armes* ».

Des fonctionnaires de l'ONU se plaignaient aussi à l'ambassade des États-Unis. Le commissionnaire canadien de la CIVPOL (Police civile de l'ONU) David Beer a dit à l'attaché politique de l'Ambassade que « *ses plans pour le déploiement de la PNH [Police nationale d'Haïti] de concert avec la CIVPOL ont été mis sous le boisseau depuis des mois* », suivant un câble secret du 7 juin 2005. Gousse prenait effectivement la tête de la police, et "*en dépit de l'accord déclaré par la PNH, [...] ce plan n'a pas été mis en pratique.*"

Beer aussi "*insistait pour que l'Unité de contrôle de foule (CIMO) ne soit pas déployée sans une escorte de la CIVPOL, mais l'accord est souvent ignoré dans la pratique,*" comme cela s'est produit durant la fatidique manifestation du 28 février 2005.

"*Il y a encore des incidents, de faire valoir Beer, là où le ministre de la Justice Gousse envoie le CIMO directement sous ses ordres, circonvenant les contrôles de Beer,*" indique ce câble. "*Beer a dit que l'incident du 22 mai [2005] au Bel Aire [sic], au cours duquel un agent du SWAT a trouvé la mort, était un exemple du comportement tortueux de Gousse.*"

Un autre cas d'insatisfaction de l'ONU avec Gousse est décrit dans un câble du 9 juin 2005, où le chef des affaires électorales de la MINUSTAH Gérard Le Chevallier s'est plaint du ministre de la Justice truquant un document émanant de l'étranger que l'ONU tentait de faire passer comme haïtien. «*LeChevallier s'est plaint le 1er Juin que le projet de décret [électoral], présenté par le [Conseil électoral provisoire haïtien] CEP (écrit secrètement par la MINUSTAH) plusieurs semaines auparavant, avait été bloqué au sein du Conseil des ministres par le ministre de la Justice Gousse, qui a insisté sur ce que LeChevallier a caractérisé de «changements inutiles,*» rapporte le câble. L'ONU et les États-Unis s'inquiétaient aussi de voir Gousse leur faire mauvaise presse en incarcérant nombre de personnalités de premier plan du gouvernement d'Aristide et du parti Fanmi Lavalas comme prisonniers politiques sans inculpation et sans jugement.

Gousse a suggéré que le Père Gérard Jean-Juste, un prêtre catholique pacifique avec des liens étroits avec le parti d'Aristide, s'était "*compromis dans des actions terroristes*" lorsque le régime l'a fait mettre en prison, rapportait *Haïti-Progrès* en octobre 2004. Des mois plus tard, après qu'Amnesty International l'ait considéré comme un "*prisonnier de conscience,*" le ministère public concédait qu'il n'y avait pas de preuve contre Jean-Juste et celui-ci était libéré (seulement pour être arrêté à nouveau en juillet 2005).

Cependant, le prisonnier qui préoccupait le plus l'ambassade des États-Unis était l'ex-Premier ministre d'Aristide, Yvon Neptune, qui avait été aussi emprisonné sous les auspices de Gousse. Pour obliger les autorités de facto soit de le mettre en accusation et le faire comparaître en cour, soit de le libérer après huit mois de détention au tristement célèbre Pénitencier national, Neptune entamait une grève de la faim en février 2005, flirtant avec la mort ce pourquoi s'est alarmée l'Ambassade. L'ambassadeur Foley rencontrait les dirigeants du "*Gouvernement intérimaire d'Haïti*" ou GIOH (comme on désignait le régime de facto) – le président Boniface Alexandre, son chef de cabinet Michel Brunache, et le Premier ministre Gérard Latortue – le 21 mars 2005 pour exercer des pressions visant à apporter une solution au cas de Neptune, ainsi qu'il l'indiquait dans un câble du 23 mars. Après "*avoir mis l'accent sur le côté inacceptable à l'extrême de voir Neptune mourir sous la garde du GIOH,*" Foley proposait "*le transfert de Neptune du Pénitencier national à une 'annexe' résidentielle de la prison*", et son «conseil» fut suivi par la suite. L'Ambassade était "*enclin à vouloir travailler avec les hommes d'affaires, les partis politiques et des groupes de droits humains pour ouvrir un espace vers une solution finale*" à l'emprisonnement de Neptune, écrivait Foley, mais qui se demandait "*si le ministre de la Justice Gousse. . . veut être partie prenante de cette solution ou bien constituer un obstacle en ce sens.*"

"*Gousse aura été personnellement la force, la seule la plus puissante, la plus implacable pour la persécution des prisonniers politiques en Haïti,*" de dire Brian Concannon Jr., directeur de l'Institut pour la justice et la démocratie en Haïti, et qui a œuvré à la libération de Jean-Juste et de Neptune. "*Gousse a personnellement (et illégalement) annulé des ordres de libération émis par des juges et même par ses propres procureurs.*"

Tout en se montrant agressif à l'endroit des personnalités Lavalas, Gousse a œuvré à défendre des violateurs de droits humains. Quand l'ex-dictateur Jean-Claude Duvalier, actuellement sous enquête et en résidence surveillée, est revenu en Haïti au mois de janvier dernier, Gousse a argumenté contre son inculpation dans un éditorial pour Le Nouvelliste, écrivant que "*«la notion de crime contre l'humanité ne peut être utilisée par les tribunaux haïtiens.*"

À titre de ministre de la Justice, Gousse a aussi aidé à vider de tout contenu le procès historique de Raboteau pour la condamnation (in absentia) du leader d'extrême droite de l'escadron de la mort FRAPH Louis Jodel Chamblain, qui était revenu en Haïti comme l'un des dirigeants des "rebelles" qui avaient aidé à renverser Aristide en février 2004.

"*Après avoir lui-même agi comme juge improvisé pour les tribunaux des 'rebelles' contre les sympathisants Lavalas après le coup d'État, Chamblain était devenu plutôt un embarras pour le régime de facto et ses patrons des États-Unis,*" rapportait *Haïti-Progrès* en août 2004. "*De sorte qu'il a conclu un marché pour un nouveau procès avec le ministre de facto de la Justice Bernard Gousse et, le 22 avril il s'installait à la prison de Pétionville, où il prenait ses aises en toute liberté et sortait régulièrement pour aller manger et participer à des agapes.*"

Gousse avait déjà déclaré que Chamblain méritait le pardon à cause "*de ses grands services rendus à la nation*" en aidant au renversement du gouvernement constitutionnel haïtien et n'avait "*rien à craindre*" de la justice haïtienne sous sa gouverne, d'après *Haïti Progrès.*

Donc, c'est sans aucune surprise que le 17 août 2004, un tribunal à la sauvette rejetait la condamnation de Chamblain pour le meurtre de masse de Raboteau, en le déclarant "*non coupable, à l'aube, à la suite d'un procès nocturne en continu de 14 heures, auquel un seul témoin de l'accusation osa se montrer, et ce n'était pas un témoin oculaire,*" rapportait *Haïti-Progrès*. "*Le jugement avait été annoncé seulement trois jours ouvrables plus tôt.*"

Néanmoins, Chamblain restait dans sa situation de semi-emprisonnement, attendant un nouveau jugement sous d'autres chefs. L'ambassade des États-Unis s'inquiétait de le voir mis en liberté par Latortue et Gousse, un embarras supplémentaire pour Washington.

Sous le titre de "*Manigances autour de Chamblain*", un câble du 15 mai 2005 décrit comment le Premier ministre Latortue promettait à l'ambassade des États-Unis que son gouvernement ne sortirait pas Chamblain de prison. "*Latortue nous a assurés que Chamblain ne serait pas libéré, disant que le ministre de la Justice Gousse était d'accord avec lui à ce sujet,*" écrivait le chargé d'Affaires Douglas M. Griffiths. "*Il l'a répété en deux fois, disant que Chamblain ne serait pas libéré tant qu'il serait Premier ministre.*"

C'était, évidemment, un mensonge, et Chamblain était libéré trois mois plus tard. Tout récemment, on voyait Chamblain debout à côté de Duvalier peu après le retour de ce dernier, agissant à titre de chef de sécurité.

La conduite scandaleuse de Gousse a commencé à alimenter des discussions parmi les tuteurs d'Haïti dans les coulisses. Au cours d'une rencontre le 20 mai avec des fonctionnaires de l'ambassade des États-Unis et d'autres membres du "Noyau", le chef de la MINUSTAH Valdés a rapporté que des leaders politiques haïtiens de façon écrasante sentaient que "*le GIOH devrait procéder au remplacement de quelques membres du cabinet, spécialement du ministre de la Justice Gousse,*" rapportait l'ambassadeur Foley dans un câble daté du 25 mai. "*Valdés a fait valoir que le président était en faveur du remplacement de Gousse, mais s'inquiétait pour ne pas créer un 'martyr pour la souveraineté haïtienne' si cela laissait l'impression que Gousse était renvoyé afin de faire libérer Neptune. L'ambassadeur français était d'avis que le président et le Premier ministre n'avaient pas encore arrêté leur décision au sujet de Gousse. Valdés a dit que remplacer Gousse serait une bonne chose et pour la justice et pour la sécurité en Haïti, mais que le timing était certainement délicat.*"

Même des membres de la bourgeoisie d'Haïti ont proposé de remplacer Gousse par des gens comme Charles Gervais, qui est actuellement l'avocat de Duvalier et l'éminence grise du président Martelly. "*L'homme d'affaires Réginald Boulos est celui qui nous a proposé cela nous disant que Charles est 'intelligent mais pas entêté comme Gousse* '", a rapporté Foley dans un câble du 13 juin 2005.

Gousse a été finalement remercié de ses services suite à une lettre de dix membres du Congrès des États-Unis à la secrétaire d'État Condoleezza Rice

Suite à la page (19)

Premier ministre désigné, Premier ministre résigné
Les plaintes de Daniel Gérard Rouzier

Par Fanfan Latulipe

Ma grand-mère paternelle disait, à l'occasion : la Vie te prend par la main et te dis allons-y, mais elle ne te dit pas là où elle t'emmène. En fait, le propos philosophe de Grand-mère prend en compte, sans le dire, toute la dynamique sociale, politique, intellectuelle, économique et même religieuse qui façonne notre quotidien avec projection dans l'avenir. Cette courte dévirée grand-maternelle était pour en arriver à l'ex-Premier ministre désigné, viré par les parlementaires, et, depuis, résigné à son sort, Daniel Gérard Rouzier. La Vie, en la personne de Martelly, lui avait pris la main pour en faire un Premier ministre. La Vie, cette «ruseuse» imprévisible, n'avait toutefois pas dit au désigné qu'il allait se casser le nez sur un récif et qu'il aurait à se résigner à son destin récifant.

Revivant au quotidien le chagrin de son échec, contrit de n'avoir pas adressé à Dieu d'assez ferventes prières qui l'auraient pistonné et saxophonné auprès des «élus» du parlement, Rouzier vint pleurer dans le gilet de la nation à travers une «Lettre ouverte à mes compatriotes**»** en date du 5 juillet 2011. En amour comme en politique, le chagrin est un carcan assez lourd à porter. Dans la pièce Tite et Bérénice, Corneille fait dire à Domitie : «*Mon chagrin, tout injuste qu'il est: je le chasse, il revient ; je l'étouffe, il renaît*»*; renaissance, parce que peut-être «la source de nos chagrins est d'ordinaire dans nos erreurs», comme l'affirmait au XVIIIe siècle l'homme d'église français* Jean-Baptiste Massillon.

D'entrée de jeu, le désigné-résigné préconise que «*tous les citoyens se soumettent à la volonté des institutions qui les dirigent ; mieux qu'ils les consolident et acceptent sans ciller le verdict qui en émane toutes les fois que celui-ci est transparent et conforme à la Loi*». C'est vrai, en principe. Mais aussi, c'est là justement que le bât blesse. Par solidarité de classe et d'intérêt, Rouzier n'a pas le courage de reconnaître justement que ce Martelly qui l'a désigné est le produit d'un processus mal aisé, cahoteux, et exposé de tous côtés aux magouilles de la communauté internationale et de l'ambassade américaine, avec comme résultat moins de 18% de participation de l'électorat ! Martelly n'est pas un élu légitime. Dès lors, Rouzier n'aurait même pas dû accepter de se prêter à ce simulacre mascaradant de «verdict». Aujourd'hui, il n'aurait pas à se plaindre.

Rouzier se lamente «*face à un pouvoir d'État complaisant dans l'arbitraire et le mensonge*». Dommage que son père, ancien ministre des Sports sous Jean-Claude Duvalier qui nageait comme un poisson dans l'eau saumâtre duvaliériste ne luit ait pas conseillé de ne pas s'embarquer dans cette galère, encore moins (lui Rouzier, un *ti Jésus nan po krab*) de ne pas se planquer dans la pétaudière mafieuse de Martelly en compagnie de gens peu recommandables (chrétiennement ou pas) comme le «sulfureux» Laurent Lamothe. Le chagrin de Rouzier est d'autant plus difficile à supporter «*que ni le Député de la circonscription où je suis né et où je réside, ni les Députés des deux circonscriptions où je fais partie des plus importants créateurs d'emplois et des plus grands contribuables, encore moins les chambres de commerce dont mes entreprises sont membres n'ont pris ma défense*». Mauvais présage du Ciel.

Passe encore pour les députés, ces «analphabètes fonctionnels» selon ce qu'aurait dit Bernard Gousse, sorte de Lavrenti Beria à la solde de Gérard Latortue, de la *morally repugnant elite*



Daniel Gérard Rouzier

et des non moins ignobles mafieux de la communauté internationale. Mais être lâché par les chambres de commerce «*dont mes entreprises sont membres*», membres de classe (bourgeoise), et de race (exploiteuse), a été absolument insupportable pour Rouzier, comme un chagrin gluant aussi long qu'un ver solitaire difficile à extirper sauf par un puissant vermifuge. Rouzier aurait pu aussi mentionner que la haute hiérarchie catholique, la grande comploteuse, avec en tête l'excellentissimus GNBistus Mgr. Guire Poulard, n'a pas pris sa défense non plus. Peut-être qu'elle a préféré ne pas soutenir un plus royaliste que le roi, un plus papiste que le pape, un plus nazaréen que l'Homme sur la Montagne.

Rouzier aurait pu aussi, et surtout, accuser son président de l'avoir laissé «*seul dans la proverbiale fosse aux lions*» et d'être parti en-cen'est-rien, pour une visite médicale de routine, alors qu'il y a encore en Haïti – Dieu merci – des médecins compétents, capables de s'acquitter d'une telle routine. D'avoir abandonné ce malheureux (ou bienheureux) croyant à ses seules prières – qui se sont révélées inutiles – témoigne de l'irresponsabilité politique et du sans-gêne éthique de Martelly qui savait fort bien que son désigné allait avoir affaire à très forte partie. Nous n'avons pas de doute que Rouzier s'est acquitté auprès du fisc, il est assurément haïtien, mais en le renvoyant *inviti invitum*, les parlementaires ont sans doute fait payer à Martelly sa grande gueule, son arrogance, sa voyouterie, la classe sociale qu'il représente, le secteur bourgeois qu'il symbolise au sein de la classe dominante et – possiblement – la bourgeoise «clarté» de Rouzier et l'émeraude de ses yeux.

Je salue que Rouzier «*en tant que citoyen*, [ait] *accepté de servir* [son] *pays en mémoire de tous nos compatriotes morts du séisme, des intempéries, du choléra, de la misère, des naufrages en haute mer, de la violence armée, des kidnappings et des assassinats, comme ce fut le cas hier encore, de Guiteau Toussaint…*». Rouzier aura oublié (volontairement ?) les *ratpakaka*, les démunis des quartiers populaires décimés par la Minustah parce que soupçonnés ou accusés de lavalasserie. C'est l'ambassadeur Foley luimême qui donne des précisions sur le carnage du 6 juillet 2005 :« « On ignore encore le degré d'agressivité dont a fait preuve la MINUSTAH, quoique 22 000 projectiles représentent une grande quantité de munitions pour n'avoir fait que six victimes » (le nombre de morts officiel selon l'ONU), dans un câble de l'ambassade daté du 26 juillet 2005. Est-cela le résultat «*de notre échec collectif à assumer le triptyque de notre République : Liberté, Égalité et, surtout et avant tout, Fraternité*» ? Dommage qu'à l'époque la foi de Rouzier ne lui ait pas «*fait chercher le Christ dans* [*s*]*on prochain*».

Imperturbablement, Rouzier avance que «*le peuple haïtien avait poussé un cri clair et fort de rupture*

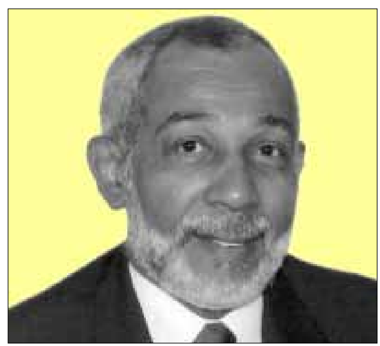


Le bâtonnier Gervais Charles, l'une des figures de proue du duvaliérisme

avec le passé et de progrès pour le futur en portant Michel Joseph Martelly à la présidence de la République». Aveuglé par un indécrottable parti-pris, Rouzier n'a pas voulu se rendre compte que seulement moins de 18% de l'électorat inscrit est allé voter. Et malgré ce mythique «67%» dont se sont réclamé les partisans de *Tèt kale*, leur poulain n'a eu que trois seuls députés au parlement, et pas un seul sénateur. Bizarre. Oui, Rouzier a toutefois raison de dire: «*Une Population angoissée, affaiblie, désabusée, traumatisée, à genoux mais jamais vaincue, relevait la tête et assénait un Non sonore et péremptoire au statu quo et à ses partisans*». Ce Non sonore provenait non pas du moins de 18% à avoir voté mais des plus de 90% qui ont boycotté les élections *bòlèt* du CEP, d'Edmond Mulet, de l'ambassade USA et des 19 candidats *grennsenk* qui n'ont pas eu le courage de dire non à l'imposture gaillot-dorsinvilloise.

«*La politique que je voulais proposer à la Nation était celle d'entrer en guerre contre les conséquences dévastatrices des catastrophes créées par la nature et par l'homme qu'a connues notre pays pendant les 50 dernières années, en embrassant sans réserve le changement promu par le Chef de l'État*», écrit Rouzier. Nous lui donnons acte de ses belles intentions que nous voudrions être marquées au coin de l'honnêteté citoyenne. Mais quand Rouzier parle de catastrophes *créées par l'homme*, il ne devrait pas oublier que ce sont les hommes de la classe possédante dont il fait partie qui ont catastrophé les masses populaires. Il ne devrait pas oublier que de Boyer à 1915 en passant par Salomon et les autres, un certain bovarysme avait fait de la classe possédante un vrai cheval de Troie au sein des masses laborieuses, hypnotisée que cette classe a été par les belles manières françaises. Depuis 1934, et plus particulièrement depuis les Duvalier, ce sont les yeux verts du dollar qui brillent dans le noir du malheur national et qui hypnotisent tous les Conzé sans honte et sans décorum.

M. Rouzier a voulu embrasser «*sans réserve le changement promu par le Chef de l'État*». Changement ? Sans blague. Quand on pense que Martelly a dit vouloir recourir à Jean-Claude Duvalier comme conseiller, quand voit graviter autour du président les figures stellaires du statu quo, ses «nouveaux musiciens»*, comme l'a écrit Joseph François Maximilien Pierre, on se demande perplexe de quel changement parle Rouzier. Qui sont-ils, ces éléments coriaces du statu quo ? Le bâtonnier Gervais Charles, l'une des figures de proue du duvaliérisme, le petit frère du Dr René Charles, médecin personnel de François Duvalier ; le sulfureux Laurent Lamothe; les frères Mayard-Paul, Gregory et Thierry, ce dernier porté aux propos désobligeants; Gary Lissade, GNBiste avant la lettre et «lavalassien» cul de pintade au retour du premier exil d'Aristide; Calixte Delatour, un avocat et militant duvaliériste présent sur la scène politique depuis 1946; Carlos Hercule, Rigaud Duplan et Jean Renel



Daniel Supplice duvaliériste notoire, [qui avait] occupé entre 1977 et 1986 de hautes fonctions dans l'administration [duvaliériste]»

Sanon, membres de l'équipe juridique de Martelly.

Du côté médical, signalons Pierre Pompée, Nancy Martelly Garnier (la petite sœur du président), Philippe Larco (ami d'enfance de Martelly et neveu par alliance de Gervais Charles), Nancy Charles Larco (femme de Philippe le neveu de Gervais Charles, fille du Dr. René Charles- le médecin personnel de François Duvalier), Brigitte Hudicourt (PDG de la ORL-O, un regroupement de médecins spécialistes en oto-rhinolaryngologie et ophtalmologie).

Au parterre des ronces GNBistes de Martelly figurent aussi «*certains groupes d'intérêt* [qui]*ont émergé au milieu d'un petit noyau de copains,* [ainsi] *le Dr Ronald Victor Laroche, probablement l'un des médecins les plus riches d'Haïti… l'architecte du tout nouveau plan de santé en devenir du candidat*», selon Joseph François Maximilien Pierre. Toujours selon ce dernier, il faut ajouter «*l'économiste Pierre Marie Boisson de la SOGEBANK et qui semble avoir repris du service… Gladys Coupet, de l'Association Professionnelle des Banques, Hans Tippenhauer, un ingénieur industriel qui avait occupé le fauteuil de trésorier au sein du conseil d'administration de la défunte TELECO; l'expert en affaires étrangères de Sweet Micky Jean-Robert Estimé. Il avait déjà occupé un pareil fauteuil sous Jean-Claude Duvalier; Daniel Supplice, duvaliériste notoire*, [qui avait] *occupé entre 1977 et 1986 de hautes fonctions dans l'administration* [duvaliériste]». Sans oublier Magalie Adolphe, fille de la macouteuse Madame Max Adolphe, cocotte et figaro de Sophie Martelly, et dont on vient de me signaler la présence gravitante autour de Sweet Micky lors de ses déplacements. C'est avec ce beau monde du statu quo que Rouzier a voulu embrasser «*sans réserve le changement promu par le Chef de l'État*». Heureusement que le Seigneur a protégé la brebis rouzière de cette meute duvaliéro-loupière.

Nous applaudissons des deux mains que le résigné pense que «*ce changement* [*promis par Martelly*] *devait s'exprimer avant tout dans la défense du bien commun… Ce bien commun* [*qui*] *exige le bien-être social et le développement de tous les enfants du pays, de tous,* ***sans exclusion***» (c'est moi qui souligne). Bravo, M. Rouzier, mais toute l'honnêteté du monde jointe à la vôtre ne vous permettra pas de convertir à la charité chrétienne l'entourage macouto-bourgeois de Martelly fait de partisans résolus, conscients, de l'exclusion. L'inclusion pour eux, c'est l'exclusion, au départ. Ils doivent même vous en vouloir d'être le vice-président de la section haïtienne de la géante entreprise caritative et chrétienne "Food for the Poor" qui peut-être leur donne mauvaise conscience. Au demeurant, distribuer de la nourriture aux pauvres n'est qu'un pis-aller, une pratique qui engendre une humiliante dépendance aux relents néo-colonialistes. Je suis presque sûr que les distributeurs de *food* ne se sont jamais demandé, comme Mgr. Dom Helder Camara : diantre ! mais pourquoi sont-ils si pauvres ?

Un proverbe haïtien dit que *priyè ranvwaye ranje mounn toutouni*. Le rejet de Rouzier nous a épargné les performances d'un Premier ministre dont on a eu un avant-goût dans son article paru en mars 2004 et écrit pour L'Institut Nassau, un groupe d'experts inspirés par l'économiste Milton Friedman et basés aux Bahamas :«*…Notre politique économique doit cependant rester focalisée sur les priorités définies pour attirer les investissements étrangers et satisfaire les critères de la Banque mondiale et du FMI… Je crois que les troupes françaises et américaines qui sont sur le sol haïtien d'aujourd'hui sont différentes de celles de 1803 et en 1915 et si une fois les troupes étrangères devaient venir encore en Haïti, le problème est de notre côté, nous Haïtiens, pas avec eux*». Pour reprendre les mots de Kim Ives :« *Il est difficile d'imaginer une plus pure articulation de la vision servile de la bourgeoisie haïtienne*». Pour compléter le lumineux tableau de ce grand patriote, rappelons ce qu'a dit de lui Bobby Duval, directeur d'un camp de soccer bien connu pour la formation des enfants des bidonvilles: « «*Il est très conservateur…Il est définitivement de droite, mais un homme de droite très intelligent. Ce sont les plus dangereux*». Amen !

Si Rouzier s'était contenté de rester près de Dieu plutôt que de fouiner sous les aisselles d'un chanteur aux manières dépravées et vulgaires, il ne serait pas aujourd'hui dans les *zen* du chagrin; il ne serait pas tombé dans les *katchoumboumbe* d'une grosse déception politique enrobée de *kase mennen vini*; il n'aurait pas permis qu'il devînt ainsi la risée (sous cape) d'un freluquet dévergondé qui sur les conseils d'un entourage mafieux aux mœurs dissolues l'a envoyé à l'abattoir des parlementaires pour mieux se débarrasser d'un «fils de Dieu» pas mal gênant pour eux, et il n'aurait pas été «*pris au filet des étoiles filantes comme un marin qui meurt en mer en plein mois d'août*».

Etoiles filantes des «*mafia ki nan antouraj Martelly*», selon Michel Soukar. Marin sans expérience politichienne des bourrasques politico-océanes des brasseurs d'argent sale, nationaux et internationaux.

Suite à la page (18)

Bòn fèt Titid!

Nòt pou laprès

15 Jiyè 1953 yon zetwal te file sou tè Dayiti, zetwal la pote limyè pou tout moun ki pat wè e menm rive wè klè e menm sila yo ki te wè twoub rive wè pi klè. Nan lane 1980 limyè yo te kòmanse klere toupatou atravè teyoloji liberasyon an " Ti kominote legliz yo ". 7 Fevriye 1986 Limyè a te kontinye klere je pèp la pou'l te sòti anba diktati fewòs la pou'l te antre nan demokrasi.

16 Desanm 1990 pèp Ayisyen te kontinye fè listwa pou'l te fè demokrasi triyonfe. 30 Septanm 1991 fòs fènwa yo ak moun ki pa vle chanjman yo tenyen tout lanp ki te limen e yo mete dèy soufrans ak tribilasyon kote k te gen plis pase 5 mil kretyen vivan ki tonbe pou kòz demokrasi a. Malgre tout soufrans ak tribilasyon, pèp Ayisyen te batay ak fòs fènwa yo pou'l te relimen limyè chanjman an 15 Oktòb 1994.

Sòti nan 15 Oktòb 1994 rive 29 Fevriyé 2004 Ayiti te kòmanse bèl, te gen anpil wout, te gen anpil lekòl, anpil sant sante ak lopital, anpil kay pou moun ki pat gen kote pou dòmi, anpil plas piblik, anpil travay, elektrisite ak sekirite pou tout pitit pèp la.

29 Fevriyé 2004 van kidnaping lan rive detwi tout rèv pèp Ayisyen an. E mete blakawout, mizè, dezolasyon nan kè chak grenn Ayisyen ki renmen Ayiti e ki konnen ki sa Ayiti vle di pou yo. Nan gwo jou sa a, n ap pwofite moman, pou'n di pèp Ayisyen an pa dekouraje menm lè li wè peyi'l kraze, menm lè li wè ki jan yo lage peyi a pou l ap trennen nan labou lawont. Men sonje zetwal la ankò vivan, Titid la ak nou. N ap pwofite jou 15 Jiyè 2011 sa a pou nou di ansyen Prezidan nou an, lidè nou an, mèsi pou tout sakrifis li menm ak fanmi l fè pou koze peyi Dayiti. E nou pwofite moman sa a pou'n di l nan non pèp Ayisyen an e nan non pa nou Bòn fèt. Se pou Bondye gade lavi ou, epi kontinye ba w ak tout fanmi w fòs ak kouraj pou nou fè limyè kontinye klere yon lòt fwa ankò sou tè peyi DAyiti. Nou pap jamm sispann renmen ou.

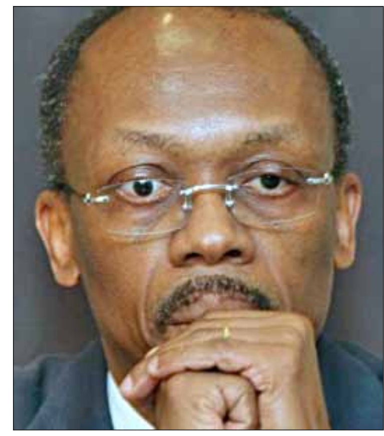
Mèsi

Moun ki siyen nòt sa a se

Frenel Anacrayon, manm Fanmi Lavalas

Jean Robert Pierre Louis, Fanmi Lavalas

Claude J. St.Germain, Kòwòdonatè Fanmi Lavalas Boston



N ap pwofite jou 15 Jiyè 2011 sa a pou nou di ansyen Prezidan nou an, lidè nou an, mèsi pou tout sakrifis li menm ak fanmi l fè pou koze peyi Dayiti

Nòt pou laprès

Biwo Avoka Entènasyonal yo (BAI) ap raple pou pèp ayisyen an ke nan dat 25 Janvye 2005, fanmi viktim sa yo : **Abdias JEAN**, jounalis yo te asasine nan katye popilè yo rele « Vilaj de Dieu », nan dat 14 Janvye 2005 ;**Ederson JOSEPH**, yon elèv lekòl Nasyonal Colbert Lochard, yon kòmando polisye ki te abiye an nwa ak kagoul nan figi yo, te touye 17 Janvye 2005, nan lakou lakayli, nan Ri Estime, sou fònasyonal ; **Jimmy CHARLES**, yon anplwaye TELEKO, ki te manm patipolitik FanmiLavalas, lapolis te arete san manda 5 Janvye 2005, e mete nan gadavi nan Antigang, aprè 8 jou fanmi l t al jwenn kadav li nan mòg lopital jeneral, 13 Janvye 2005. Fanmiviktim sa yote pote plent nan Pakè Pòtoprens nan dat 25 Janvye 2005 kont otorite ki te la yo, patikilyèman, Premye Minis defakto a, Mesye Gerard Latortue, Minis Jistis ak Sekirite Piblik la, mèt Bernard Gousse, Sekretè Deta Sekirite Piblik la David Bazil ; Direktè Jeneral PNH, Leon Charles, Direktè Depatmantal lwès PNH la, Renan Etienne ak ofisye polis ki te fè krim yo. Chak responsab Leta sa yo te patisipe de prè ou de lwen, kòm otè entelektyèl nan asasina **Abdias JEAN, Edson JOSEPH** ak **Jimmy CHARLES** nan datki site pi wo a.

BAI konstate lajistis nan peyi Dayiti konstitiye yonveritab anpèchman pou etablisman yon Eta de dwa pèp ayisyen ap reklame depi byen lontan, men li prefere fè tèt li pase pou prensipal enstitisyon k ap bay jarèt a enpinite, ensekirite ak enstabilite nan peyi a. Poutèt sa nan dat 24 Janvye 2006, Enstiti pou Lajistis ak Demokrasi an Ayiti (IJDH) ak **BAI** te depoze yon petisyon devan komisyon entèamerikèn dwamoun(CIDH) pou ka **Jimmy CHARLES** la kont Repiblik Dayiti. Nan dat 18 Avril 2006, komisyon an te voye yon rekèt bay Leta ayisyen, pou l mande l yon repons nan yon delè ki pa depase 2 mwa. Leta Ayisyen pa janm reponn.

Nan lane 2004 - 2005, Premye Minis Gerard LATORTUE ak Minis Jistis ak Sekirite Piblik la mèt Bernard GOUSSE kòm manm Konsèy Siperyè Polis Nasyonal la (CSPN) te nan tèt yon fòs represiv ki t ap vyole sistematikman dwa moun nan peyi Dayiti. Pouvwa jidisyè a fayi nan misyon l ki se bay jistis a tout moun ki viktim zak kriminèl.

Pou tout rezon sa yo BAI ekri Prezidan Sena a jou ki lendi11 Jiyè 2011 lan, pou mande l sezi Wot Kou de Jistis epi ekri Chanm Depite a nan menm dat la pou mande yo pwononse sou miz an akizasyon kont gwootorite sa yo : MesyeGerard LATORTUE, Mèt Bernard GOUSSE, Mesye David Bazile ak konpayèl yo. Se pou Sena Repiblik la transfome l an Wot Kou de Jistis pou jije yo pou krim yo te komèt sou 3 jèn gason sa yo : **Abdias JEAN, Ederson JOSEPH** ak **Jimmy CHARLES** pandan yo te sou pouvwa yo nan lane 2004 rive 2006, jan atik 185, 186, 187, 188, 189 e 190 konstitisyon Ayisyen 1987 la di sa a.

Pou Biwo Avoka Entènasyonal, BAI : Mèt Mario JOSEPH, Direktè

Pòtoprens, Lendi 11 Jiyè 2011

Viktim 12 janvye yo ap denonse menas ekspilsyon fòse k ap fèt sou yo

16 mwa aprè tranblemanntè 12 janvye 2010 la, plizyè milye viktim ki lage 2 brabalanse sou plas piblik yo ak teren ki te vid nan kapital la, kontinye ap resevwa menas ekspilsyon fòse anba men swadizan mèt teren yo ak responsab kèk plas piblik. Mèt tè yo itilize tout kalite mwayen pou mete viktim yo deyò sou tè yo, yo itilize jijdepè, lapolis, avoka ak nèg ame pou fè presyon sou viktim yo, ki deja ap fè fas ak tout kalte pwoblèm, lavichè, chomaj, grangou, Kolera-Minista.

Pandanstan, nan zòn Kafou, bandi ame touye yon jèn gason nan kan Eric Jean Baptiste la, ki chita sou wout ray la. Mèkredi 5 jiyè pase a, nan Kanapevè, pwopriyetè yo kòmanse voye somasyon bay viktim yo. Nan estad Sylvio Cator, direktè a, Rolny Saint-Louis ak yon kò sekirite ame pa janm sispann fè presyon sou viktim yo pou fòse yo kite estad la.

Se poutèt sa plizyè responsab nan Kan yo te rele laprès pou denonse pwopriyetè yo epi voye yon SOS bay otorite yo nan peyi a pou mande negosye yon moratwa ak mèt tè yo pou yo kite yo trankil annatandan Leta konstwi bonjan kay bay tout viktim yo. Aprè 12 janvye, plis pase 4 milya dola vèt te deja al jwenn ONG yo ak gouvènman ayisyen an pou ede viktim yo, men jiskaprezan plizyè milye viktim pa jwenn yon ti kote pou yo rete ak fanmi yo. Responsab Kan Estad Sylvio Cator ak Kan Eric Jean Baptiste yo te esplike tray y ap pase konsa. : « Noumenm sinistre k ap viv nan kan estad Silvyo Katò, depi 9 mwa n ap sibi zak vyolans anba men direktè estad la mesye Rolny St Louis ak tout kò lame sekirite l yo. Chak jou se yon tristès pou moun k ap viv nan kan an lè sekirite yo pran plezi pou yo tire boutèy, wòch sou popilasyon an. Mezanmi enstans konsène yo tande kijan Direktè a ap trete moun li vle leve nan kan an pou mete yo nan lari 2 brabalanse.Gen yon Oganizasyon Tzuchi ki te bay kan an 800 chèz ak tout biwo pou timoun lekòl avèk 8 tablo. Direktè estad la pran materyèl yo li lwe yo ak yon lòt lekòl. Anvan Oganizasyon an pati al Taywann li kite medikaman pou popilasyon an, men direktè a louvri fonmasi pa l avèk yo. Depi ONG vini avèk yon bagay li toujou poze lapat sou li. Jounen Jodi a paske pa gen ONG k ap pote anyen ankò bay popilasyon an, li vle touye, mete moun yo deyò. Rolny St Louis menm rive koupe dlo popilasyon an te genyen kòm sèl resous. Direktè a fè plizyè arestasyon a 4trè dimaten, li arete Joseph Jn Quenold, Mathias Jn Odernesonne poutèt moun yo ap revandike dwa yo.

Jounen jodi a, nou mande enstans konsène yo pou yo pran kesyon an anmen. Se pa lòd n ap pase yo, men se dwa nou n ap defann paske noumenm nou pa ta renmen pèdi avantaj sa a fim olandèz ap ofri peyi a. Direktè a ap fè manti sou moun ki nan kan an kòmkwa n ap entimide moun k ap travay yo, nou pote yon demanti fòmèl sou akizasyon sa a.

Pou tout rezon sa yo nou mande responsab Leta yo pou yo bati bonjan kay ban nou pou n ka sòti nan estad la selon atik 22 manman lwa peyi a. Nou mande responsab Federasyon Ayisyen Foutbòl la Doktè Yves Jn Bart alyas Dadou tanpri pase direktè estad la lòd pou l kanpe ak espilsyon fòse a, sispann maspinen viktim tranblemantè yo, sispann vòlè èd yo voye bay viktim yo. Si revandikasyon sa yo pa ka satisfè, n ap pran beton an nan jou k ap vini yo pou fòse otorite yo nan peyi a respekte dwa viktim yo, jan lwa peyi a ak chat Nasyonzini an di sa.

ABA ekspilsyon fòse !
ABA Rolny Saint-Louis !
VIV bonjan kay pou tout viktim yo !

Se ak gwo sezisman nou jwenn yo touye ak 3 bal Wesner Bourdeau ki t ap viv nan kan an. Bandi ame yo touye jèn gason an Mekredi swa 6 Jiyè a aprè anpil menas Eric Jn Baptiste ak gang ame li yo te vin fè sou viktim yo nan kan an, Samdi 2 Jiyè a. Nou kondane ak tout fòs nou zak kriminel sa a e n ap pwofite pou n fè piblik la konnen teren sa a nou t ap viv ladan an, se swit deklarasyon Mesye Eric menm ki te di Viktim 12 Janvye 2010 yo gen dwa pou yo abite sou tè a pou 3zan. Mesye Eric te di nou ale sou tè a, nan lide pou nou te vote anfavè Myrlande Manigat, men lè li wè nou pat fè chwa Myrlande, li di: «Van an vire». Depi lè sa a se ekspilsyon fòse kap fèt sou kan an nan kafou, sou ray se presyon ak agresyon vèbal n ap sibi tankou: pa ba nou pwela, pa ba nou latrin, yon fason pou li ka mete tout moun deyò avan 31 Jiyè.

Eric Jn Baptiste rive sou nou nan lannwit Samdi ki te 2 Jiyè a, a 1h di maten ak nèg abiye an polis nasyonal ak 2 lòt ki te rete nan yon machin polis san Jiwofa li pa limen avèk yon swadizan jijdepè ki rele Guillot, plis yon 20tèn nèg ak ti zanno, kouto, manchèt pou vin kraze tant malere, malerèz k ap viv sou kan an. Se yon operasyon lougawou ki te fèt san pitye, lè yo ta p di kraze tant yo ak tout moun k ap viv ladann yo. Jodi a nou di ase, nou di nou bouke ak trètman sa yo paske nou se moun, nou pa bèt, menm si nou analfabèt.

Konsa nou mande tout enstans konsène yo pou yo pran dosye sa a an men, paske nou gen dwa menmjan ak tout pitit tè a, ede nou jwenn mwayen pou nou travay pou n ka peye kote pou n rete. Pou tout rezon sa yo nap mande pou responsab Leta a ede nou jwenn bonjan kay pou n sòti kite tè Eric Jn Baptiste la a pou li pa fin maspinen nou avan 31 Jiyè. Nap mande Leta a ak tout ONG yo di yon mo pou nou ak Eric Jn Baptiste ki di menm jeran lakay li pap viv tankou nou !

Si revandkasyon sa yo pa satisfè nap pran lari pou fòse otorite nan peyi a pou respekte dwa viktim yo,jan lwa peyi a ak chat nasyonzini an mande l.

ABA ekspilsyon fòse !
ABA agresyon vèbal
VIV bonjan kondisyon pou viktim 12 Janvye yo sòti anba tant!

Yves Pierre Louis



Yon kan kote moun ap viv anba tant nan Pòtoprens

L'ASSAB, un bon modèle de gestion organisationnelle

Par Jackson Rateau

Au moment où Haïti a le plus besoin des efforts de ses enfants pour se remettre des violences de toutes sortes, nées des pratiques intentionnelles de nos prétendus amis étrangers, jointes aux efforts de tous les temps de notre bourgeoisie compradore locale pour priver la classe pauvre haïtienne de son droit d'émancipation, un groupe de citoyens haïtiens vivant à l'extérieur du pays, prenant à cœur la situation intenable des concitoyens de Belle Anse et de ses environs, a créé l'Association des Amis de Belle Anse (ASSAB), juste pour atténuer les besoins de leurs frères et sœurs déshérités ; et c'est animé du grand désir de continuer d'alléger la souffrance bicentenaire des riverains de cette zone, que le samedi 9 juillet 2011, au local de Grenadier Books / Haïti Liberté,1583 Albany Ave, Brooklyn NY, un rapport exhaustif des activités de l'association ASSAB a été présenté par l'envoyé spécial Monsieur Nécaire Grégoire.

L'Association des Amis de Belle Anse est une réalisation des natifs de Belle Anse vivant à l'étranger, et qui existe depuis quelque 20 ans. Elle est dirigée par un comité de direction regroupant les personnalités suivantes : Louis Angela Cajoux, secrétaire général, Jean Claude Cajoux, assistant secrétaire général, Nodès Dorcena, président, Clotaire Pierre Louis, vice président, Jeannine Perry, 1re trésorière, Margot Pierre Louis, 2e trésorière, Alexis Mulman, 3e trésorier, François Cadely, conseiller, Véliane Cadely, conseillère, Ulrick Mathurin, conseiller et Fernande Dépestre, conseillère.

Considérant le fait que l'ASSAB était quelque peu mal comprise au niveau de la communauté bellansoise en Haïti, la direction avait décidé d'envoyer à Belle Anse une mission dont Monsieur Nécaire Grégoire était l'envoyé spécial.

Au terme d'un travail de promotion réalisé sur le terrain, en ce qui a trait surtout aux exigences du moment, l'envoyé a présenté un rapport détaillé au comité de direction basé à New York.

Ainsi donc, dans l'objectif d'assurer une continuité dynamique des travaux sur le terrain et d'établir la confiance de la population, au cours d'une journée de travail tenue le 21 mai 2011 dernier, Nécaire s'est évertué à installer un bureau de coordination qui, à travers la commission de liaison, servira d'intermédiaire entre la population bellansoise et la direction de l'ASSAB.

Compte tenu du profil de la coordination, cette structure nous parait être un organe vraiment utile pour l'association.

Le bureau de coordination est ainsi composé : Moïse Lazarre, coordonnateur général, Wilderne César, coordonnateur aux affaires de l'éducation et Fleurimon Lazarre, coordonnateur aux affaires de l'environnement.

Nonobstant un programme improvisé par rapport à la tâche confiée à l'émissaire, nonobstant les maigres fonds alloués à sa mission, des initiatives importantes non prévues ont été prises, comme par exemple, apporter un soutien financier à certaines organisations, en vue d'une promotion intensive de l'ASSAB. Ainsi, des soutiens financiers ont été accordés aux organisations suivantes : Association des Pêcheurs de Belle Anse (APB), Club de Novation de Belle Anse (CLUNOB), Fédération des Amis de la Nature de Belle Anse, (FANBELL) et Radyo Kominotè Bèlans (RKB).

Au cours de sa mission, l'émissaire a aussi réalisé quelques activités socioculturelles, quoique circonstancielles, telles : la célébration de la fête des mères, l'opportunité pour la population bellansoise de 43 mille habitants, d'assister à la télévision à la finale de la coupe des confédérations, opposant les équipes européennes, Manchester United et Barcelone.

Dans la riche panoplie de travaux réalisés sur le terrain, l'envoyé spécial a aussi présenté une liste de projets en perspective dont un projet de plantules, l'assainissement de la ville, une émission de radio titrée « Etre Bellansois », une revue culturelle ayant pour titre « Le Bellansois », un centre professionnel où l'on enseignera les disciplines suivantes : informatique, ferronnerie, plomberie et autres, organisation annuelle du championnat d'été de football, dons de matériels scolaires et le dernier projet, le plus important bien sûr, celui de la création d'un Centre pour la Culture et le Développement de Belle Anse.

Figure dans le rapport une liste de recommandations ainsi énumérées : un local pour le nouveau bureau, une émission de radio, la préparation de la revue (Le Bellansois), la préparation d'un budget pour le bureau de la coordination, une grille de formation pour le centre professionnel, la légalisation de l'ASSAB, l'ouverture d'un compte bancaire à Belle Anse et à Jacmel, l'achat d'un terrain et la construction du Centre Culturel.

Voilà donc un bon exemple de gestion d'organisations, quand on est inspiré d'une bonne vision des choses et animé du vrai dynamisme.

Travaux des organisations des droits humains sur l'EPU

Le mercredi 6 Juillet 2011, la Plateforme des Organisations Haïtiennes des Droits Humains (POHDH) a organisé un forum à Port-au-Prince autour du thème : *« Les Droits Humains dans le processus de la reconstruction »* d'Haïti. L'objectif de ce forum était de présenter le rapport alternatif et la contribution des organisations des Droits Humains et les commentaires de la POHDH sur le rapport national de l'Etat haïtien dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU) dont Haïti fera l'objet en Octobre prochain à l'organisation des Nations Unies (ONU).

C'était en 2007, l'ONU a démarré avec cet exercice d'évaluation de la situation des Droits Humains de chaque Etat membre, dans un intervalle de 4 ans. Selon maître Amos Auguste, responsable de la section juridique de l'Office de Protection du Citoyen (OPC), l'Examen Périodique Universel de l'ONU *« est un dialogue interactif entre les Etats-membres des Nations Unies sur la base de la déclaration universelle des Droits de l'homme, pour évaluer les progrès et les défis. Ce n'est pas une condamnation de l'Etat. »*

A la salle Sainte-Thérèse de l'hôtel Le Plaza, le maitre de cérémonie, le coordonnateur du groupe Médialternatif, Gotson Pierre, il était environ 10h 30, a invité les 3 intervenants constituant le premier panel : la Protection du Citoyen et de la Citoyenne, Mme Florence Elie qui a adressé au public les propos d'ouverture tout en définissant le concept des Droits de l'homme comme un ensemble de principes et de valeurs morales pour sauvegarder la mémoire d'un peuple et combattre l'impunité dans la société.

Le secrétaire général de la Plateforme des Droits Humains, Freud Jean, quant à lui, a présenté la mise en contexte du forum. Il a succinctement présenté la situation des Droits Humains avant le 12 janvier et après le 12 janvier dans toute sa globalité. Pour lui, l'Etat haïtien ne respecte pas et ne travaille pas dans le cadre du respect des droits économiques et sociaux et les droits spécifiques du peuple haïtien et quant aux droits civils et politiques des efforts ont été faits, mais il reste beaucoup à faire.

On a organisé des élections bon gré mal gré pour se faire élire des représentants au niveau de l'Exécutif et de Législatif, mais on n'a jamais organisé celles des collectivités Territoriales devant aboutir à la formation du Conseil Electoral Permanent. Apres le 12 janvier, la situation des droits économiques, sociaux et culturels du peuple haïtien tend à s'empirer et comme solution on a offert un projet de reconstruction qui piétine toujours.

Suite à la page (19)

Graduation de la 7e promotion de médecins haïtiens à Cuba

Au début du mois de Juillet 2011, une nouvelle promotion de 115 nouveaux médecins haïtiens diplômés à Cuba a été diplômée à l'Université des Sciences Médicales de Santiago de la République Socialiste de Cuba. Cette nouvelle promotion porte le nombre total de médecins diplômés à Cuba à 731. Parmi ces diplômés 291 poursuivent actuellement leur spécialisation au pays de José Marti et de Fidel Castro dont une centaine dans les domaines spécifiques tels : la Pédiatrie, la Chirurgie, la Gynécologie et la Cardiologie. Ces étudiants en médecine proviennent des couches défavorisées du pays qui n'auraient eu probablement aucune chance d'être médecins de qualité si ce n'était la coopération bilatérale Cubano-haïtienne. Le recteur de l'université, le docteur Rosa Della Castellano Deconger a rappelé qu'au cours de la cérémonie de graduation les premiers médecins haïtiens ont été diplômés en 2005 à Cuba, dans le cadre du programme initié en 1999, pour répondre à l'engagement du leader de la révolution cubaine, le commandant Fidel Castro, de former mille (1000) médecins haïtiens en dix (10) ans.

L'université des Sciences médicales de Santiago de Cuba a été la première institution de médecine issue de la révolution cubaine et depuis sa création deux mille quatre cent quatre-vingt-douze (2,492) spécialistes de la Santé ont été formés, provenant de 76 pays. Dans le domaine de la Santé, depuis 1998, Cuba a établi une Brigade médicale en Haïti qui a apporté les soins de santé à la population la plus reculée du pays réel. Depuis plus de dix ans, Haïti figure parmi les pays qui ont bénéficié des fruits de la révolution Cubaine.

Célébration des 200 ans d'Indépendance du Venezuela en Haïti

L'ambassadeur du Venezuela en Haïti, l'Honorable Pedro Antonio Canino Gonzalez

Le mardi 5 Juillet 2011 ramenait le bicentenaire de l'Indépendance de la République Bolivarienne du Venezuela. En cette occasion, l'ambassadeur du Venezuela en Haïti, l'Honorable Pedro Antonio Canino Gonzalez a déposé une gerbe de fleurs au pied du monument Simon Bolivar, situé sur la place des Nations Unies au Bicentenaire. Simon Bolivar avait été le père de l'Indépendance Vénézuélienne, il avait également affranchi l'Amérique latine sous la domination espagnole au cours du 19e siècle.

Dans son allocution, l'ambassadeur Pedro Antonio C. Gonzalez, rendant hommage à Haïti et aux fondateurs de la Nation haïtienne a déclaré : *« Haïti est la mère et le père de la liberté de l'Amérique latine. Avec Toussaint Louverture, Jean-Jacques Dessalines, Henry Christophe, Haïti est parvenue à se libérer du joug du colonialisme européen. Maintenant, nous ne sommes pas sur cette terre de liberté pour l'exploiter, pour la dominer, pour augmenter la souffrance, la calamité de la population haïtienne. Nous ne sommes pas venus en Haïti pour piller ses ressources en faisant semblant que nous sommes là pour l'aider. Nous sommes ici pour apporter la solidarité franche et sincère à nos frères haïtiens. »* Il a également rappelé le rôle d'Haïti dans la bataille de l'Indépendance du Venezuela, le 5 Juillet 1811.

Rappelons que dans le cadre de la coopération du Venezuela à Haïti, le peuple haïtien a bénéficié de beaucoup de choses dans le domaine de l'infrastructure, de l'énergie électrique, de l'éducation, de la Santé et de l'alphabétisation. Après le tremblement de terre du 12 janvier 2010, le Venezuela figure parmi les premiers pays à apporter de l'aide humanitaire au peuple haïtien et tout son support au gouvernement. En Juin 2010, le Venezuela a annulé la totalité de la dette d'Haïti qui s'élevait à plus de 400 millions de dollars US. Le Venezuela maintient actuellement ses missions humanitaires en Haïti à son camp Francisco de Miranda, promouvant la durabilité et la gestion de projets dans l'agriculture, l'énergie, le transport et la Santé.

Témoignage de Jocelerme Privert contre Bernard Gousse !

Par Mona Péralte

Le vendredi 8 juillet dernier, une pétition issue de la chambre du sénat, signée par 16 sénateurs allait au président Martelly pour l'avertir que la candidature de l'ex-ministre de la justice, le cruel Bernard Gousse, Premier Ministre désigné par le Président Sweet Micky Michel Martelly, ne serait pas agrée.

Les 16 sénateurs reprochent à Bernard Gousse d'être un bourreau directement impliqué dans des cas d'arrestations illégales et arbitraires, de répression, d'assassinat et de persécutions politiques, lors de son règne ministériel sous le gouvernement de facto, inconstitutionnel de Boniface Latortue (2004-2006).

L'une des victimes, l'ancien ministre de l'Intérieur sous le gouvernement de Jean Bertrand Aristide, Jocelerme Privert, signataire de la pétition, a reçu de son bourreau un appel téléphonique, le week-end dernier, implorant son pardon et essayant de l'amadouer.

Les raisons qui ont poussé Privert à mettre Goussse nu sur la place publique tient du fait que ce dernier sans aucune gêne avait fait savoir sur les ondes que c'est Jocelerme Privert lui-même qui avait sollicité son arrestation pour raison de protection.

Pour l'histoire voici le récit de l'arrestation tel que raconté par le sénateur de l 'Inite lui-même, Jocelerme Privert « *Dans l'après-midi du 5 avril 2004, aux environs de 4 heures, des hommes vêtus de noir, cagoulés ont violé ma demeure. Ils ont saccagé la maison, battu, torturé les occupants de la maison. Même ma mère, une vieille dame âgée de 80 ans, n'avait pas échappé aux tortures des voyous. Moi, j'avais dû me mettre à couvert, chez un de mes amis près de l'aéroport.*

Le président Martelly a désigné Maitre Bernard Gousse qui voulait mon intervention dans cette situation. D'abord, officiellement, je n'étais pas au courant de la désignation. Deuxièmement, s'agissant de mes contentieux personnels avec Bernard Gousse, je n'ai jamais raté une occasion d'y penser. Ainsi, quel que soit le sens de mon intervention, elle aurait une relance de règlement de compte. Donc, je préférais quand même garder un profil bas, par rapport à toute saga qui tourne autour de ce personnage très controversé, désigné comme premier ministre.

J'ai été arrêté le 6 avril 2004 à 2 heures du matin par Maitre Bernard Gousse en personne. J'ai été conduit au Pénitencier à bord d'un véhicule de l'ambassade de France avec Bernard Gousse en personne.

Ma question maintenant, c'est quoi cette vérité ? Alors Maitre Bernard Gousse, dans certaines de ses interventions cette semaine, a dit que les circonstances de cette arrestation sont connues de lui-même et de Jocelerme Privert.

Effectivement, les circonstances sont connues de nous deux, maitre Gousse et moi. Mais, là où Maître Gousse a péché, c'est que nous ne sommes pas les deux à savoir cette vérité.

Nous devons rappeler pour l'opinion publique : mon chauffeur, Albert Fabien, a été kidnappé, séquestré et torturé dès 4hers de l'après-midi du 5 avril 2004 par un escadron de la mort, avec objectif de les diriger dans ma demeure. Après tant de bastonnades et de sévices physiques, il a finalement cédé. A 10 heures du soir, il était obligé de conduire les assaillants chez moi. A ce moment, j'ai dû laisser ma maison pour me réfugier quelque part d'autre. Alors, je m'étais mis à appeler quelques amis de façon à pouvoir définir la nature de cette opération macabre chez moi en pleine nuit. Ce qui m'inspirait à appeler certaines personnalités, parmi lesquelles je cite : Pierre Espérance, Calixte Delatour, Me Camille Leblanc, et le président de la Chambre Franco haïtienne de l'Industrie et du Commerce, Lyonel Etienne. Celui-ci a appelé l'ambassade de France. Deux agents diplomatiques de l'Ambassade m'ont proposé de venir me chercher où j'étais de façon à éviter des ennuis à mes hôtes. Et je suis sorti les rencontrer. Ils ont appelé Me Bernard Gousse. On était au Champ de Mars. Bernard Gousse leur a demandé d'aller l'attendre à l'aéroport International. C'était une façon d'amadouer l'opinion publique pour lui faire croire que j'allais laisser le pays et qu'on m'a arrêté à l'aéroport.

Nous sommes restés à l'aéroport jusqu'à 1 :30 du matin. Ce qui revient à dire que Me Gousse a pris 2 heures de temps pour nous rejoindre. Il m'a dit « j'ai tenu à vous rencontrer. J'ai un mandat d'arrêt pour vous».

Je lui ai demandé à quel motif ? Il m'a répondu que c'est en ce qui concerne le massacre de la Scierie. Je lui dis que je n'ai rien à voir à ce prétendu massacre. Puis



De gauche à droite Bernard Honorat Gousse, Thierry Mayard Paul et Michel Martelly

j'ai ajouté : vous avez un mandat pour moi, il est maintenant 2hres du matin. De quoi s'agit-il, de cet escadron de la mort qui saccage mon domicile ? Il m'a répondu



Le sénateur Youri Latortue

que : c'est la police.

Je lui ai demandé comment expliquez-vous que des policiers vêtus de noir et cagoulés peuvent-ils s'adonner à torturer ma famille et piller ma maison ? Il m'a répondu que les policiers étaient en possession d'une copie du mandat.

Disant tout ceci, maitre, suis-je en état d'arrestation ? Il m'a répondu : en principe, oui. Je lui ai demandé, si je suis obligé de vous accompagner ce soir ? Il m'a répondu positivement. Et c'était ma dernière conversation avec Bernard Gousse. Comment pouvons-nous expliquer qu'un mandat d'arrêt, émis par un juge d'instruction, se trouvant à 100km de Port-au-Prince (Saint Marc) puisse être entre les mains d'un ministre de la justice à 2hres du matin, pour exécution ?

Ce que je veux dire à Gousse, c'est que tout ce témoignage fait l'objet d'un document de 20 pages que j'ai distribué en avril 2006 à l'ensemble des ambassades et agences accréditées en Haiti. Ce



Les sénateurs Jocelerme Privert et Hector Anacacis

document a été envoyé au conseil de Sécurité de l'ONU, au secrétaire général de l'Onu Koffi Anan etc.

Donc, en résumé, nous ne sommes pas seulement deux à être en connaissance de cette vérité, mais bien le monde entier».

Dans quel pays peut-on voir une telle scène, autre qu'en Haiti, que des diplomates accrédités dans un pays procèdent à l'arrestation d'un citoyen puis le conduisent en prison dans leur propre véhicule de service ?

Et malgré tout, Jocelerme Privert, en dépit de ces abus concoctés contre sa vie et qui auraient pu causer sa mort par un ancien ministre et deux diplomates étrangers, a trouvé assez de courage pour ne pas les citer en justice.

Malgré ce témoignage accablant d'un pair, le sénateur Youri Latortue et un groupe de ses collègues, issu des formations politiques Ayiti Annaksyon, l'Alternative et autres seraient prêts à voter en faveur de Me Gousse si ses pièces sont conformes aux exigences constitutionnelles estimant que la démarche des sénateurs du groupe majoritaire « n'a aucune valeur légale ». D'ailleurs, à quoi s'attendre d'autre de Youri Latortue, puisqu'au règne illégal de Gérard Latortue, lui et l'ancien ministre tortionnaire Bernard Honorat Gousse travaillaient pour le même maître.

Des arrestations

Suite de la page (3)

deux journalistes, propriétaires de la radio Prévention et animateurs de l'émission appellée *"les on dit"*, Ernst Joseph et Wolf Duralph François ont été arrêtés le mercredi 22 juin dernier, par le commissaire du gouvernement près le Tribunal de Première Instance de la juridiction. Me Alix Civil. Les prétendues charges retenues contre les journalistes sont: diffamation, trouble de l'ordre public et bris de bien publics.

Sur plainte du maire de Petit-Goâve, Justal Ronald et d'autres notables de la ville, les deux journalistes ont été invités au Parquet de Petit-Goâve, le 22 juin 2011 pour répondre aux questions relatives à des informations et opinions émises au cours de leurs émissions diffusées sur les ondes de cette station. Au moment de l'audition, deux groupes de sympathisants qui accompagnaient respectivement les journalistes et la maire de la ville au tribunal se sont affrontés devant le Parquet. Des jets de pierres ont été lancés des deux côtés contre les locaux du Parquet, plusieurs personnes ont été blessées. C'est alors que le commissaire du gouvernement, Alix Civil, a ordonné l'arrestation des deux journalistes qui se trouvaient dans son bureau.

Selon le Secrétaire général de SOS journalistes, Joseph Guyler C. Delva, le commissaire du gouvernement, Me Alix Civil [stabilise] les journalistes des actes de violence commis par des individus qui se sont affrontés devant le Parquet. Il a en outre indiqué que le juge de paix, Me Léandre, a également procédé à la fermeture de la station, posé des scellés le même jour sur les locaux de la station, emporté des matériels dans un véhicule de la Police. Depuis lors, les deux journalistes ont été transférés au commissariat de Police de Carrefour, où ils ont été détenus injustement. Des voix s'élèvent tant en Haiti qu'à l'étranger, exigeant la libération immédiate des journalistes incarcérés pour leurs opinions.

Outre des arrestations illégales et arbitraires, des cas de tortures ont été relevées dans différents centres de détentions et prison du pays. Le cas le plus émouvant et qui soulève la conscience du grand public est celui de Serge Démosthène alias Tizouzou a succombé sous des actes de torture au commissariat de Pétion-Ville le mardi 14 Juin 2011. Son corps contusionné et ensanglanté a été retrouvé le même jour après son arrestation à la morgue de l'Hôpital de l'Université d'Etat d'Haïti (HUEH). Selon les informations, qui circulent à Port-au-Prince, la scène de torture au commissariat de Police de Pétion-Ville, s'est déroulée en présence des autorités policières et judiciaires. Cet acte de barbarie est contraire à l'établissement d'un Etat de droit et à la liberté individuelle et rappelle étrangement les agissements horrifiants du régime sanguinaire des Duvalier.

Les autorités concernées se doivent de prendre les mesures nécessaires, ce avec célérité et efficacité. Que les enquêtes finissent par aboutir !

WikiLeaked Cables Testify to PM Nominee's Repressive Past

By Ansel Herz & Kim Ives

Bernard Gousse, whom Haitian President Michel Martelly nominated for Prime Minister on Jul. 6, was so repressive, uncontrollable and ineffective as Haiti's *de facto* Justice Minister seven years ago that Washington and its Haitian and international allies forced his resignation, secret U.S. Embassy cables show.

The cables were among a trove of 1,918 Haiti-related U.S. Embassy dispatches provided by the media organization WikiLeaks to *Haïti Liberté*.

"*He's an honest man. He has experience in public administration,*" Martelly's chief of staff Thierry Mayard-Paul told The Associated Press. "*We believe that Mr. Gousse can drive this country out of its turmoil.*"

But the U.S. Embassy in Port-au-Prince came to a different conclusion towards the end of Gousse's last tenure as a public official, calling him a "*complete failure*" as Justice Minister. In separate cables, the Embassy and its interlocutors in Haiti decry his "*mischief,*" call him "*stubborn,*" and question whether he is an "*obstacle*" to resolving the case of a high-profile political prisoner.

"*Everyone, including his backers in the [Haitian] private sector, agreed that Gousse had been a complete failure both on the security and justice fronts,*" wrote then U.S. Ambassador James Foley in a Jun. 3, 2005 diplomatic cable.

Gousse's nomination for premier already seems doomed. On Jul. 8, 16 out of Haiti's 30 Senators signed a resolution saying they would not ratify him. The Senators, who are likely to be joined by other parliamentarians, said in their resolution that Gousse was unacceptable for the "*repression, arbitrary arrests and killings in the neighborhoods of Port-au-Prince*" that were carried out under his auspices in 2004 and 2005.

Gousse is similar to François "Papa Doc" Duvalier in that he comes from a sector of Haiti's ruling class which is so reactionary that it sometimes has conflict with Washington. This sector traces its ideological roots back to President Dumarsais Estimé (1946-50) and comprises other right-wing ideologues and spokesmen such as Col. Himmler Rébu, former "rebel" leader Guy Philippe, and even Michel Martelly. Its representatives often strike a faux-nationalist posture, citing "*Haitian sovereignty*" when pressured by the U.S. to adopt certain democratic façades or bow to anti-corruption measures and other imperial oversight. "*While they adopt nationalist rhetoric, we know they are protected by and allied with the foreign military occupation of Haiti,*" said Ben Dupuy of the progressive National Popular Assembly (APN) in 1997 in summarizing this sector's nature.

So, it was not so much Gousse's brutality that alienated the U.S. and its allies, but his refusal (at least in actions) to operate under the command of the UN occupation force – known as MINUSTAH – which Washington set in place to oversee Haiti after the Feb. 29, 2004 coup against former President Jean-Bertrand Aristide.

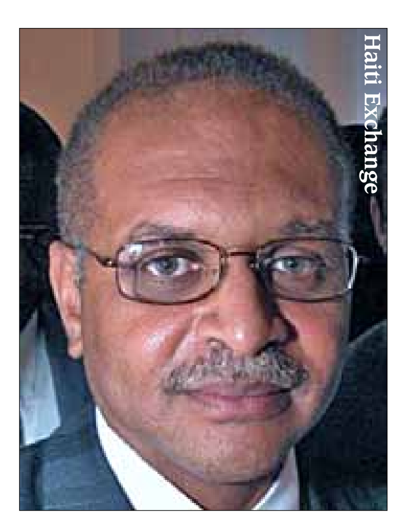
For example, on Feb. 28, 2005, Gousse deployed the Haitian police to repress a demonstration in Belair marking the one-year anniversary of the coup, killing at least six protestors and wounding many more. MINUSTAH's Brazilian military commander Lt. Gen. Augusto Heleno Ribeiro complained to the Associated Press the next day that the police killings "*had poisoned an atmosphere that peacekeepers had been working to improve for two months,*" and that now MINUSTAH was "*being received with a completely different attitude*" by the population.

Heleno was seconded on Mar. 4 by MINUSTAH's civilian chief Juan Gabriel Valdes who told the *Miami Herald* that "*we cannot tolerate executions, we can't tolerate shooting out of control, we will not permit human rights abuses,*" promising that "*U.N. peacekeepers will intervene -- and use force if necessary -- if Haitian police attack unarmed civilians again.*"

UN officials were also complaining to the U.S. Embassy. The UN's CIVPOL (Civilian Police) Canadian commissioner David Beer told the Embassy's political officer that "*his plans for HNP [Haitian National Police] deployment along with CIVPOL have been stymied for months,*" according to a secret Jun. 7, 2005 cable. Gousse effectively headed the police, and "*despite professed agreement by the HNP, [...] the plan has not been put into practice.*"

Beer also "*insisted that the Crowd Control Unit (CIMO) not be deployed without a CIVPOL escort, but the agreement is often ignored in practice,*" as occurred during the fateful Feb. 28, 2005 demonstration.

"*There are still incidents, Beer claimed, where Minister of Justice Gousse sends CIMO out on his direct order, circumventing Beer's controls,*" the cable reported. "*Beer said the May 22 [2005] incident in Bel Aire [sic] in which a SWAT officer was killed was an example of Gousse's mischief.*"



Bernard Gousse, Martelly's latest prime minister nominee. He was de facto Justice Minister seven years ago, but WikiLeaked cables cite the UN mission chief saying that his removal *"would be a good thing for both justice and security in Haiti."*

Another case of UN dissatisfaction with Gousse is outlined in a Jun. 9, 2005 cable where MINUSTAH's elections chief Gérard Le Chevallier complained about the Justice Minister's tampering with a foreign-drafted document that the UN was trying to pass off as Haitian. "*LeChevallier complained June 1 that the draft [election] decree, which was submitted by the [Haitian Provisional Electoral Council] CEP (ghostwritten by MINUSTAH) several weeks ago, has been held up in the Council of Ministers by Justice Minister Gousse, who has been insisting on what LeChevallier called 'unhelpful changes,'*" the cable says.

The UN and U.S. also worried that Gousse was giving them a black-eye by holding many high-profile figures from Aristide's government and Lavalas Family party as uncharged and untried political prisoners.

Gousse suggested that Father Gérard Jean-Juste, a pacifist Catholic priest with close ties to Aristide's party, had "*engaged in terrorist acts*" when the regime placed him in prison, reported *Haïti Progrès* in October 2004. Months later, after Amnesty International labeled him "*a prisoner of conscience,*" the prosecutor conceded there was no evidence against Jean-Juste and he was released (only to be arrested again in July 2005).

The prisoner that most concerned the U.S. Embassy was Aristide's former Prime Minister Yvon Neptune, who was also imprisoned on Gousse's watch. To force the *de facto* authorities to either charge or release him after eight months of detention, Neptune went on hunger strike in February 2005, courting death and alarming the Embassy. Ambassador Foley met with the leadership of the "*Interim Government of Haiti*" or IGOH (as the de facto regime was called) – President Boniface Alexandre, his chief of staff Michel Brunache, and Prime Minister Gérard Latortue – on Mar. 21, 2005 to pressure for resolution of Neptune's case, he reported in a Mar. 23, 2005 cable. After "*stressing the utter unacceptability of Neptune dying in IGOH custody,*" Foley proposed

continued on p(18)

The Shelters That Clinton Built

The first of two installments

By Isabel Macdonald and Isabeau Doucet

When Demosthene Lubert heard that Bill Clinton's foundation was going to rebuild his collapsed school at the epicenter of Haiti's January 12, 2010, earthquake, in the coastal city of Léogâne, the academic director thought he was "*in paradise.*"

The project was announced by Clinton as his foundation's first contribution to the Interim Haiti Recovery Commission (IHRC), which the former president co-chairs. The foundation described the project as "*hurricane-proof... emergency shelters that can also serve as schools... to ensure the safety of vulnerable populations in high risk areas during the hurricane season,*" while also providing Haitian schoolchildren "*a decent place to learn*" and creating local jobs. The facilities, according to the foundation, would be equipped with power generators, restrooms, water and sanitary storage. They became one of the IHRC's first projects.

However, when *Nation* reporters visited the "*hurricane-proof*" shelters in June, six to eight months after they'd been installed, we found them to consist of twenty imported prefab trailers beset by a host of problems, from mold to sweltering heat to shoddy construction. Most disturbing, they were manufactured by the same company, Clayton Homes, that is being sued in the United States for providing the Federal Emergency Management Agency (FEMA) with formaldehyde-laced trailers in the wake of Hurricane Katrina. Air samples collected from twelve Haiti trailers detected worrying levels of this carcinogen in one, according to laboratory results obtained as part of a joint investigation by The Nation and The Nation Institute's Investigative Fund.

Clayton Homes is owned by Berkshire Hathaway, the holding company run by Warren Buffett, one of the "*notable*" private-sector members of the Clinton Global Initiative, according to the initiative's website. ("*Members*" are typically required to pay $20,000 a year to the charity, but foundation officials would not disclose whether Buffett had made such a donation.) Buffett was also a prominent Hillary Clinton supporter during the 2008 presidential race, and he co-hosted a fundraiser that brought in at least $1 million for her campaign.

By mid-June, two of the four schools where the Clinton Foundation classrooms were installed had prematurely ended classes for the summer because the temperature in the trailers frequently exceeded 100 degrees, and one had yet to open for lack of water and sanitation facilities.

As Judith Seide, a student in Lubert's sixth-grade class, explained to *The Nation*, she and her classmates regularly suffer from painful headaches in their new Clinton Foundation classroom. Every day, she said, her "*head hurts and I feel it spinning and have to stop moving, otherwise I'd fall.*" Her vision goes dark, as is the case with her classmate Judel, who sometimes can't open his eyes because, said Seide, "*he's allergic to the heat.*" Their teacher regularly relocates the class outside into the shade of the trailer because the swelter inside is insufferable.

Sitting in the sixth-grade classroom, student Mondialie Cinéas, who dreams of becoming a nurse, said that



Ten hurricane shelters were installed at the Institut Nationale Haitiano-Caribbean in Léogâne. Headaches and eye irritations have been reported since the inauguration of the new classrooms. At least one has high formaldehyde test levels

three times a week the teacher gives her and her classmates painkillers so that they can make it through the school day. "*At noon, the class gets so hot, kids get headaches,*" the 12-year-old said, wiping beads of sweat from her brow. She is worried because "*the kids feel sick, can't work, can't advance to succeed.*"

Word about the students' headaches has made it all the way to the Léogâne mayor's office, but like the students, their teachers and parents, Mayor Santos Alexis chalked it up to the intense heat inside the trailers.

But headaches were not the only health problems students, staff and parents at the Institut Haitiano-Caribbean (INHAC) told us they've suffered from since the inauguration of the classrooms. Innocent Sylvain, a shy janitor who looks much older than his 41 years, spends more time than anyone in the new trailer classrooms, with the inglorious task of mopping up the water that leaks through the doors and windows each time it rains. He has felt a burning sensation in his eyes ever since he began working long hours in the trailers. One of his eyes is completely bloodshot, and he said, "*They itch and burn.*" He'd previously been sensitive to eye irritation, but he says he's had worse "*problems since the month of January*"—when the schoolrooms opened their doors.

Any number of factors might be contributing to the headaches and eye irritation reported by INHAC staff and students. However, similar symptoms were experienced by those living in the FEMA trailers that were found by the Centers for Disease Control and Prevention to have unsafe levels of formaldehyde. Lab tests conducted as part of our investigation in Haiti discovered levels of the carcinogen in the sixth-grade Clinton Foundation classroom in Léogâne at 250 parts per billion—two and a half times the level at which the CDC warned FEMA trailer residents that sensitive people, such as children, could face adverse health effects. Assay Technologies, the accredited lab that analyzed the air tests, identifies 100 parts per billion and more as the level at which "*65–80% of the population will most likely exhibit some adverse health symptoms... when exposed continually over extended periods of time.*"

Randy Maddalena, a scientist specializing in indoor pollutants at Lawrence Berkeley National Laboratory, characterized the 250 parts per billion finding as "*a very high level*" of formaldehyde and warned that "*it's of concern,*" particularly given the small sample size. An elevated level of formaldehyde in one of twelve trailers tested is comparable to the formaldehyde emissions problems detected in about 9% of similar Clayton mobile homes supplied by FEMA after Hurricane Katrina. Maddalena explained that in "*normal*" buildings, you'll see rates 12 to 25 times lower than 250 parts per billion, "*and even that's considered above regulatory thresholds.*"

continued on p(14)

CLASSE OUVRIÈRE ET CLASSE
SOLIDARITÉ OU CONCURR

Par James Petras

« Je pense que vous ne vous rendez pas compte à quel point il est difficile aux opprimés de s›unir. Leur malheur les unit (…). Mais, sinon, leur malheur tend à les couper les uns des autres, car ils sont contraints d›arracher de la bouche des autres les malheureuses miettes qu›on leur donne ».

Bertolt Brecht Collected Plays Vol. 91

Il y a deux faits incontestables concernant les Etats-Unis: l'économie et la classe ouvrière connaissent une longue crise financière qui dure depuis trois ans et qui ne montre aucun signe de vouloir se terminer ; il n'y a eu ni révolte majeure, ni résistance nationale massive, ni manifestations de grande envergure.

Peu d'analystes ont tenté d'expliquer ce paradoxe apparent et, ceux qui l'ont fait ont apporté des réponses partielles qui, en fait, soulèvent plus de questions qu'elles ne donnent de réponses.

Les grandes lignes de l'étude

La plupart des auteurs insistent essentiellement sur une des facettes de ce paradoxe. Les analystes de la «crise» s'intéressent à l'étendue, la durée et la persistance de la crise économique, soulignant ses lourdes conséquences en matière de pertes d'emplois, de protection sociale, de salaires et de remboursements de prêts immobiliers, etc. D'autres, en général des progressistes, parlent surtout des manifestations locales, des réactions critiques aux sondages, de récriminations occasionnelles émanant d'apparatchiks syndicaux et les espoirs et les mises en garde d'universitaires et d'experts qu'une «révolte» va prochainement éclater, à un moment ou à un autre.

Parmi la minorité d'analystes critiques moins optimistes, on trouve du désespoir, ou, du moins, une vision plus pessimiste de ce «paradoxe». Ils évoquent plusieurs obstacles politiques, organisationnels et psychologiques fermement ancrés qui empêchent toute révolte ou mouvement de masse de se faire jour dans la population des Etats-Unis.

En gros, ces critiques voient en la classe ouvrière et la classe moyenne des «victimes» du système, exploitées par de faux leaders, par la manipulation des médias, le capitalisme et le système bipartite qui les empêchent de défendre leurs intérêts de classe.

Dans cet essai, je propose une autre approche, à savoir que les «ennemis extérieurs» qui font obstacle à la résistance de la classe ouvrière et de la classe moyenne sont soutenus et encouragés par le comportement et l'intérêt apparent au sein de ces classes. Nous verrons que l'effet qu'a eu la crise sur la classe ouvrière et la classe moyenne, par sa nature et son envergure, a été mal interprété et, en conséquence, l'importance des contradictions internes au sein de ces classes n'a pas été bien évaluée.

Les concepts-clés: expliquer la crise et ses effets.

Les crises économiques, même celles qui sont graves et durables, comme celle que connaissent les Etats-Unis aujourd'hui, ne touchent pas de la même façon toutes les catégories de la classe ouvrière et de la classe moyenne. Ces inégalités ont divisé la classe ouvrière et la classe moyenne, entre ceux qui sont gravement touchés et ceux qui ne le sont pas, et qui, dans certains cas, en ont bénéficié. Cette division est un des facteurs-clés qui explique le manque de solidarité de classe et a conduit à des «contradictions» au sein même de la classe ouvrière et de la classe moyenne et entre elles.

Ensuite, le développement inégal de l'organisation sociale – en particulier du syndicalisme – entre les salariés du secteur public et ceux du secteur privé, a eu pour effet que les premiers ont obtenu – ou conservé - des avantages sociaux plus importants, des augmentations de salaires, alors que les autres ont cédé du terrain. Les employés du secteur public font appel aux finances publiques pour rétribuer leurs «intérêts corporatistes» alors que les salariés du secteur privé sont contraints de payer des impôts de plus en plus élevés à cause des mesures fiscales régressives. Il en résulte un conflit d'intérêt apparent ou réel entre les salariés du secteur public syndiqués, organisés autour d'un ensemble d'intérêts (qui leur est propre), et la masse des salariés du secteur privé non syndiqués qui, ne pouvant pas obtenir des augmentations de salaires grâce à la lutte des classes, s'allient à ceux (financés par le capital) qui demandent toujours moins d'ingérence de l'état pour exiger des réductions budgétaires pour les salariés du public.

Le clivage politique, en particulier, parmi les démocrates de la classe ouvrière et de la classe moyenne, réduit la solidarité de classe et affaiblit les mouvements sociaux unitaires. On constate cela surtout pour les questions de guerre et de paix, de crise économique et de réductions de programmes sociaux. Quand les démocrates sont au pouvoir, comme aujourd'hui, et que les guerres et les dépenses pour les guerres se multiplient, la majorité des militants pour la paix disparaissent du paysage, les actions syndicales contre les réductions budgétaires visent les gouverneurs républicains, pas les démocrates, même si la classe ouvrière et la classe moyenne (y compris les salariés du secteur public) sont très touchées.

Les principaux leaders syndicaux millionnaires (qui perçoivent en moyenne un salaire annuel de plus de 300.000 dollars, hors avantages) augmentent la division en distribuant au parti démocrate des millions de dollars pris sur les cotisations pour être sûrs de conserver leur poste.

La sécurité d'un poste de bureaucrate obtenue grâce à l'alliance avec les élus des congrès et les gouverneurs, les maires et les dirigeants de l'exécutif du parti contribue à augmenter la division au sein de la classe ouvrière entre les «fonctionnaires avec un poste stable» et leurs partisans, d'une part, et le reste de la classe ouvrière et de la classe moyenne, de l'autre.

A partir de ces concepts-clés, nous allons voir maintenant «les conditions objectives d'une crise», une étude critique de certaines explications du «paradoxe», puis examiner en détail les «contradictions internes" et conclure en exposant brièvement certains éléments de réponse pour résoudre ce paradoxe.

La crise économique est bien réelle, profonde et durable

Les symptômes et les structures d'une crise économique profonde sont parfaitement visibles pour tous sauf pour les plus obtus qui trouvent des excuses au gouvernement ou pour quelque économiste de renom: le chômage et le sous-emploi ont atteint un taux entre 18 et 20 %. Une famille sur trois est directement touchée par la perte d'emploi. Un ménage sur 10, propriétaire d'une maison, est soit en retard de paiement des remboursements du prêt, soit menacé de saisie. Plus de la moitié des chômeurs actuels (9,1 %) sont au chômage depuis au moins six mois. Les réductions massives des dépenses publiques et des investissements publics se sont soldées par la suppression des programmes de santé, d'éducation et de protection sociale pour des dizaines de millions de ménages à faibles revenus, d'enfants, de personnes âgées et d'handicapés.

Les compagnies privées ont supprimé ou réduit l'assurance-maladie des salariés, laissant plus de 50 millions de travailleurs sans couverture médicale et 30 millions d'autres avec une couverture médicale insuffisante. Les exonérations d'impôts, les taxes réduites et régressives ont augmenté les impôts des salariés, ce qui a diminué leur revenu net. Les augmentations des cotisations pour la retraite et l'assurance maladie qui ont été imposées aux salariés de la classe ouvrière et de la classe moyenne ont encore fait baisser leurs revenus.

L'augmentation des dépenses pour au moins quatre guerres (en Irak, en Afghanistan, au Pakistan et en Libye), les préparatifs pour une cinquième (l'Iran), le soutien à l'état le plus militarisé du monde (Israël) et un appareil d'état policier omniprésent et coûteux (les services du Département de la Sécurité Intérieure coûtent à eux seuls 180 milliards de dollars) ont gravement détérioré le niveau de vie, que ce soit en matière d'environnement, de travail ou d'espace de loisirs.

Le pouvoir politique lié au capital et la direction tyrannique sur le lieu de travail ont augmenté la crainte, l'insécurité et la terreur parmi les employés qui risquent de se retrouver avec des cadences de travail accélérées et la suppression arbitraire de dispositions comme la sécurité sur le lieu de travail, les horaires de travail, etc.

Les emplois de services mal payés prolifèrent, les emplois bien rémunérés sont sous-traités, les usines sont délocalisées à l'étranger; les professionnels et les travailleurs moins bien payés sont importés de l'étranger, pour être mis en concurrence avec les travailleurs US sur lesquels il est fait pression pour baisser les salaires et réduire la protection sociale.

La crise économique est enracinée dans la structure profonde du capitalisme US et ce n'est pas un «phénomène cyclique» qui serait suivi d'une reprise dynamique, où on retrouverait les emplois, les logements, le niveau de vie et les conditions de travail perdus.

La réaction de la classe ouvrière et de la classe moyenne à la crise économique

Cette crise profondément implantée et généralisée n'a pas fait naître de révoltes en proportion, pas même un mouvement de protestation continu d'ampleur nationale.

Au mieux, les manifestations locales organisées par des catégories spécifiques de la classe ouvrière et la classe moyenne cherchaient à défendre des intérêts économiques et corporatistes limités. Le mouvement social des fonctionnaires du Wisconsin était aussi exceptionnel dans son action militante qu'il était isolé et limité dans l'impact national global. Alors que le gouverneur républicain de Californie et celui, démocrate, de New York suppriment des milliards de dollars en salaires, retraites, et assurance-maladie à des centaines de milliers de salariés syndiqués de la fonction publique, les leaders syndicaux braillent sur la touche avec impuissance, incapables d'organiser une quelconque manifestation sérieuse, a fortiori un mouvement populaire.

Alors que les sondages montrent que la population est sur le plan individuel très inquiète au sujet de la crise économique et mécontente des deux partis à la fois, la réaction à la crise ne s'est pas concrétisée par un passage à l'action, pas plus que n'a émergé un quelconque mouvement de masse– cela reste un mécontentement personnel anodin.

Alors que des millions de personnes de la classe ouvrière et de la classe moyenne sont profondément inquiètes à cause de la crise actuelle, il n'y a pas eu pour autant de répercussions au niveau social ou politique, ni passées, ni présentes ni dans un avenir proche.

Tous les espoirs exagérés et les «pronostics inquiétants» des libéraux et des gauchistes, des socialistes et des progressistes, qui annonçaient une «révolte des masses» prochaine, se sont avérés complètement erronés. La crise se poursuit et la classe ouvrière et la classe moyenne, très mécontentes, souffrent en privé, ressassant leurs griefs dans leur coin, peu disposées à se lancer dans des actions collectives de masse.

Même si les medias, même si Internet, Facebook et Twitter, montrent des millions de gens qui manifestent, qui font grève et qui sont même allés jusqu'à renverser des régimes tyranniques au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, alors que même les infos parlent de grèves générales et d'occupations massives à répétition de places publiques par des salariés et des chômeurs en Grèce, en Espagne, au Portugal, en Italie et en France, les travailleurs aux Etats-Unis sont tétanisés, indifférents, incapables d'en «tirer les leçons» et



La crise économique est enracinée dans la structure profonde du capitalisme US



Cette crise profondément implantée et gé
proportion, pas même un mouvement de



Des millions de personnes de la classe ouvrière et de la classe moyenne sont profondément inquiètes à cause de la crise actuelle, il n'y a pas eu pour autant de répercussions au niveau social ou politique, ni passées, ni présentes ni dans un avenir proche



Une famille sur trois est directement touchée par la perte d'emploi. Un ménage sur 10, propriétaire d'une maison, est soit en retard de paiement des remboursements du prêt, soit menacé de saisie

E MOYENNE AUX ETATS-UNIS: RENCE FACE À LA CRISE?



néralisée n'a pas fait naître de révoltes en protestation continu d'ampleur nationale



Les travailleurs aux Etats-Unis sont tétanisés, indifférents, incapables d'en "tirer les leçons" et de se lancer dans l'"action collective" même là où les problèmes d'emplois et de réductions sont similaires





Pour la plupart des Américains, la lutte aujourd'hui, si tant est qu'elle existe, est défensive – c'est une lutte pour conserver les derniers vestiges de syndicats indépendants, pour défendre la sécurité sociale, les programmes de santé, l'éducation publique accessible à tous, les retraites

de se lancer dans l'»action collective» même là où les problèmes d'emplois et de réductions sont similaires.

Pourquoi cette immobilité sociale face à la crise économique

Ce n'est pas par absence de «conscience» que quelque chose ne «tourne pas rond» dans ce pays. Il ne manque pas d'experts pour tenter de s'attaquer au paradoxe qui existe entre la crise économique et l'immobilité sociale.

Plusieurs tentatives d'explications circulent dans les médias et sur Internet. Certains analystes ont recours à des explications psychologiques sur la passivité sociale, mettant cela sur le compte de la crainte générale de la vengeance patronale, la répression de l'Etat, ou une impression de «futilité» face à l'indifférence et à l'hostilité des partis politiques.

L'argument psychologique a quelque pertinence car il indique certaines des causes immédiates du non-engagement mais n'explique pas, toutefois, ce qui provoque cette «crainte» et cette futilité.

En réaction, beaucoup de progressistes critiques citent l'absence ou la déficience des organismes sociaux et désignent en particulier le déclin des organisations syndicales, qui font que 93% des employés du secteur privé ne sont pas syndiqués et que les salariés syndiqués du secteur public se retrouvent avec un pouvoir de négociation limité.

Si ces analystes ont raison de souligner la réticence des responsables syndicaux millionnaires d'innover et de lancer de nouvelles tentatives pour organiser les travailleurs, on peut se demander pourquoi la classe ouvrière et la classe moyenne qui ne se syndiquent pas n'ont pas pris elles-mêmes l'initiative de s'organiser. Les apparatchiks syndicaux ont un long passé de concessions faites au patronat sur le dos des travailleurs qui remonte à au moins une vingtaine d'années et, cependant, ceux qui sont touchés de plein fouet et ceux qui ont perdu leur emploi n'ont pas organisé de réseau de solidarité alternatif.

Les analystes politiques insistent sur la nature oligarchique et restrictive du système électoral qui empêche l'émergence de nouvelles initiatives politiques. Le coût des campagnes électorales, qui se chiffre à plusieurs millions de dollars, l'emprise quasi-monopolistique qu'ont les élites des deux partis du capital sur les médias et l'obstacle juridique à franchir avant de pouvoir devenir candidat officiel, découragent les électeurs dégoutés de soutenir de nouvelles initiatives d'un parti politique. Mais la question la plus complexe est de savoir pourquoi il n'y a pas eu d'actions de masse, en dehors de la structure électorale des partis, pour affronter l'oligarchie politique, le monopole capitaliste des médias, et pour changer les contraintes juridiques afin d'avoir le droit d'entrer effectivement dans l'arène électorale.

Pourquoi des actions de masse ont-elles lieu dans d'autres pays encore plus répressifs, face à des contraintes juridiques similaires et des oligarchies bien implantées?

Si des «contraintes externes» semblables à celles qu›on trouve aux Etats-Unis conduisent à des réactions comportementales différentes, on peut se poser la question de savoir si les divergences au sein de la classe ouvrière et la classe moyenne ne peuvent pas être à l›origine de la passivité et l›immobilité.

Quelques auteurs, essentiellement de gauche, citent le divorce ou la distance qui existe entre les intellectuels/universitaires et les classes moyenne et ouvrière forcées d›accepter des emplois en-dessous de leurs qualifications. Aux Etats-Unis, il y a peu d›intellectuels – des auteurs engagés politiquement et des maîtres de conférence sur la politique.

Ce qui passe pour l›»élite intellectuelle», ce sont des universitaires de profession, employés à plein temps, dont l›attitude dans la vie quotidienne et en société ne varie guère, quelles que soient les idées qu›ils professent. L›immense majorité des universitaires de gauche considèrent qu›ils font du «militantisme» en lisant leur prose devant leurs pairs à des «forums de gauche» ou «sociaux», qui varient peu, dans la présentation et l›impact qu›ils ont, des réunions classiques de professionnels.

Même pour ces universitaires de gauche qui jouent un rôle politique, celui-ci est en grande partie en rapport avec les caciques multimillionnaires des syndicats et leur appareil loyaliste. En conséquence, les universitaires progressistes n›ont guère de contacts avec l›immense majorité des travailleurs qui sont en dehors des syndicats, ni avec ces sections syndicales dissidentes qui s›opposent au réseau des syndicats liés au parti démocrate et auxiliaires du patronat.

Autre explication du «Paradoxe»

Un des problèmes majeurs qui empêche la compréhension du paradoxe, c'est le traitement du concept-clé de «crise». De nombreux analystes conçoivent la crise de façon holistique, en partant du principe que ce qui est «général» ou «systémique» a un effet homogène sur les classes moyenne et ouvrière.

En fait, l'immense majorité, disons trois quarts d'entre eux, n'ont pas été gravement touchés par la «crise». En supposant qu'il y a environ 20% de chômeurs et de sous-employés, et si on y ajoute ceux qui ont subi des changements sérieux de statut, il reste encore au moins 70% dont la préoccupation principale est de préserver leur position de «privilégiés» et de se désolidariser de ceux qui sont sortis de leur orbite classe-social.

Aux Etats-Unis, plus que dans n'importe quel autre pays, les importantes différences internes, entre employés et chômeurs/sous-employés, se sont traduites par la concurrence entre eux, pas par la solidarité. Dans la plupart des pays du monde, les travailleurs au chômage ou sous-employés peuvent espérer recevoir un soutien actif de la part des travailleurs syndiqués, aux Etats-Unis, sitôt que les salariés perdent leur emploi et ne peuvent plus payer leur cotisation syndicale, ils sont abandonnés. Même en matière de vie familiale, sociale et locale, ils sont considérés comme un «coût», une menace potentielle sur la baisse des revenus de ceux qui ont un emploi. Ceux qui travaillent considèrent les chômeurs et ceux qui ont de bas salaires comme un coût social, et donc, une charge financière supplémentaire, plutôt que comme des camarades de lutte pour imposer aux capitalistes de payer plus d'impôts et de réduire les dépenses pour faire la guerre. Pour les travailleurs, «augmentation des impôts» se traduit par «fuite des capitaux»; «réduction des dépenses militaires» par «perte d'emplois dans l'industrie de la guerre».

La segmentation au sein des classes moyenne et ouvrière fonctionne à de nombreux niveaux. Le plus frappant, c'est l'écart de salaire entre celui des responsables syndicaux haut-placés qui touchent plus de 300.000 dollars/an, sans compter les avantages, et celui des chômeurs/ sous-employés qui vivent avec moins de 30.000 dollars. Ces écarts financiers jouent un rôle important sur le plan politique et social.

L'appareil syndical achète sa «sécurité de l'emploi» avec des dons de dizaines de millions de dollars qu'il verse principalement au Parti démocrate pour s'assurer que les syndicats conserveront leur statut officiel et le droit aux négociations collectives.

En d'autres termes, les syndicats qui représentent 12% de la population active, sont une «force captive» de l'Etat accablé par la crise, ce qui exclut toute initiative sociopolitique qui représenterait les revendications et les intérêts des travailleurs sous-employés et des travailleurs mal payés non syndiqués.

Les classes moyenne et ouvrière sont touchées différemment par les crises: ceux qui ont un emploi et qui sont liés au Parti démocrate placent la fidélité au parti au-dessus de toute notion de solidarité de classe.

Ceux qui ont un emploi ne soutiennent pas les sans-emploi – ils les voient comme des rivaux qui se battent pour avoir une part du gâteau de ressources qui s'amenuisent de plus en plus.

Si on examine ces deux groupes en détail, on s'aperçoit que ceux qui sont mal payés, qui sont au chômage ou sous-employés sont souvent des jeunes de moins de 30 ans, des noirs, des latinos, et des parents isolés; ceux des classes moyenne et ouvrière qui sont mieux payés sont plutôt plus âgés, blancs, instruits et d'origine anglo-juive. Les divisions ethnico-culturelles, générationnelles, et raciales jouent un rôle beaucoup plus important aux Etats-Unis que partout ailleurs, à cause de l'élimination de la notion de classe en matière d'identité et de perspective, qui a annihilé toute notion de solidarité de classe.

La segmentation au sein des classes moyenne et ouvrière est plus importante aux Etats-Unis parce que ceux qui ont un emploi stable profitent dans de nombreux cas des problèmes que connaissent ceux qui sont au chômage ou sous employés.

Les saisies immobilières touchent plus de 10 millions de ménages incapables de rembourser leur prêt. Les banques, désireuses de récupérer une partie de leur argent, proposent de revendre les maisons à des prix défiant toute concurrence.

Les acquéreurs de maisons des classes moyenne et ouvrière qui ont un emploi sont ravis d'acheter, même si ceux de leur classe sociale sont expulsés et se retrouvent à la rue ou dans une caravane. Il n'y a pas d'actions pour empêcher ou manifester contre les expulsions de voisins, de collègues de travail et/ou de parents; au lieu de ça, les gens se renseignent discrètement sur la date de la vente aux enchères.

Les travailleurs qui sont mieux rémunérés cherchent à obtenir des biens de consommation meilleur marché dans les grandes surfaces qui versent à leurs employés le salaire minimum. Les «intérêts» des travailleurs sont définis par les intérêts immédiats de consommateurs individuels et non pas en matière d'amélioration d'intérêts stratégiques émanant du potentiel social et politique d'une classe sociale organisée.

Les propriétaires de maisons des classes moyenne et ouvrière qui ont un emploi se considèrent comme des «contribuables», et s'allient aux magnats capitalistes de l'immobilier qui luttent pour faire baisser les impôts en réduisant les services sociaux pour la classe ouvrière à faibles revenus et les chômeurs.

L'augmentation des manifestations contre les impôts des classes bourgeoise, moyenne et ouvrière est en fait le signe d'une guerre d'un segment de cette classe contre une autre. De toute évidence, un des segments se bat pour arracher les miettes de la bouche d'un autre segment.

Même au sein de la classe ouvrière syndiquée, il y a division. Une partie des travailleurs syndiqués a obtenu des augmentations de salaires, de retraites et d'assurance-maladie grâce aux luttes collectives, sans se préoccuper des intérêts, des revendications et des besoins de la marée de travailleurs non syndiqués, qui étaient en train de passer à un statut inférieur tout en payant davantage d'impôts. C'est ainsi que leurs écarts socio-économiques ont été politisés et exploités par la droite - et que les secteurs public-privé des classes moyenne et ouvrière se sont trouvés à lutter les uns contre les autres pour récupérer les miettes d'un budget en baisse.

Alors que les services publics de santé et d'éducation se détérioraient, les classes moyenne et ouvrière se sont divisées entre ceux qui se sont tournés vers les cliniques et les écoles privées et ceux qui sont restés dépendants des services publics, et qui fonctionnent grâce aux fonds publics.

Ces catégories liées au «privé» s'opposaient aux impôts qui servent à financer le secteur public, laminant toute solidarité de classe pour améliorer le financement et la qualité de la santé et de l'éducation publiques.

Conclusion

Il est clair que la crise du capitalisme a provoqué des réactions contradictoires parmi les différents segments des classes moyenne et ouvrière selon les intérêts des uns et des autres. Le fait de ne pas s'identifier à une classe, l'écart financier interne entre les leaders et leurs partisans, les divisions générationnelles, ainsi que l'attachement partisan à un parti ont sapé la solidarité de classe et conduit à des récriminations futiles et une hostilité diffuse.

La rivalité – et non pas la solidarité — au sein des classes moyenne et ouvrière est la raison de l'immobilité profonde des Américains face à une crise économique prolongée et qui s'aggrave.

On le constate aujourd'hui comme dans le passé. Y a-t-il des perspectives pour un avenir différent? Y a-t-il une possibilité de rassembler les différentes catégories au sein des classes

Suite à la page (14)

Conversation avec Julian Assange (Wikileaks)

2ème Partie

HUO : Je suis toujours intéressé par ces projets qui meurent parce qu'ils ont été censurés ou parce qu'ils sont trop gros ou pour toute autre raison. Quels sont les projets de Wikileaks qui n'ont pas vu le jour ?

JULIAN ASSANGE : Il y en a beaucoup. Je ne suis pas certain que ce soit exact de dire qu'ils sont morts parce qu'il faut espérer que beaucoup seront réalisés, ou sont en cours de réalisation. Nous sommes encore trop jeunes pour faire un bilan et dire «ah, ça c'est quelque chose que nous aurions dû faire». Mais nous avons effectivement connu un échec.

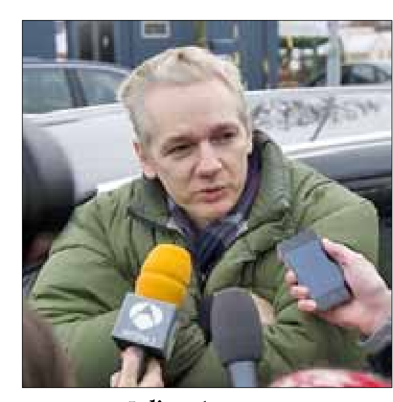
J'avais cette idée que le volume d'informations à traiter et qui n'avait jamais été rendu public était bien trop gros pour être géré uniquement par le Quatrième Pouvoir. Pour prendre un exemple récent, tous les journalistes du monde ne suffiraient pas pour faire une analyse des 400.000 documents que nous avons publiés sur l'Irak et, bien sûr, ils ont aussi d'autres choses à faire. J'ai toujours su que ce serait le cas, j'étais confiant dans le volume d'informations que nous allions recevoir.

Nous avons donc pensé à faire appel au bénévolat, à tous ceux qui passent du temps à écrire sur des sujets qui ne sont pas vraiment importants et les orienter vers les documents que nous avions publiés, un matériel qui représente un grand potentiel de changement si les gens s'en saisissent, s'ils l'analysent, le remettent en contexte et le diffusent autour d'eux.

J'ai tout essayé, mais en vain. Je voyais tous ces gens qui écrivaient des articles pour Wikipedia, et tous ceux qui écrivaient dans des blogs, surtout qui traitent des questions de guerre et de paix. Et je pensais à toute cette énergie gâchée. Lorsqu'on demande aux blogueurs pourquoi ils n'écrivent pas des articles originaux, ils répondent « eh bien, nous n'avons pas de sources originales pour écrire un article original ».

Alors je pensais que plutôt que d'écrire pour Wikipedia sur un sujet qui n'aura aucun effet sur la politique, la possibilité d'écrire sur un rapport secret qui venait d'être révélé au monde entier allait être irrésistible. C'est du moins ce que je croyais.

Mais je vais vous donner un exemple de ce que nous avons découvert. J'ai publié un rapport secret des services de renseignement de l'armée américains sur les évènements à Falloujah lors de la première bataille de Falloujah en 2004, et cela avait l'air d'être un très bon document – recouvert de tampons officiels et tout, avec de jolies cartes en couleur, et une bonne



Julian Assange

description militaire et politique des évènements, et même du rôle primordial d'Al Jazeera. Et il contenait une analyse sur ce que les Etats-Unis auraient dû faire, à savoir préparer politiquement et psychologiquement la ville avant d'y entrer. A Falloujah, certains sous-traitants de l'armée US avaient été attrapés et pendus, et la riposte US a été d'envahir la ville. Alors, à la place d'une opération soigneusement préparée, on a assisté à une escalade. Ils n'avaient même pas mis en place les éléments politiques et médiatiques de soutien à une telle opération.

C'était un document très intéressant, et nous l'avons envoyé à 3000 personnes. Pendant cinq jours, rien n'a été publié. Puis, un petit rapport d'un ami à moi, Shaun Waterman à (l'agence de presse US) UPI, a été publié sous forme de dépêche, puis un autre par un type appelé Davis Isenberg, qui passe la moitié de son temps au Cato Institute, mais qui l'a publié pour le magazine Asia Times. Mais avant la dépêche dUPI, il n'y avait rien chez les blogueurs, rien chez les gens de Wikipedia, rien de la part des intellectuels de gauche, rien du côté des intellectuels arabes, absolument rien. Qu'est-ce qui se passait ? Pourquoi personne n'a passé du temps sur ce document extraordinaire ?

J'en ai tiré une conclusion à deux niveaux. Premièrement, et pour ne fâcher personne, ces gens ne savent pas mener le débat intellectuel. Ils ont été pacifiés et se contentent de réagir aux grands médias. Lorsque le New York Times publie quelque chose en première page, là ils réagissent. Alors prétendre qu'ils débusquent l'information et la révèlent au public, ça c'est une interprétation généreuse.

Mais je crois que le principal facteur, pour ceux qui ne sont pas des professionnels, et peut-être aussi pour ceux qui le sont, est simplement qu'ils recourent à l'écrit pour défendre des valeurs qui sont en conformité avec le



Nadhmi Auchi

support pour lequel ils écrivent. L'objectif de la plupart des auteurs non-professionnels est de produire au moindre coût un contenu qui leur permettra de démontrer leur degré de conformité auprès du groupe visé et d'en séduire le plus grand nombre possible.

Si je suis, disons, un européen de gauche, pourquoi est-ce que l'analyse du document secret sur Falloujah ne m'intéresserait-il pas ? En réalité, il m'intéresse, mais la quantité de travail à fournir comparée aux bénéfices que je pourrais escompter en tirer n'est pas encourageante. Le travail à fournir serait de lire et de comprendre un document de 30 pages, et ensuite de rédiger un article qui serait diffusé au sein de son groupe et leur prouverait que ce document est important.

C'est d'ailleurs ce que font le New York Times et les autres grands médias. Et par la même occasion, ils ont aussi organisé le marché de leurs critiques. Il suffit de lire un seul article du New York Times et de publier une réaction. Tout est déjà en place et exploité.

HUO : Vous avez des projets d'avenir ?

JULIAN ASSANGE : Oui, beaucoup. Je vais en citer un qui est intéressant. La phrase d'Orwell, *« Celui qui contrôle le présent contrôle le passé, et celui qui contrôle le passé contrôle l'avenir »,* n'a jamais été aussi vraie. Avec les archives électroniques, avec toutes ces archives numériques, le contrôle du présent permet de supprimer le passé sans laisser de traces. Comme jamais auparavant, on peut faire disparaître, et pour toujours, le passé, et sans laisser de traces.

La phrase d'Orwell est née de ce qui est arrivé en 1953 à la Grande Encyclopédie Soviétique. Cette année-là, Staline est décédé et Beria est tombé en disgrâce. Avant sa disgrâce, la Grande Encyclopédie Soviétique contenait une page et demi sur Beria. Il a été décidé que la description flatteuse de Beria devait disparaître. Alors on a produit une page de mise à jour qui a été envoyée à tous les détenteurs connus d'un exemplaire de l'Encyclopédie, en leur indiquant que la nouvelle page - une version augmentée sur le Détroit de Béring - devait être collée sur l'ancienne.

Mais les lecteurs de l'Encyclopédie pouvaient voir qu'une page avait été collée par dessus ou que l'ancienne avait été déchirée – en fait tout le monde se rendait compte de la substitution ou de l'omission, nous sommes donc au courant. C'est à ça que se référait Orwell.

En 2008, un des hommes les plus riches de la Grande-Bretagne, Nadhmi Auchi – un Irakien qui est devenu riche sous un des ministères du pétrole de Saddam Hussein et qui est parti s'installer en Grande-Bretagne au début des années 80 – a engagé toute une série d'actions en justice contre des journaux et des blogs. Il avait été condamné en France en 2003 pour corruption par la juge Eva Joly en rapport avec le scandale ELF.

HUO : Elle était la juge d'instruction. Je m'en souviens, je vivais en France à l'époque. La presse en parlait tous les jours.

JULIAN ASSANGE : Exact. Nadhmi Auchi a des intérêts partout dans le monde. Sa société de holding au Luxembourg chapeaute plus de 200 sociétés. Il a des sociétés au nom de sa femme au Panama, des intérêts au Liban et dans le marché des télécommunications en Irak, et il est accusé d'être impliqué dans le trafic d'armes en Italie. Il a aussi un investissement de 2 milliards de dollars près de Chicago.

Il est aussi le principal financier d'un dénommé Tony Rezko, qui était un des principaux récolteurs de fonds d'Obama, pour ses différentes campagnes avant celle de la présidence, pour le Sénat par exemple.

Rezko levait des fonds aussi pour Rob Blagojevich, l'ancien gouverneur de l'Illinois tombé en disgrâce. Rezko a été condamné pour corruption en 2008. Mais en 2008, Barack Obama était dans la course contre Hillary Clinton pour la nomination à la candidature du Parti Démocrate. Alors on s'est intéressé à Tony Rezko, qui était impliqué dans l'achat d'une maison pour Barack Obama. Et on s'est intéressé ensuite à la source d'une partie du financement de l'achat de cette maison, et de là on s'est intéressé à Nadhmi Auchi, qui à l'époque avait donné à Tony Rezko 3,5 millions de dollars en violation d'une décision de justice. Auchi a ensuite ordonné à un cabinet d'avocats, Carter-Ruck, de poursuivre tous ceux qui avaient publié quelque chose sur l'affaire de corruption de 2003 en France.

Et ces articles ont commencé à être retirés, à disparaître de partout.

HUO : Ils étaient littéralement supprimés des archives électroniques.

JULIAN ASSANGE : Oui. Le quotidien The Guardian a retiré trois articles. Le Telegraph, un. Et il y en a eu d'autres. Si vous tapez l'adresse de ces articles vous tombez sur une page « not found », la page n'existe plus. Il n'est pas dit que la page a été retirée sous la menace d'actions en justice, seulement que l'article n'existe plus, qu'il a même cessé d'avoir existé. Des portions de notre histoire sont donc en train de disparaître comme si elles n'avaient jamais existé.

HUO : Ce qui est très différent des livres – même avec les dictateurs qui tentent de supprimer ou de brûler un livre, il y avait toujours des copies qui traînaient. Les livres ont cette capacité, n'est-ce pas ? On ne peut jamais vraiment les éliminer totalement.

JULIAN ASSANGE : Exact. Avec les journaux, c'est très différent, et c'est très différent aussi avec la Grande Encyclopédie Soviétique. La situation actuelle est bien pire. Alors que faire ?

Je veux m'assurer que Wikileaks ne sera jamais corrompu de cette manière. Nous n'avons jamais dépublié quelque chose qui a été publiée. C'est facile pour moi de le dire, mais comment convaincre le public ? Impossible.

Il y a certaines choses que nous avons pris l'habitude de faire, comme fournir des clé de cryptage pour certains fichiers que nous avons publiés, ce qui permet de faire une vérification partielle si vous avez une portion d'un fichier crypté. Mais cela ne suffit pas. Et nous sommes une organisation dont le contenu est constamment sous attaque. Nous avons eu plus de 100 menaces sérieuses d'actions en justice, et de nombreuses actions des services de renseignement et autres.

Mais ce problème, et sa solution, est aussi la solution à un autre problème, qui est celui-ci : comment désigner de manière consistante et globale une portion de notre mémoire collective de manière à pouvoir s'y référer avec précision ? Et lorsque je parle de s'y référer, je ne parle pas de le faire comme nous le faisons maintenant, dans une conversation, mais à travers l'espace et le temps.

Par exemple, si je commence à parler du Premier Amendement, que vous connaissez, dans le cadre de la présente conversation. Je parle du premier amendement de la Constitution des Etats-Unis. Mais qu'est-ce que cela signifie ? Ce n'est qu'une abstraction de quelque chose. Imaginez que ce premier Amendement n'existe que sous forme numérique, et que quelqu'un comme Nadhmi Auchi s'y attaque et le fait disparaître pour toujours, ou le fait remplacer par un autre texte. Bon, nous savons que le premier amendement a été recopié partout alors, dans ce cas, ce sera facile à vérifier. S'il y a un doute au cours de notre conversion sur le premier amendement, ou si on veut vérifier un détail, on pourra trouver une copie n'importe où, et toutes les copies seront identiques. Mais ça c'est parce que le texte est court et ancien et très répandu.

Dans le cas de Nadhmi Auchi, huit articles ont été retirés. Mais des retraits similaires, sous des pressions juridiques ou politiques, il y en a partout. Et ce n'est que la partie visible de l'iceberg. Et il y a aussi toutes les formes de suppression moins intentionnelles mais plus pernicieuses, comme par exemple lorsqu'une société fait faillite et disparaît en même temps que ses archives électroniques.

Il faut donc trouver un moyen pour pouvoir identifier chaque information, indépendamment de sa représentation - texte, video, audio - un moyen où le nom de l'objet serait intrinsèquement lié à ce qu'il est. Un moyen où le nom servirait à se référer à une information, et si quelqu'un tente de modifier cette information, ce serait soit impossible, soit facilement détectable. En fait il existe bien un moyen pour créer des noms qui dépendent intrinsèquement du contenu intellectuel, sans considération de facteurs extrinsèques.

Je vais essayer d'être plus clair : imaginez que l'URL (l'adresse internet d'une page – NdT) soit le nom de quelque chose. Imaginez par exemple que le texte de la bible de King James dans le Projet Gutenberg soit désigné par un URL. Cet URL est un raccourci, facile à manier, qui vous amène directement au texte en question.

Mais le problème avec cet URL est qu'il ne désigne rien en tant que tel. Il renvoie vers une page, une page dont le contenu est contrôlé par une organisation ou une entreprise, celle qui est propriétaire du site.

On peut parfaitement imaginer que les responsables du projet Gutenberg décident de substituer le texte de la bible par celui du Talmud. L'adresse de la page, l'URL, ne changera pas pour autant. C'est toute une question de volonté de la part de celui qui contrôle le contenu de la page à l'adresse en question.

HUO : C'est devenu une affaire privée.

JULIAN ASSANGE : Exactement. Nous subissons tous la privatisation des mots, une privatisation d'abstractions fondamentales que les êtres humains emploient pour communiquer. La manière de faire référence à notre mémoire collective est en train d'être privatisée, en train d'être aspirée dans des noms de domaines contrôlés par des sociétés privées, des institutions ou des états.

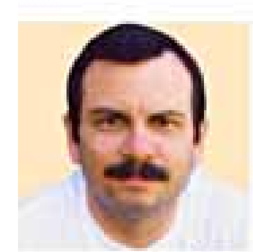
HUO : Ce n'est donc plus ce que Lawrence Weiner appelait un « contenu public libre », mais le contraire.

JULIAN ASSANGE : Oui, le contraire. Et nous pourrions assister à des changements délibérés, pernicieux, comme quelqu'un qui remplacerait volontairement le texte de la bible de King James par celui du Talmud. Bien sûr, dans ce cas il est peu probable que cela arrive.

Suite à la page (15)

Les cinq : Lettre de juillet à Obama

Libérez les Cinq Cubains !


Fernando González


Ramón Labañino


Antonio Guerrero


Gerardo Hernández


René González

Combattants héroïques contre la terreur de l'impérialisme américain

Monsieur le Président,

Les cinq cubains Gerardo Hernández Antonio Guerrero, Fernando González, Ramón Labañino et René González. sont emprisonnés dans votre pays depuis près de treize ans. Ils étaient venus infiltrer les milieux terroristes de Miami pour éviter les attentats qui se multipliaient contre les infrastructures touristiques de La Havane dans les années quatre vingt dix. La remise de documents au FBI en juin 1998 par le gouvernement Cubain sur les agissements passés et à venir de la mafia de Floride a été à l'origine de leur arrestation.

Les interventions publiques de personnalités, aussi bien dans votre pays que dans le monde entier se sont multipliées ces derniers mois en faveur de ces cinq patriotes.

Quelques exemples : Le 27 mars 2011, l'ex président des Etats-Unis Jimmy Carter, lauréat du prix Nobel de la Paix 2002 déclarait lors de sa visite privée à La Havane : « …Je crois que la rétention des cinq cubains n'a pas de sens, les tribunaux états-uniens et aussi les organisations de droits de l'homme dans le monde ont eu des doutes. Maintenant, ils en sont à 12 ans passés en prison et j'espère que dans un futur proche ils seront libérés afin de rentrer dans leurs foyers … »

Presque simultanément, Wayne S. Smith, ancien chef de la Section des Intérêts Américains à la Havane (officine qui joue le rôle d'ambassade) s'exprimait dans le même sens. Cet humaniste a obtenu le prix Gandhi de la paix en 1992, et celui des Droits de l'Homme en 2008.

Voici quelques extraits de sa longue intervention publiée sous le titre "More Chicanery in the Cases of the Cuban Five » le 28 mars dans « Center for International Policy »: "Beaucoup d'Américains semblent croire que les désormais célèbres cinq Cubains espionnaient les Etats-Unis pour le compte de La Havane, et méritent donc les années de prison dont ils ont écopé. Mais c'est loin de la vérité. En effet, alors qu'ils étaient effectivement membres du Service de Renseignement Cubain ils avaient été envoyés aux États-Unis non pas pour espionner le gouvernement américain ou une de ses entités, mais pour infiltrer certaines organisations d'exilés cubains et recueillir des informations sur les activités terroristes qu'elles menaient contre Cuba (…) il n'est pas surprenant qu'en août 2005, les trois juges de la Cour d'appel du onzième arrondissement à Atlanta chargés de l'appel des Cinq, aient annulé les condamnations du tribunal de Miami et ordonné un nouveau procès. Cette décision n'était pas pour plaire à l'administration Bush. C'est ainsi que le 31 octobre 2005 la Cour d'appel au complet, formée de douze juges, a dû revoir les conclusions du panel des trois juges. Le 4 juin 2008, cette cour d'appel confirmait la condamnation initiale de la Cour de Miami, ramenant l'affaire à sa case départ. La volonté de la Maison Blanche était faite.


Barack Obama le président des Etats-Unis

L'année suivante, cependant, avec la venue du nouveau président à la Maison Blanche, nous pouvions espérer un avis favorable pour que l'affaire soit entendue auprès de la Cour Suprême de Justice. Hélas, en mai 2009, Elena Kagan, représentant le gouvernement de Barack Obama, a émis un avis défavorable à une telle audience. C'est triste et regrettable de voir qu'une telle injustice n'ait pu être corrigée à ce niveau. Il reste maintenant un dernier recours, celui d'un appel collatéral … »

Après avoir détaillé la sollicitation d 'appel collatéral de Gerardo Hernández et d'Antonio Guerrero devant la Cour du district de Sud Floride, Wayne S. Smith conclut : «Sur la base de ces dossiers d'information juridique, Gerardo et Antonio devraient bénéficier de la tenue d'un nouveau procès et leurs condamnations injustes, revues. Au vu de l'histoire passée, il est cependant difficile d'être optimiste. Pourtant il faut que la justice soit faite sur l'affaire des Cinq afin de gommer cette tache faite à l'honneur du système américain de Justice. »

Ce n'est pas encore fait, quand on voit que le 14 juin dernier, le terroriste Posada carilles a été accueilli en héros par le maire de Hialeah, du comté de Miami-Dade, qui lui a remis les clefs de sa ville !

Trois mois plus tard, le premier juin, c'est au tour d'un ancien ministre de la Justice des Etats-Unis, Ramsey Clark, de s'exprimer en faveur des Cinq. Se montrant optimiste il a déclaré lors de sa visite à Cuba, dans le programme de télévision Table Ronde: «… J'ai toujours été optimiste et j'espère que ces cinq hommes courageux seront

Suite à la page (19)

Soudan
Un formidable point d'appui pour Washington dans la région

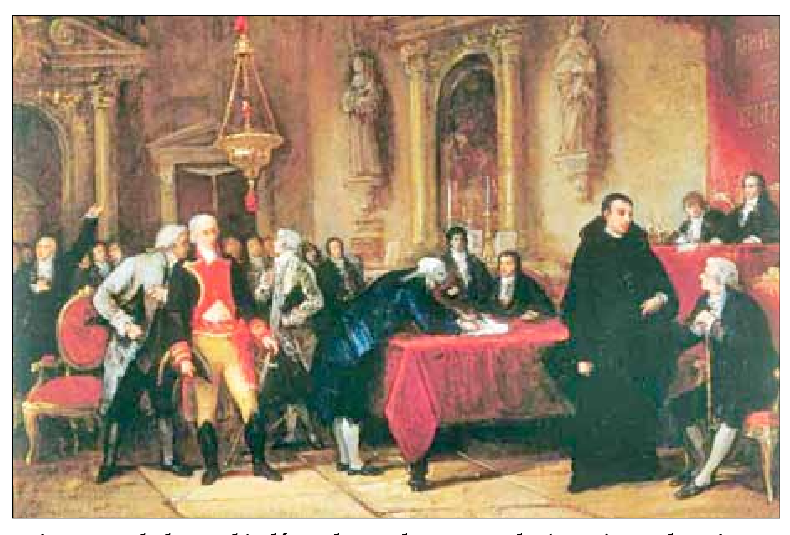
Par Pierre Barbancey

L'équation paraît simple. Un référendum est organisé au mois de janvier. Il consacre la volonté largement majoritaire du peuple du Sud-Soudan d'accéder à l'indépendance. Un fait accepté par la communauté internationale, qui se prépare à accueillir le petit dernier en son sein. En réalité, la situation est plus complexe qu'il y paraît. D'abord, parce qu'on oublie trop souvent que la longue lutte menée par l'Armée de libération du peuple du Soudan (SPLA, devenu depuis Mouvement, SPLM) sous la direction de son chef historique, John Garang, ne visait pas à l'indépendance mais à une autonomie au sein d'un Soudan fédéral et démocratique. Une vision que ne partageaient pas les États-Unis, longtemps hostiles à ce mouvement qui, avant 1991, c'est-à-dire au temps de la guerre froide, se trouvait dans le camp opposé aux Occidentaux.

Poussé par différents lobbies, pétrolier bien sûr, mais aussi évangélique avec la volonté de défendre les « chrétiens du sud » contre « les musulmans du Nord », Washington a pressé pour qu'un accord soit signé entre Juba et Khartoum. Étrangement, quelques mois à peine après la signature de cet accord, John Garang trouvait la mort dans un accident d'hélicoptère… Ce n'est qu'avec la disparition du leader du SPLM que la volonté d'indépendance, portée par son successeur, Salva Kiir, a été placée au centre de la problématique. Pour Washington, c'est un formidable point d'appui dans cette Afrique de l'Est instable mais qui regorge de richesses, borde la mer Rouge et où coule le Nil, l'or bleu. Pour l'Afrique, le risque est grand de voir d'autres États imploser au gré de revendications séparatistes. Surtout, ces précédents pourraient très bien gagner le Moyen-Orient. On sait que dans les scénarios élaborés par les stratèges américains, celui de la création de micro-États basés sur des notions ethniques ou religieuses revient régulièrement. La Syrie pourrait en être le premier exemple. Au sein du SPLM, si la notion d'indépendance a été acceptée, on est loin de vouloir rompre tous les ponts avec Khartoum, comme en témoigne le nom du nouveau pays: Sud-Soudan. Surtout, le SPLM a installé une branche nordiste à Khartoum, alors que les points de litiges sont encore nombreux avec le pouvoir islamiste, pour travailler avec l'opposition démocratique soudanaise, en espérant qu'un changement de régime au Nord permettra le développement de relations mutuellement fructueuses entre le sud et le nord du Soudan.

L'Humanité 5 Juillet 2011

Bicentenaire de la déclaration d'indépendance du Venezuela


Signature de l'acte d'indépendance du Venezuela (1811), par le peintre vénézuelien Martín Tovar y Tovar (1876). Col. Galería de Arte Nacional

C'est le 5 juillet 1811, sous l'impulsion des généraux Francisco de Miranda et Simon Bolivar, qu'un congrès réuni à Caracas déclare l'indépendance du Venezuela.

Le processus a débuté le 19 avril 1810, date à laquelle le conseil municipal de Caracas a pris le pouvoir au nom du roi d'Espagne Ferdinand VII, et a déposé le commandement espagnol. L'Espagne était alors en pleine guerre contre la France de Napoléon. Le roi Ferdinand VII avait dû abdiquer et un Conseil de Régence avait été établi à Cádiz, le dernier port contrôlé par les espagnols, tandis que Napoléon instituait Joseph à la tête du pays.

Suite à la page (19)

Les nouvelles républiques bananières sont en Europe

Par Bernard Cassen

C'est l'écrivain américain O.Henry qui, au début du XXème siècle, inventa l'expression « république bananière » pour désigner les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes qui n'avaient de république que le nom.

Les oligarchies locales étaient entièrement inféodées à la multinationale américaine United Fruit Company (rebaptisée United Brands Company en 1970, puis Chiquita Brands International en 1989) ou à sa concurrente la Standard Fruit. Ces deux grandes productrices et exportatrices de bananes étaient elles-mêmes intimement liées au gouvernement de Washington qui constituait leur bras armé. Depuis la formulation, en 1823, de la doctrine Monroe, on ne compte plus, en Amérique latine, les interventions militaires, éliminations de dirigeants progressistes et coups d'Etat organisés ou soutenus par les Etats-Unis pour préserver les privilèges de leurs entreprises.

A cette fin, la Maison Blanche pouvait compter sur la complicité et le zèle de gouvernements locaux corrompus et habitués à obéir aux ordres de l'ambassadeur des Etats-Unis. En 1927, un document du Département d'État sur l'Amérique centrale résumait parfaitement la situation : « Nos ambassadeurs accrédités dans les cinq petites républiques qui s'étendent de la frontière mexicaine à Panama ont été des conseillers dont les conseils ont eu force de loi dans les capitales où ils résident respectivement ». Mais quand il n'existait pas (ou pas encore) de dirigeants suffisamment serviles, Washington prenait directement le contrôle des deux secteurs stratégiques de la gestion du pays (en dehors des forces armées et de la police) : la collecte des impôts et les services des douanes. Ce fut le cas, entre autres, à Cuba (via l'amendement Platt à la Constitution nationale en 1902), à Haïti, en République Dominicaine, au Nicaragua. Il s'agissait donc d'enclaves américaines extra-territoriales [1] exerçant la réalité du pouvoir dans des Etats théoriquement souverains.

L'Europe ne produit pas de bananes, mais elle a déjà ses républiques bananières. Pour s'en convaincre, il suffit de remplacer United Fruit par banques et marchés financiers ; amendement Platt par Pacte pour l'euro ; la troïka ambassadeur américain, marines et contrôleur des douanes par une autre troïka : Commission européenne, Banque centrale européenne et Fonds monétaire international. Les capitales de ces républiques ne sont plus La Havane, Port-au-Prince, Saint-Domingue ou Managua, mais Athènes, Dublin, Lisbonne (et demain Madrid et après-demain Rome, voire Paris). Leurs gouvernements ont accepté de devenir de simples protectorats auxquels ne reste d'autre liberté que celle d'imposer à leurs peuples des plans d'austérité à perpétuité et de bradage généralisé des biens publics, tels qu'ils sont concoctés à Bruxelles, Francfort, Berlin et Washington.

Les techniques de « persuasion » sont devenues plus sophistiquées. Il n'est plus besoin de brandir la menace de coups d'Etat militaires. Au contraire, la politique du « gros bâton » financier est présentée par les médias et la plupart des dirigeants européens comme de nature presque humanitaire : il s'agit de « sauver » la Grèce, l'Irlande, le Portugal, etc. Y compris contre leurs propres peuples ! Jusqu'ici, les gouvernements n'ont tenu aucun compte des grèves, manifestations, mouvements d'Indignés et même sondages d'opinion qui dénoncent leur soumission aux diktats des marchés. Tous appréhendent cependant le moment où leur servitude volontaire provoquera des explosions sociales qu'ils ne maîtriseront pas.

Mémoire des Luttes 30 juin 2011

The Shelters

continued from p(9)

According to the CDC, formaldehyde exposure can exacerbate symptoms of asthma and has been linked to chronic lung disease. Studies have shown that children are particularly vulnerable to its respiratory effects. The chemical was recently added to the US Department of Health and Human Services' "*Report of Carcinogens,*" based on studies linking exposure to formaldehyde with increased risk for rare types of cancer.

"*You should get those kids outta there,*" Maddalena said. The scientist emphasized that Haiti's hot and humid climate could well be contributing to high emissions of the carcinogen in the classroom. Indeed, months before the launch of the Clinton trailer project, the nation's climate was widely cited as a key problem with a trailer industry proposal to ship FEMA trailers to Haiti for shelter after the earthquake. The proposal was ultimately rejected by FEMA, following a critical letter from Bennie Thompson, chair of the House Committee on Homeland Security, who argued, "*This country's immediate response to help in this humanitarian crisis should not be blemished by later concerns over adverse health consequences precipitated by our efforts.*"

Yet several months later, the *Knoxville News Sentinel* reported that Clayton Homes had been awarded a million-dollar contract to ship 20 trailers to Haiti, for use as classrooms for schoolchildren. The Clinton Foundation claims it went through a bidding process before awarding the contract to Clayton Homes, which was already embroiled in the FEMA trailer lawsuit. But despite repeated requests, the foundation has not provided *The Nation* with any documentation of this process.

There are hints that Clayton Homes aggressively pursued the contract. For example, a company press release dated Aug. 6, 2010, notes, "*When former President Bill Clinton was named to head the relief effort, Clayton's Director of International Development, Paul Thomas, called the Clinton Foundation to see if there was a way to help.*"

The chief of staff for the office of the UN Special Envoy, Garry Conille, emphasized that the foundation's decision-making on the project took place in a context of great urgency, with the advent of the 2010 hurricane season, when 1.5 million people were living in tent camps. "*Under the circumstances, with all these people exposed, with the first rains,*" said Conille, "*it would have been completely acceptable to go to a single source, but we didn't.*"

The Clinton Foundation's chief operating officer, Laura Graham, said in a phone interview that the contract was awarded to Clayton on the basis of a "*limited request for proposals*" from nine companies. She added that the decision was informed by "*recommendations from a panel including a lot of these experts that do this work for a living, and Clayton was recommended as the most cost-efficient, with the best product and with the strongest Haitian partner.*" She clarified that she did not participate in the bidding process but said there were "*representatives from the foundation as well as [the UN] Office for the Coordination of Humanitarian Affairs [OCHA], the UN Special Envoy Office and the International Organization for Migration [IOM]…and there was a request for proposals run by them.*"

When asked to comment on that claim, Bradley Mellicker, IOM's Port-au-Prince–based emergency preparedness and response officer, said, "*That's a lie. The Clinton Foundation paid for the containers through a no-bid process.*" Imogen Wall, former spokeswoman for OCHA in Haiti, responded by e-mail that OCHA never deals with procurement or project management.

The Nation made multiple attempts to reach Bill Clinton for comment. However, the former president, known for championing the role of nonprofits in global affairs ("*Unlike the government, we don't have to be quite as worried about a bad story in the newspapers,*" he recently said in a speech), never responded. A Clayton Homes official referred all queries regarding the contract to the Clinton Foundation.

When he heard that the new classrooms in his community had been built by a FEMA formaldehyde litigation defendant, Santos Alexis, Léogâne's stately mayor, said, "*I hope these are not the same trailers that made people sick in the US. Otherwise I would be very critical; it would be chaos.*" (They are indeed different trailers, according to an engineer at Clayton Homes, who said the new classrooms were constructed specifically for the Clinton Foundation's Haiti project.)

"*It would be humiliating to us, and we'll take this as a black thing,*" the mayor added, drawing a parallel between his community in Haiti, the world's first black republic, and the disproportionate numbers of African-Americans affected by the US government's mismanagement of the emergency response after Hurricane Katrina.

Demosthene Lubert's disappointment is palpable as he sits in one of his new-smelling classrooms, perspiration dripping from his face. He had envisioned that the foundation of the former US president would rebuild INHAC, his school, as a modern institution with solar panel–powered lights and Wi-Fi. At a meeting of the Clinton Global Initiative in May, Dr. Paul Farmer, Clinton's deputy UN special envoy, called for healthcare to be integrated into schools. At the very least, Lubert expected the Clinton Foundation, which is active in global health philanthropy and cholera prevention in Haiti, to help with school sanitation.

"*I thought the grand foundation of Clinton was going to build us latrines and dig us wells for the children to wash their hands before meals and after using the toilet... especially as we're at the mercy of cholera,*" Lubert says with a sigh. Less than an hour east of Léogâne, in Carrefour, the number of cholera cases went from 85 per week at the end of April to 820 a week at the beginning of June, according to Sylvain Groulx, country director of Médecins Sans Frontières. The disease, which is preventable with proper sanitary conditions, has killed 5,500 people since the epidemic began last October.

The Clinton Foundation did not build so much as a latrine at the school, or at any of the three other schools where its trailers were installed. (INHAC and two of the other schools had a limited number of pre-existing outhouses, which the school directors saw as inadequate, while the fourth did not have a single outhouse, making it unusable, according to the school's director.)

Conille, Clinton's chief of staff at his UN office, acknowledged in a telephone interview that the trailer classrooms "*would never meet the standards for school building*" under Haitian or international regulations.

"*Normally when you hear 'Clinton,' when people speak of 'Clin-ton,' the name 'Clin-ton' carries a lot of weight,*" says Lubert. He trails off, looking suddenly uncertain. Clinton's name echoes ambiguously through the swampy chemical air like a plea, a mantra or a brand.

Reprinted from The Nation. This article was reported in partnership with The Investigative Fund at The Nation Institute, with additional support from the Canadian Centre for Investigative Reporting .

To be continued



Classe ouvrière

Suite de la page (11)

moyenne et ouvrière dans une lutte durable? Existe-t-il d'autres voies conduisant à la solidarité de classe et aux mobilisations populaires? La direction à prendre la plus fructueuse serait de commencer au niveau local et régional en rassemblant les organisations locales et les syndicats de militants de base dissidents et des progressistes des professions libérales (avocats, médecins, etc.) dans les luttes, qui soutiendraient les groupes les plus sérieusement touchés qui sont menacés de se retrouver sans emploi, sans assurance-maladie, sans maison, etc.

Tous les sondages montrent les énormes divergences qui existent entre l'immense majorité des Américains et les élites politiques des deux partis sur les questions de renflouements des banques, d'exonérations d'impôts pour les riches, de «réformes» (privatisations et réductions budgétaires), sur Medicare, Medicaid, et la protection sociale.

Ces divergences existent concernant les pertes de vies et l'argent dépensé pour les multiples et très longues guerres que mène l'Amérique.

Donc, (il faut organiser) des référendums, proposant (1) de supprimer le plafond des cotisations sociales pour les riches, ce qui mettrait fin à la prétendue «crise de la sécurité sociale» (2) d'instaurer un impôt sur les ventes lors de transactions financières, ce qui comblerait le déficit de Medicare.

Des investissements publics pour nos infrastructures qui se dégradent en transférant les fonds réservés aux guerres (790 milliards de dollars) créeraient des emplois, augmenteraient la demande dans l'économie nationale et augmenteraient la productivité et la compétitivité de l'économie US.

Le soutien pour la santé publique est une question qui rassemble la plupart des catégories de la classe ouvrière et la classe moyenne, les personnels de santé syndiqués et les organisations locales: ils pourraient éventuellement affronter Big Pharma et les grands groupes privés du secteur de la santé. Un salaire minimum plus élevé – débutant à 12 dollars l›heure – pourrait mobiliser la plupart des catégories de la classe ouvrière et la classe moyenne, et des initiatives au niveau local pourraient intégrer les travailleurs immigrés et ceux qui ont des bas salaires.

Les sondages montrent que la plupart des Américains auraient des attitudes «contradictoires»: ils soutiennent à la fois des politiques progressistes et réactionnaires. Par exemple, beaucoup sont pour Medicare mais demandent également «peu d›intervention de l›Etat»; ils sont pour les créations d›emplois fédérales et la réduction des déficits; pour les taxes à l›importation et les importations de biens de consommation bon marché.

Un programme militant exhaustif d›éducation politique, qui expliquerait que des réformes sociales progressistes sont réalisables et finançables, en s›appuyant sur une lutte budgétaire constante contre le capital financier, pourrait être transformé en organisation et action directe.

On commence par une réalité objective en démontrant que la crise continue du capitalisme ne répond pas et ne peut pas répondre aux revendications les plus élémentaires: les emplois, le logement, la sécurité, la paix et la croissance.

C›est un gros avantage sur ceux qui défendent le système et préconisent davantage de mesures au détriment des plus démunis.

Ensuite, nous nous basons sur l›avantage de savoir que le pays possède le potentiel en matière de santé, de compétences et de ressources pour surmonter les crises.

Troisièmement, nous pouvons nous appuyer sur des programmes populaires qui fonctionnent relativement bien et qui sont largement soutenus – la sécurité sociale, Medicare, Medicaid – pour servir d›»exemples» pour généraliser et améliorer la protection sociale.

Pour la plupart des Américains, la lutte aujourd›hui, si tant est qu›elle existe, est défensive – c›est une lutte pour conserver les derniers vestiges de syndicats indépendants, pour défendre la sécurité sociale, les programmes de santé, l›éducation publique accessible à tous, les retraites. L›offensive du capital nivelle de plus en plus vers le bas les classes moyenne et ouvrière syndiquées, qui rejoignent les catégories de travailleurs les plus mal payés non syndiqués. Il y a moins de «travailleurs privilégiés», même si ceux-ci sont encore dans le déni.

La quasi-extinction du syndicalisme du secteur privé et des apparatchiks syndicaux millionnaires moribonds offre une chance de repartir de zéro avec une organisation à direction horizontale, qui rendrait des comptes à sa base et qui intègrerait également les organisations locales d›écologistes, d›immigrés, de consommateurs. Ce qui est sûr et certain, c›est que la crise seule ne déclenchera pas de soulèvement de masse. De même que les universitaires progressistes «éclairés» enfermés dans leur microcosme n›offriront pas un leadership.

La voie à suivre commence avec des leaders locaux qui émergent de coalitions locales, qui créent des organisations sur des bases politiques et sociales indépendantes qui trouvent un même écho chez les voisins, les collègues de travail et les Américains syndiqués ou pas qui se retrouvent avec des emplois en-dessous de leurs qualifications. Je ne vois pas de solution facile ou rapide au «paradoxe» mais je vois bien les conditions objectives à construire un mouvement. J›entends une multitude de voix en colère et discordantes.

Mais surtout, j›espère que les opprimés cesseront « d'arracher les miettes de la bouche des autres opprimés ».

James Petras, ex-professeur de sociologie à Binghamton University, New York, militant de la lutte des classes depuis cinquante ans, conseiller pour les sans-terre et les sans-droits au Brésil et en Argentine, a coécrit «Globalization Unmasked (Zed Books).

Dissident Voice 27 juin 2011

Traduction : Emcee Bassines et du zèle 5 juillet 2011



Le mouvement social des fonctionnaires du Wisconsin était aussi exceptionnel dans son action militante qu'il était isolé et limité dans l'impact national global



Une manifestation de chômeurs sollicitant du travail



Sur le plan positif, nous semblons avoir touché le fond !

Wikileaks

Suite de la page (12)

Par contre, ce qui est plus probable, c'est que les sociétés privées cessent de s'intéresser à une information, si l'information n'est plus rentable, ou si la société disparaît. Ou si vous avez des archives importantes et certaines personnes puissantes en retirent simplement des petits bouts.

Alors j'ai pensé à un concept qui consiste à identifier chaque portion de notre mémoire collective, passée et future. (…) L'idée est de pouvoir déduire de chaque information, de chaque bout d'information, un nom qui serait intrinsèquement et mathématiquement lié à son contenu. Pas d'enregistrement de noms de domaine, pas de serveurs, pas de société qui contrôle la relation entre un nom et une information.

Par exemple, pour revenir au Projet Gutenberg, un certain nombre de serveurs de domaine et le Projet Gutenberg lui-même font le lien entre l'adresse de la page et la bible de King James. Lorsque vous faites circuler l'adresse, en réalité vous êtes en train de faire circuler quelque chose qui représente une dépendance qui s'est instaurée entre le nom de domaine, le propriétaire du nom de domaine et le contenu du domaine.

HUO : Il s'agirait en quelque sorte de créer une sorte de cadenas digital.

JULIAN ASSANGE : C'est ça, l'idée est de créer un cadenas intellectuel. Pensez aux URL comme à des citations. Lorsque nous créons une œuvre intellectuelle, nous sommes toujours juchés sur les épaules de géants, de ceux qui nous ont précédés, nous le faisons tous et nous citons toujours d'une manière ou d'une autre nos références – pas nécessairement dans le sens académique, mais nous y faisons référence simplement en faisant un lien avec l'objet original.

Les URL sont une illustration de notre dépendance intellectuelle à ce mécanisme de citations. Mais si le mécanisme de citations est fait de pâte à modeler, et s'il est en train de s'effriter de partout – si les oligarchies et les milliardaires arrachent des bouts de notre histoire ou les connexions entre différentes parties de notre histoire qui les gênent – alors les bases intellectuelles sur lesquelles nous sommes en train de bâtir notre civilisation est instable. Nous sommes en train de bâtir une potence intellectuelle, faite de pâte à modeler, pour notre civilisation.

HUO : Dans ce sens, nous assistons à une régression par rapport au livre. Aucun dictateur ne peut retirer des portions d'un livre de la même manière.

JULIAN ASSANGE : Exactement. Cette idée nouvelle que je veux développer pour protéger le travail de Wikileaks pourrait être étendue à toute forme de protection intellectuelle. Toutes les œuvres de création numérisées pourraient être référencées par un code qui dépendra uniquement du contenu, pas des serveurs ou d'organisations tiers. C'est simplement une fonction mathématique à appliquer sur le contenu intellectuel, et les gens n'auraient besoin de rien d'autre.

HUO : C'est donc un de vos rêves, de pouvoir mettre en place un tel système.

JULIAN ASSANGE : En fait, je pense que c'est plus qu'un rêve. Cela a déjà été réalisé. Cela deviendra un nouveau standard qui, je l'espère, s'appliquera à toute œuvre intellectuelle, une manière consistante de désigner chaque création intellectuelle, tout ce qui peut être numérisé. Ainsi, si on a un article sur un blog, il se verra affecter un nom unique. Si l'article change, le nom changera, mais l'article et le nom seront toujours reliés. Si nous avons l'enregistrement numérique d'une sonate, on aura un nom unique. Si on a un film numérisé, il aura un nom unique. Et il ne sera pas possible de changer le contenu sans changer le nom. Je crois que c'est quelque chose de très important – une forme d'indexation de la tour de Babel, de la connaissance pure.

HUO : Je suppose que la plupart des gens ne sont pas conscients du danger de la disparition des archives ?

JULIAN ASSANGE : Non, ils ne le sont pas parce que les journaux tentent d'étouffer l'affaire. Et tout le monde tente de l'étouffer. Sinon, ils paraîtront fragiles, et ils donneront l'impression de trahir leur lectorat s'ils suppriment quelque chose qui pouvaient l'intéresser. Et gardant le silence, ils encouragent de nouvelles attaques, parce qu'il y a eu des précédents.

Il est quand même assez extraordinaire que dans la loi britannique, le fait même de mentionner que vous avez retiré quelque chose peut être considéré comme un délit. Nous l'avons vécu dans un cas flagrant, lorsque j'ai remporté l'Index of Censorship Award pour mon combat contre la censure.

HUO : J'étais membre du jury cette année. On m'a dit que vous aviez remporté le prix il y a deux ans.

JULIAN ASSANGE : Après avoir remporté ce prix, Marin Bright a écrit un article sur son blog hébergé par The New Statesman pour dire que notre rencontre fut agréable, etc et ainsi de suite. La suite de son article mentionnait la disparition de ces articles sur Nadhmi Auchi qui avait été condamné pour corruption. Et il indiquait les titres de ces articles, en ne mentionnant que les titres. Une action en justice a été entamée contre cet article précis, celui-là même qui annonçait notre prix contre la censure.

HUO : C'est étonnant.

JULIAN ASSANGE : Et l'article a été censuré. D'abord, c'est la liste des articles qui a été retirée de l'article, puis finalement c'est tout l'article qui a disparu. C'est comme ça que je me suis intéressé à Nadhmi Auchi, et nous avons réussi à obtenir ces articles et aussi un énorme rapport du Pentagone sur les activités d'Auchi. Et nous avons réussi à faire soulever la question au Parlement, où nous avons eu une discussion de 90 minutes sur l'affaire. Mais il y a plus : Martin Bright a perdu son emploi au New Statesman.

HUO : A cause de cette affaire.

JULIAN ASSANGE : Oui

HUO : Avant de passer aux questions posées par les artistes, je voulais vous parler de Bourbaki, un groupe anonyme de mathématiciens auquel vous faites souvent référence. J'aimerais en savoir davantage sur votre intérêt à leur égard, et s'il y a un rapport avec votre décision d'apparaître en public plutôt que de rester anonyme.

JULIAN ASSANGE : Les Bourbaki étaient un groupe de mathématiciens français qui a publié des livres sur une période de 20 ans sous un pseudonyme collectif, Nicolas Bourbaki. Ils ont caché leurs identités et leurs livres sont encore considérés parmi les meilleurs livres de mathématiques jamais publiés en français. En 2006, j'ai pensé que Wikileaks devait publier de manière totalement anonyme, puis sous pseudonyme – sous un pseudo collectif, comme les Bourbaki.

D'abord, en tant que jeune organisation qui publiait des textes très controversés, nous ne voulions pas être des cibles trop faciles. J'étais publiquement simplement membre du conseil d'administration, et ce n'est pas la même chose que d'être le rédacteur en chef ou un des principaux rédacteurs. Je voulais aussi éviter au maximum les problèmes d'ego, pour être certain que les gens écrivaient ce qu'ils écrivaient pour d'autres raisons que leur ego. En même temps, en tant qu'organisation qui n'avait pas encore de réputation, il nous fallait une figure identifiable pour acquérir rapidement une notoriété. Si nous nous présentions sous un nom collectif comme Jack Bourbaki, ou tout autre pseudo, nous serions rapidement reconnus à cause du volume de nos publications. Mais un mois après notre apparition publique, il y a eu une fuite à partir d'une de nos listes de diffusion interne par un architecte New-yorkais, John Young, qui avait été impliqué dans notre projet initial de publication, qui était plus agressif. John a réalisé par la publicité que nous recevions que Wikileaks allait devenir important et risquait de menacer son propre projet.

Mais ce fut une grande découverte que d'être moi-même victime d'une fuite, si tôt. Et je me suis dit, eh bien, tout ceci est intéressant – maintenant je sais l'effet que ça fait. En fait, c'était plutôt agréable, dans la mesure où ça montrait que nous étions un groupe très restreint, composé d'idéalistes dont le discours en interne était encore plus radical qu'à l'extérieur. Il n'y avait donc aucune hypocrisie dans ce que nous faisions, et même le contraire – nous étions encore plus idéalistes et pétris de principes que ce que nous laissions entendre.

J'ai assez rapidement acquis une notoriété et j'en ai profité pour chercher d'autres volontaires. Mais lorsque la presse a commencé à fouiner, très curieuse de connaître qui étaient ces gens pétris de principes, certains de mes amis ont malheureusement vendu la mèche, ils ont dit «eh bien c'est Julian qu'il faut remercier». J'avais envie de les étrangler !J'ai aussi compris qu'en essayant d'occuper une position où je me faisais passer pour le porte-parole et non comme le chef d'orchestre, nous nous retrouvions avec des gens qui n'étaient pas impliqués dans l'organisation et qui parlaient en son nom. Ensuite nous avons commencé à souffrir de l'opportunisme de certains, et il fallait y mettre un coup d'arrêt.

Puis nous sommes devenus politiquement plus puissants, avec de nombreux soutiens partout dans le monde. Du coup nous n'avions plus besoin du même anonymat – j'avais besoin d'un anonymat local pour des raisons de sécurité, mais le fait que mon nom soit connu n'avait plus la même importance, puisque, pour celui qui voulait bien chercher, l'information circulait déjà.

HUO : Cet anonymat local vous a obligé à bouger beaucoup, dans les interviews on parle souvent de votre nomadisme qui a démarré très jeune. On dirait que vous avez voyagé partout avec juste un sac-à-dos et deux carnets de notes, en vivant chez les gens.

JULIAN ASSANGE : Eh bien, je voyage partout et seul depuis l'age de 25 ans, dès que j'ai eu assez d'argent pour le faire. Mais pour Wikileaks, je me déplace sans cesse depuis début 2007. Jusqu'au dernier problème avec le Pentagone, qui a démarré vers juin/juillet de l'année dernière, je n'étais pas un fugitif. C'était plus une question d'opportunités et de faire en sorte de ne pas rester en place trop longtemps pour éviter l'installation d'un véritable système de surveillance, ce qui implique une effraction et l'installation de caméras, d'appareils de surveillance, etc. De telles opérations prennent du temps à mettre en place. Alors lorsque vous êtes une organisation aux ressources limitées qui court le risque d'être surveillée par les agences les plus sophistiquées, comme la NSA ou le GCHQ, vous n'avez que deux options : changer régulièrement d'endroit ou vous isoler totalement.

HUO : Et vous avez choisi la première option ?

JULIAN ASSANGE : Oui. J'ai vécu un temps au Caire, et c'est pourquoi je me suis tant intéressé aux évènements en Egypte.

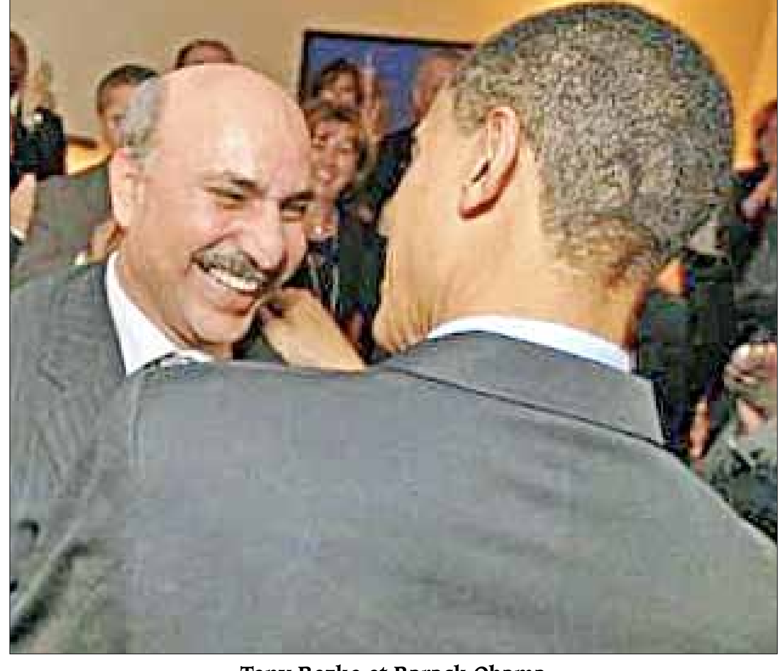
HUO : Vous avez vécu en Islande aussi ?

JULIAN ASSANGE : En Islande, en Allemagne – dans de nombreux pays. A la fin de 2008, l'économie islandaise s'est effondrée à la suite de la crise financière globale. Le secteur bancaire islandais était 10 fois plus gros que l'ensemble du reste de l'économie islandaise. La plus grande banque s'appelait Kaupthing, et nous avons mis la main sur des documents concernant les prêts que cette banque accordait, accompagnés de commentaires francs et détaillés sur chaque prêt – des prêts de plus de 45 millions d'euros, pour un total de 6 milliards d'euros.

Nous l'avons publié, et Kaupthing a menacé de nous envoyer, nous et nos sources, en prison pour un an. Puis ils ont empêché la plus grande chaine de télévision, RUV, d'en parler dans leur journal télévisé du soir. Une injonction est arrivée à la rédaction à 18h55 alors que le journal commençait à 19h00. Alors le présentateur a dit « eh bien, voici le journal télévisé mais nous ne pouvons pas vous donner toutes les informations ce soir parce que nous avons reçu une injonction. » Alors ils ont redirigé les spectateurs vers notre site internet pour en savoir plus.

Du jour au lendemain, Wikileaks est devenu très important pour les Islandais, parce que les banques et les

Suite à la page (16)



Tony Rezko et Barack Obama

Wikileaks

Suite de la page (15)

banquiers ont été perçus comme les responsables de la destruction d'une partie très importante de leur économie, et d'avoir ruiné la réputation internationale du pays.

HUO : Et c'est là qu'a démarré l' « Initiative pour des Médias Modernes » en Islande ?

JULIAN ASSANGE : Oui. Après, on m'a invité à venir parler en Islande. J'avais dans l'idée de divulguer la nature des opérations offshore et des paradis fiscaux – comme celles de la banque Julius Baer aux îles Caïman, etc.

Le secteur offshore fonctionne pour les havres opaques. Vous avez un pays comme les Iles Vierges Britanniques, qui fournit certaines structures d'entreprises et bancaires très opaques, et où il existe même des lois qui interdisent de révéler certaines informations. Les états voisins des Caraïbes et d'autres petites économies dans d'autres parties du monde vont adopter à leur tour les parties les plus attractives de cette législation. Une concurrence s'installe et provoque une surenchère entre différents paradis fiscaux.

Peu importe le nom qu'on leur donne à ces opérations offshore, ce sont en réalité des havres d'opacité explicitement faits pour blanchir l'argent. L'armée américaine et la CIA ont fait la même chose à Guantánamo, sauf qu'il s'agit d'opacité appliquée à des êtres humains et à leurs droits dans une juridiction extra-territoriale pour échapper aux lois communément admises dans la plupart des pays.

Je me suis demandé si on ne pouvait pas inverser le problématique, au lieu d'avoir un îlot d'opacité, voir si on ne pourrait pas avoir un îlot de transparence.

On a vu aussi apparaître un nouveau type de réfugiés : les éditeurs. Le Rick Ross Institute on Destructive Cults a dû déplacer son site internet et l'héberger à Stockholm pour éviter des procès aux Etats-Unis. Malaysia Today a dû être transféré à Singapour et aux Etats-Unis pour échapper à la censure de la Malaisie. Nous avions nous-mêmes certains services aux Etats-Unis mais ils ont été déplacés à Stockholm. Il s'agit d'une évasion juridique parce que de nombreux abus sont commis dans le cadre du système judiciaire. Il faut donc s'exiler.

HUO : Contre sa volonté, comme un réfugié de l'édition ?

JULIAN ASSANGE : Exactement. Ces réfugiés de l'édition sont demandeurs d'une certaine protection juridique, une demande d'ordre économique similaire à ceux qui veulent planquer leurs biens.

Je n'arrivais pas à trouver une île qui réponde aux critères, parce qu'il faut aussi quelque chose de plus – il faut un attachement à la liberté de la presse, une île avec une population et une économie suffisamment développées et indépendantes pour ne pas céder aux premières pressions venues. Il faut des connexions internet de qualité et une main-d'oeuvre qualifiée.

J'ai vu que l'Islande pouvait être l'endroit parfait. Et avec une île, on peut faire évoluer la législation assez rapidement parce que l'économie est suffisamment petite pour ne pas vous heurter à des lobbys. J'ai parlé de ça à la plus grande émission dominicale de l'Islande et le lendemain tout le monde en parlait. Il était clair que de nombreux Islandais soutenaient l'idée.

Je suis retourné là-bas en compagnie de 13 consultants juridiques pour réfléchir aux différents moyens pour mettre ça en place. Vu que j'étais un étranger, il fallait que les Islandais s'emparent eux-mêmes de l'idée, sinon le projet n'allait jamais aboutir. Il fallait que l'idée se diffuse sur l'île. J'ai travaillé dur et nous avons pondu une proposition de loi, rédigée en islandais, et présentée au Parlement. Le projet a été soumis au vote et a été adopté à l'unanimité.

HUO : Passons à présent aux questions des artistes.

JULIAN ASSANGE : OK, commençons par la première.

Luis Camnitzer : La première question concerne votre célébrité dans les médias, alors que Bradley Manning, qui apparaît comme le véritable héros (pour le moins en ce qui concerne la partie des documents d'origine américaine), est peu connu. Je sais que Wikileaks a donné de l'argent au fonds de défense de Manning et c'est bien, mais là n'est pas la question. Wilileaks opère en s'appuyant sur un collectif de donneurs d'alerte et de contributeurs, et son pouvoir provient donc d'une entreprise collective. On a pourtant l'impression que le projecteur n'est braqué que sur une seule personne et non sur le collectif. L'idée n'est-elle pas que nous sommes tous, ou devrions être tous, Wikileaks ? Ne devriez-vous pas le rappeler dans vos prestations publiques ?

Une autre question porte sur le sujet plus complexe des fuites. Je suis totalement favorable, et j'applaudi à la transparence, et je n'ai pas de problème idéologique avec ça. Lorsque les enjeux sont clairs, comme la corruption du système bancaire, ou les méfaits de l'impérialisme, il faut un maximum de transparence. Mais dans le domaine politique, c'est un peu comme si on assistait à un jeu de poker et que quelqu'un annonçait à voix haute toutes les cartes. Ca aussi, ça peut être bien, mais ça demande une certaine jugeote quant aux conséquences. Dans tout jeu qui se respecte, il ne s'agit pas uniquement des cartes en main, mais aussi de la stratégie globale. Une fuite peut révéler un mauvais tour mais ignorer le plan qui justifiera les coups suivants. Vu sous cet angle, le bien fondé de la transparence devient plus difficile à juger puisque ce qui est révélé est toujours partiel et l'intention derrière pas forcément avouable. Je n'aimerais pas être juge en la matière parce que j'aurais toujours l'impression que je n'ai pas toutes les cartes en main. En tous cas, je préférais dénoncer le jeu lui-même que les cartes distribuées. Je vote donc en fonction de ce que je connais, mais je ne m'engage pas tant que je ne suis pas persuadé d'en savoir assez. Accessoirement, je n'aimerais pas pouvoir lire toutes les pensées de mon interlocuteur et je n'aimerais pas qu'il puisse lire les miennes. Où sont les limites ? Une telle détermination implique de véritables décisions éthiques qui sont difficiles à prendre et très imbriquées. Par simple curiosité, et sans agressivité aucune : qu'est-ce qui vous autorise à tenir ce rôle ?

JULIAN ASSANGE : Ce sont deux questions qui m'ont souvent été posées. La première est malicieuse, même si je suis persuadé que la comparaison entre mes déboires et celles de M. Manning n'est pas dans les habitudes de Luis Camnitzer. C'est quelque chose que nos adversaires nous réservent.

Nous ne sommes pas dans une compétition pour déterminer celui qui souffre le plus. Bradley Manning et moi, avec d'autres, sommes victimes d'une opération très agressive des Etats-Unis au nom des intérêts de certains responsables US et nous devons rester unis. Son sort, évidemment, mérite plus d'attention, et notre organisation a fait des efforts significatifs pour attirer l'attention sur lui. Une partie de cette attention se produira naturellement, à l'approche de son procès.

Il a été arrêté à Bagdad et détenu au Koweit pendant six semaines avant d'atterrir à Quantico, en Virginie, où il attend son procès depuis plus de 250 jours dans une prison de haute sécurité et en isolement. Comme quelqu'un qui a connu la prison de haute sécurité et l'isolement, je m'identifie à son malheur. C'est une situation qui a été dénoncée par Amnesty International et j'espère qu'elle le sera de plus [en] plus.

En ce qui concerne votre deuxième question, pourquoi il est si important de donner l'information aux gens sur ce qui se passe en coulisses et sur les limites : nous disons que nous croyons à la «transparence», simplement parce que c'est un mot qui décrit plutôt bien une réalité plus complexe. Je ne suis personnellement pas un fan de ce mot.

Je pense que si nous devons bâtir une civilisation solide, nous avons besoin de savoir ce qui se passe, pas nécessairement en temps réel, mais nous avons besoin d'une historique sophistiquée et plutôt complète sur tout ce qui concerne l'humanité. Ce n'est pas une simple question de transparence, mais celle de la construction d'une mémoire collective. Et cette mémoire devrait contenir tout, sauf dans quelques cas justifiés, parce que tout dans le monde, d'une manière ou d'une autre, a un effet sur le reste. Nous devons examiner le pouvoir sous chaque angle si nous voulons le comprendre et le changer. La liberté d'expression implique le droit de savoir. Les deux réunis forment ce que l'on pourrait appeler le droit de transmettre du savoir. On n'a pas besoin de développer des théories pour montrer l'utilité de la chose en pratique.

Wikileaks publie depuis quatre ans, chose dont nous pouvons être très fiers, eu égard à nos ressources. Notre travail a provoqué d'immenses changements positifs à travers le monde, et – pour ce que nous en savons et pour ce que les officiels au pouvoir ont reconnu – personne n'a eu à en souffrir, autre que perdre son poste ou une élection.

Pour ce qui concerne les limites par rapport à nos publications, je pense que la question est trop simpliste. Chaque fois que quelqu'un entreprend une action, on peut l'analyser sous un angle moral et se demander si c'est une bonne action ou pas.

Peut-être pourrions-nous la reformuler autrement : de quel droit un gouvernement se permettrait-il d'interdire aux gens de transmettre du savoir ? Ce droit est reconnu à un niveau élémentaire, mais qui décide de l'interdire à un deuxième, troisième ou sixième niveau ? Est-ce au gouvernement de décider ? Je pense que non. On pourrait peut-être lui reconnaître le droit d'en interdire, dans des cas très particuliers. Quant à savoir où sont les limites, le service postal ne trace pas de limites – le droit d'échanger des informations par la poste est total. La compagnie de téléphone ne trace pas de limites. Le courrier électronique ne trace pas de limites. Le droit de transmettre un savoir par tous ces moyens est reconnu.

HUO : Ce droit peut être reconnu et avoir quand même des limites…

JULIAN ASSANGE : Il n'y a pas de limite a priori, et il n'en a jamais été question. Une fois que l'information a été transmise, toute tentative de la limiter devient futile. Donc, en pratique, il n'y a pas de limites.

Contrairement à tous les autres moyens d'information, nous nous engageons sur ce que nous publions et sur ce que nous ne publions pas, et c'est très simple. Cette simplicité fait que nos sources et nos lecteurs ont confiance en nous. Nous disons que nous publierons tout document d'importance diplomatique, politique, éthique ou historique, qui n'a jamais été publié auparavant et qui est censuré – censuré par une classification secret-défense, par des menaces, ou par tout autre moyen. Nous nous engageons à publier un tel document après l'avoir examiné par souci de sécurité envers les personnes physiques. Cet examen n'a pas pour objectif d'empêcher la publication mais de retarder la publication ou d'en retirer une petite partie pour une durée limitée ou lorsque tout risque est écarté.

Il est évident que toute information devrait être publiée si personne ne court un risque. Il est évident que notre procédure a jusqu'à présent parfaitement fonctionné. Nous avons donc raison de tenir notre engagement de publier tout ce qui représente un intérêt diplomatique, politique, éthique ou historique, et qui n'a jamais été publié auparavant. C'est une bonne politique et ça marche.

Goldin+Senneby : Bonjour, je m'appelle Angus Cameron, et je suis le porte-parole des artistes suédois Goldin+Senneby. Leur question commence par une citation « je rencontre un être qui me fait rire parce qu'il est sans tête, qui m'emplit d'angoisse parce qu'il est fait d'innocence et de crime : il tient une arme de fer dans sa main gauche, des flammes semblables à un sacré-coeur dans sa main droite. Il réunit dans une même éruption, la Naissance et la Mort. Il n'est pas un homme. Il n'est pas non plus un dieu. Il n'est pas moi mais il est plus moi que moi : son ventre est le dédale dans lequel il s'est égaré lui-même, m'égare avec lui et dans lequel je me retrouve étant lui, c'est-à-dire monstre. » Georges BATAILLE, La Conjuration Sacrée, 1936 (citation trouvée sur internet et reproduite telle quelle - NdT)

Vous avez déclaré dans d'autres interviews que votre objectif initial pour Wikileaks était d'être « sans visage ». Vous n'est pas le premier à avoir tenté, et échoué, cette forme d'organisation transcendantale. Différentes organisations militantes ont eu recours au secret et à l'anonymat comme partie intégrante de leur stratégie politique – vous avez mentionné les Bourbaki, mais il y a eu aussi l'Acéphale de Bataille dans les années 30 et le mouvement Zapatiste mexicain, pour n'en citer que quelques uns. Dans tous les cas, ces groupes ont fini par abandonner leur anonymat ou ont eu recours à un porte-parole (tel que le sous-commandant Marcos) dont l'identité est plus ou moins connue. Quel était votre stratégie et pensée politique au moment de devenir le visage et la voix de Wikileaks - « le paratonnerre » selon vos termes.

JULIAN ASSANGE : J'avais un certain nombre de raisons pour ne pas garder l'anonymat total et de maintenir la hiérarchie de Wikileaks dans une relative opacité. Mais pour des raisons pratiques ce n'était plus possible, alors je suis devenu le paratonnerre de l'organisation. C'est d'ailleurs assez intéressant d'essayer de faire parler quelqu'un d'autre au nom de Wikileaks. Il y a maintenant Kristinn Hrafnsson, un journaliste d'investigation primé islandais, qui parle au nom de l'organisation. Les attaques ad hominem contre l'organisation sont dirigées vers ses figures publiques. En attirant les attaques sur nous, nous épargnons ceux qui n'ont pas les mêmes moyens ou capacités pour se défendre.

Il se crée aussi une sorte d'appel d'air vers les attaques personnelles tout simplement parce que nos publications sont par définition inattaquables. C'est clair, net et précis : nous n'avons jamais été accusés d'avoir commis une erreur. Nous ne rédigeons pas des articles d'opinion, même s'il nous arrive d'analyser certains documents, mais la majeure partie de nos publications sont des documents bruts qui ne peuvent pas être attaqués parce que nous n'agissons pas sur leur contenu. Alors la seule façon de nous attaquer est de s'en prendre aux personnes, d'attaquer le messager. C'est une position très inconfortable, mais puisque j'y suis déjà, il est inutile d'y entraîner les autres membres de l'organisation.

(À suivre)

Traduction VD
LGS 30 juin 2011

Sud-Soudan: son indépendance proclamée, le pays doit prouver qu'il est un Etat viable



Le nouveau drapeau du Sud-Soudan été ensuite hissé sous les applaudissements frénétiques, les cris de joie, mais aussi les pleurs, de la foule

Par Peter Martell et Simon Martelli

Le Sud-Soudan, qui a proclamé samedi son indépendance, fait désormais face à l'immense défi de prouver au monde qu'il est un Etat viable, malgré son extrême pauvreté et une situation géopolitique difficile après des décennies d'un conflit sanglant avec le Nord. Le Sud-Soudan a proclamé son indépendance devant des dizaines de milliers de sudistes en liesse et un parterre de dirigeants étrangers, après un conflit de pratiquement un demi-siècle avec le Nord qui a fait des millions de morts.

La communauté internationale, Etats-Unis, Chine, Russie, Union européenne et ses Etats membres en tête, a rapidement reconnu ce nouveau pays africain figurant parmi les plus pauvres au monde malgré ses vastes ressources pétrolières, et l'a assuré de son soutien.

C'est le chef du Parlement sud-soudanais, James Wanni Igga, qui a lu la «déclaration d'indépendance du Sud-Soudan» pendant une cérémonie à Juba, la capitale.« Nous, les représentants démocratiquement élus du peuple, nous fondant sur la volonté du peuple du Sud-Soudan, et comme l›ont confirmé les résultats du référendum sur l›auto-détermination (en janvier, ndlr), proclamons par la présente le Sud-Soudan une nation indépendante et souveraine », a-t-il dit.

Le Sud, dont le territoire occupe presque un quart de la superficie de l›ancien Soudan, et dont la majorité des plus de 8,5 millions d›habitants est chrétienne, se sépare ainsi du Nord musulman après une longue guerre -entrecoupée par une période d›accalmie de quelques années- entre les rebelles sudistes et les gouvernements successifs de Khartoum.

Le nouveau drapeau du Sud-Soudan été ensuite hissé sous les applaudissements frénétiques, les cris de joie, mais aussi les pleurs, de la foule. Puis Salva Kiir a prêté serment en tant que premier président sud-soudanais et promulgué la Constitution provisoire, en jurant



Salva Kiir Mayardit, président du Sud-Soudan

de «favoriser le développement et le bien-être du peuple».

« Un jour heureux comme celui-là ne devrait pas être terni par de mauvais souvenirs. Mais il est important de se rappeler que cette terre a souffert pendant plusieurs générations (...) Nous devons pardonner, même si nous n›oublierons pas », a affirmé M. Kiir dans un discours prononcé peu après.

«Nous ne nous soumettrons jamais, jamais !», ont scandé des milliers de ses compatriotes. Intervenant à son tour devant des dizaines de milliers de sudistes, le président du Soudan, Omar el-Béchir, a affirmé qu›un succès du Sud-Soudan serait également une réussite pour Khartoum. « Nous respectons nos engagements vis-à-vis du nouvel Etat du Sud-Soudan et nous allons l›aider dans ses premiers pas, car nous voulons qu›il réussisse. Son succès sera notre succès », a déclaré M. Béchir, sous le coup de mandats d›arrêt internationaux pour génocide et crimes contre l›humanité au Darfour, région de l›Ouest en proie à la guerre civile.

Khartoum avait reconnu dès vendredi la République du Sud-Soudan. Omar el-Béchir a en outre appelé à la paix et à des relations fraternelles entre le Sud et le Nord : «Il est de notre responsabilité commune de bâtir (une relation de) confiance» qui permettra de régler les «questions en suspens», a-t-il dit, faisant allusion en particulier au partage des richesses pétrolières et au statut de provinces frontalières contestées, dont celle d›Abyei.

De même étaient présents le secrétaire général de l›ONU Ban Ki-moon et des représentants de pays tels que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France.

Placée sous haute sécurité, la cérémonie s›est déroulée au mausolée de l›ex-dirigeant rebelle sudiste John Garang, mort dans un accident d›hélicoptère en 2005, peu après la signature de l›accord de paix ayant mis un terme au plus long conflit en Afrique. Elle a débuté par les sermons de deux dignitaires religieux, l›un musulman et l›autre chrétien, avant un défilé militaire.»Aujourd›hui, nous nous souvenons et nous prions pour tous ceux qui ont été solidaires avec nous pendant les longues années de guerre», a dit l›archevêque catholique Paulino Lokudu, exhortant à une «nouvelle entente» et à la coopération avec le Nord.

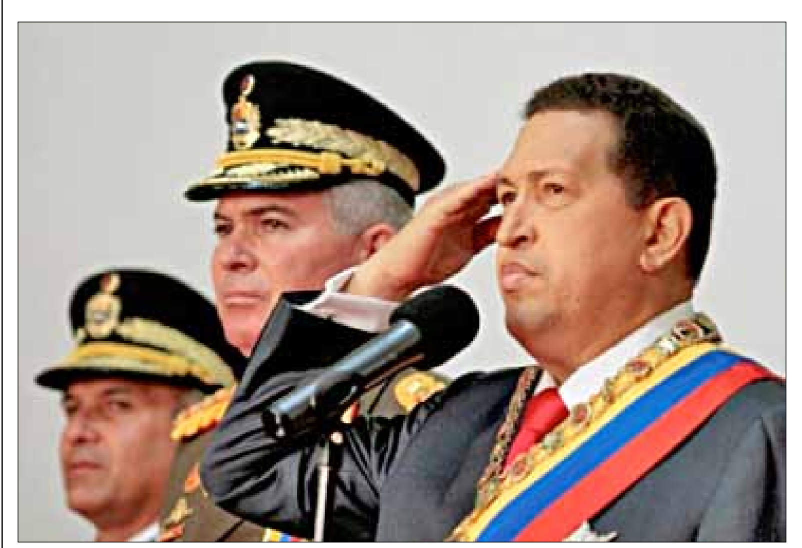
Dès le petit matin, des Sud-Soudanais enthousiastes avaient afflué vers le lieu des festivités, chantant et agitant des drapeaux. «Sud-Soudan oyee (oh oui) ! Sud-Soudan libre !», scandait la foule, pendant ce rassemblement, le plus grand jamais vu à Juba, ville au bord du Nil Blanc où manquent même les infrastructures de base.

Au plan diplomatique, le président Barack Obama a déclaré que le Sud-Soudan pourrait compter sur l›aide des Américains, tandis que la Chine, principal partenaire commercial du Soudan et plus gros investisseur dans son industrie pétrolière, espère que le Nord et le Sud seront «de bons voisins, des partenaires et des frères pour toujours».

L›Union européenne «envisage un accord de partenariat avec la République du Sud-Soudan» et le président russe Dmitri Medvedev a évoqué l›»intérêt» du «monde russe des affaires» pour les ressources naturelles de ce nouvel Etat.

Les Echos 10 Juillet 2011

Hugo Chavez au Bicentenaire ! « Nous venons d'entamer une nouvelle longue marche »



Hugo Chavez : « Nous ne sommes plus une colonie, de qui que ce soit, et nous ne le serons plus jamais »

Par Félix Lopez

Une belle Caracas, un peuple joyeux et radieux, des visiteurs admiratifs et solidaires, un Simon Bolivar auquel l'histoire a rendu justice, et un immense commandant Chavez à son retour… ont servi de cadre le 5 juillet au défilé civico-militaire organisé à l'occasion du Bicentenaire de l'indépendance du Vénézuela et de la Journée de la Force armée nationale bolivarienne (FANB).

Le passage des avions de combat sur le Paseo de los Próceres (la Promenade des Hommes illustres), laissant un sillage tricolore, a marqué le début de la commémoration. Depuis le Palais présidentiel, flanqué des principaux chefs militaires de la FANB, le commandant Hugo Chavez, avec sa martialité d'éternel soldat, a donné le coup d'envoi du défilé dans une brève allocution à la nation, sur la chaîne nationale de radio et de télévision.

Visiblement ému, le président s'est félicité de la « Journée de la grande patrie, de la Patrie indépendante, du Bicentenaire ». Il a salué « l'héroïque peuple vénézuélien qui déborde le Paseo de los Próceres et tous les espaces de la Patrie vénézuélienne », et il a remercié de leur présence les présidents d'Uruguay, José « Pepe » Mujica ; de Bolivie, Evo Morales ; et du Paraguay, Fernando Lugo ; des Premiers ministres et ministres des Affaires étrangères latino-américains et caribéens ; et tout spécialement les soldats de 21 pays, dont un peloton de cadets cubains, venus participer au défilé.

Ses paroles transmettaient la joie de celui qui arrive à temps pour accomplir son devoir : « *Nous n'avions pas de meilleure façon de célébrer ce jour attendu depuis si longtemps qu'en étant indépendants comme nous le sommes à nouveau. Nous ne sommes plus une colonie, de qui que ce soit, et nous ne le serons plus jamais* ».

Et pour faire en sorte qu'il n'y ait pas le moindre doute quant à sa décision de lutter, il a rappelé à

Suite à la page (18)

Hugo Chavez au Bicentenaire !



Chavez en conversation avec les présidents Evo Morales de la Bolivie, Jose Mujica de l'Uruguay et Fernando Lugo du Paraguay



Défilé civico-militaire organisé à l'occasion du Bicentenaire de l'indépendance du Vénézuela et de la Journée de la Force armée nationale bolivarienne (FANB)

Suite de la page (17)

son peuple : « *Nous vivrons et nous vaincrons. C'est le commencement du retour. Non seulement de Chavez mais de la Patrie pleine, de l'Indépendance pleine, de la Patrie perpétuelle, du peuple de Bolivar. La construction du plus grand des rêves nés sur ce sol et sur cette terre... Nous avons commencé une nouvelle longue marche* ».

Et pour cette marche il avait aussi plusieurs ordres tactiques à expliquer : « *Bolivar dirait : le corps national en un tout, l'esprit national en un tout, en surmontant les divisionnismes, en déjouant les conspirations, jusqu'à vaincre en mille batailles ceux qui de l'intérieur et de l'extérieur prétendent affaiblir et renverser la Patrie et son indépendance. Nous devons les battre dans la paix, dans la joie, dans la beauté, d'une manière sublime, dans la splendeur... Et nous le ferons* ».

Dans son allocution, Chavez a une nouvelle fois rendu hommage au Libertador Simon Bolivar. Pour conclure, il a cité une phrase prononcée par Bolivar en janvier 1830, dans laquelle il définissait l'indépendance comme la porte qui permettrait de reconquérir tous les autres biens de la Patrie et le peuple : « *Aujourd'hui, je le dis au nom de Bolivar, cette indépendance reconquise est la porte que nous devons laisser ouverte pour récupérer pendant des années et des décennies tous les autres biens pour le peuple : la liberté, l'égalité, le bonheur, vivre en vivant, la vie pleine, la Patrie humaine, la Patrie pleine* ».

Granma 8 Juillet 2011

Suite de la page (5)

Je comprends bien les plaintes de Rouzier. On le dit bon chrétien, homme intègre et honnête. Alors, que sa foi ne le laisse pas s'abattre ! L'écrivain, réalisateur, scénariste français François Moreau lui conseillerait assurément : «*Le plus terrible, ce n›est pas le chagrin, c›est la diligence qu›on met à l›oublier*».

* *Les nouveaux musiciens de Sweet Micky*, Joseph François Maximilien Pierre (Haiti Liberté, V. 4 No. 35, 16-22 mars 2011)



Martelly entre Daniel Supplice, Thierry Mayard Paul et ses bourreaux

Suite de la page (20)

château, à l'arrière, un oiseau charpentier toquait sur un palmier ; son bec, tel un burin d'acier, fouillait très fort à toutes les heures pour terminer la besogne de la besogne [...], déjà prête pour la prochaine pondaison.

Écrire un livre, c'est s'exposer en vue d'accéder à la postérité. C'est gravir les marches de la reconnaissance collective. Mais c'est aussi prêter le flanc.

Jackson Rateau, à travers ce livre, s'est colleté à un tabou, et les tabous ayant la vie dure sont de nature exigeante, quant aux moyens de les approcher. Le livre est ponctué de lieux communs, de problèmes de syntaxe, de figures de style ou même de fautes d'orthographe dues, sans doute, au fait qu'il n'a pas été soumis à une maison d'édition dotée de professionnels, capables d'y mettre la dernière main en vue de l'améliorer. Les images sont de moins en moins convaincantes, parfois essoufflées, souvent pauvres. Ce qui résulte sans doute de l'organisation des mots qui les ont vu naître.Toutefois l'histoire tient la route.

Ce deuxième roman ne montre pas l'auteur sous son vrai jour. Je sais qu'il dispose de meilleures cordes à son arc. La Victime Accusée entre d'emblée dans l'histoire de la littérature haïtienne, quitte à être dans l'anti-chambre de l'écriture. J'attends avec impatience le prochain livre de Jackson Rateau, pour confirmer tout le bien que je pense de lui comme écrivain.

***La** Victime Accusée* est un roman de 164 pages, publié à compte d'auteur chez Trafford Publishing, USA, Avril 2011.

***La** Victime Accusée*, un roman qu'il faut à tout prix.

Continued from p(9)

"*Neptune's transfer to a residential 'prison' annex*" from the National Penitentiary, and the "*advice*" was later followed. The Embassy was "*endeavoring to work with business leaders, political parties and human rights groups to create space for an eventual solution*" to Neptune's imprisonment, Foley wrote, but questioned "*whether Minister of Justice Gousse. . . is willing to be a part of that solution or an obstacle to it.*"

"*Gousse has been the strongest single force behind the persecution of political prisoners in Haiti,*" said Brian Concannon, Jr., director of the Institute for Justice and Democracy in Haiti, who worked to free Jean-Juste and Neptune. "*He personally (and illegally) countermanded release orders by judges and even his own prosecutors.*"

While hounding democracy activists, Gousse has defended some of Haiti's most notorious human rights violators. When former dictator Jean-Claude Duvalier, currently under investigation and house arrest, returned to Haiti this January, Gousse argued against his prosecution in an op-ed for *Le Nouvelliste,* writing that "*the notion of a crime against humanity cannot be used in Haitian courts.*"

As Justice Minister, Gousse also helped clear the landmark 2000 Raboteau trial conviction (in absentia) of right-wing FRAPH death-squad leader Louis Jodel Chamblain, who had returned to Haiti as a leader of the "*rebels*" that helped overthrow Aristide in February 2004.

"*After himself acting as a judge in impromptu 'rebel' tribunals of Lavalas sympathizers after the coup, Chamblain became something of an embarrassment to the de facto regime and its U.S. sponsors,*" reported *Haïti Progrès* in August 2004. "*So he struck a deal for a re-trial with de facto Justice Minister Bernard Gousse and on April 22 took up residence in the Pétionville jail, which he freely roams and regularly leaves for dinner and parties.*"

Gousse had already declared that Chamblain deserved to be pardoned for "*his great service to the nation*" in helping to overthrow Haiti's constitutional government and had "*nothing to fear*" from Haitian justice under his aegis, according to *Haïti Progrès.*

Therefore, it came as no surprise when on Aug. 17, 2004, a kangaroo court overturned Chamblain's Raboteau conviction for mass murder by finding him "*not guilty at dawn after a non-stop all-night 14-hour trial at which only one prosecution witness dared show up, and he was not an eyewitness,*" *Haïti Progrès* reported. "*The trial was announced only three business days earlier.*"

Nonetheless, Chamblain remained in his semi-imprisoned state awaiting retrial on other charges. The U.S. Embassy feared that Latortue and Gousse would free him, further embarrassing Washington.

Under the heading "*Chamblain shenanigans,*" a May 15, 2005 cable describes how Prime Minister Latortue promised the U.S. Embassy that his administration would not release Chamblain from prison. "*Latortue assured us that that Chamblain would not be released, saying Minister of Justice Gousse agreed with him on this,*" wrote Chargé d'Affaires Douglas M. Griffiths. "*He repeated this twice, saying Chamblain would not be released as long as he was Prime Minister.*"

But Chamblain was released just three months later. Most recently, Chamblain was seen standing beside Duvalier shortly after his return, acting as his security chief.

Gousse's outrageous conduct began to generate discussions among Haiti's overseers behind the scenes. At a May 20 meeting with the U.S. Embassy and other "Core Group" members, MINUSTAH chief Valdes reported that Haitian political leaders overwhelmingly felt that "*the IGOH should replace some members of the cabinet, especially Justice Minister Gousse,*" Ambassador Foley reported in a May 25, 2005 cable. "*Valdes claimed that the President favored replacing Gousse, but was concerned about creating a 'martyr for Haitian sovereignty' if it were perceived that Gousse was ditched in order to free Neptune. The French Ambassador cautioned that the President and PM [Prime Minister] had not made up their minds on Gousse. Valdes said replacing Gousse would be a good thing for both justice and security in Haiti, but that the timing was certainly delicate.*"

Even members of Haiti's bourgeoisie proposed replacing Gousse with people like Gervais Charles, currently Duvalier's lawyer and senior advisor to President Martelly. "*Businessman Reginald Boulos is one who has pushed this with us saying Charles is 'clever but not stubborn like Gousse',*" reported Foley in a Jun. 13, 2005 cable.

The next day, Gousse was finally given the old heave-ho after ten US congressperson wrote a letter to Secretary of State Condoleeza Rice calling for his immediate removal, saying he "*has clearly demonstrated that he is unwilling to conduct his duties in an objective and responsible manner.*"

Gousse was replaced by Henri Dorleans, who, "*presented himself as the antithesis of Gousse, open, friendly, and poised for action,*" Ambassador Foley reported in a Jul. 5, 2005 cable.

"*As an official in 2004 and more recently as an independent lawyer, Gousse has shown a troubling disregard for Haiti's obligation to prosecute human rights crimes,*" Amanda Klasing, an expert on Haiti for Human Rights Watch, told *Haïti Liberté.*

Gousse's nomination, whether it goes forward or not, may reflect a similar "*disregard*" on the part of President Martelly, whose right-wing affinities are becoming more and more apparent. His first pick, ultra-conservative businessman Daniel Rouzier, was soundly rejected by the Parliament.

On his return from Spain on Jul. 9, a Radio France International journalist asked Martelly: "*And what if Bernard Gousse is rejected?*"

"*There is no 'if',*" Martelly responded. "*It's Gousse that I want!*"

Suite de la page (13)

Francisco de Miranda, par Martin Tovar y Tovar (1874). Col. Capitolio Federal de Venezuela

Le congrès et la déclaration d'indépendance

Plusieurs provinces suivent l'exemple de Caracas et établissent des juntes. Celles-ci reconnaissent tantôt uniquement la junte de Caracas, tantôt la junte ainsi que le conseil de régence. D'autres provinces restent fidèles à la couronne espagnole.

La junte de Caracas appelle alors au rassemblement d'un congrès pour le mois de mars 1811.

Francisco de Miranda, ancien général de la Révolution Française, qui avait déjà tenté de libérer le Venezuela en 1806, se trouve au Royaume-Uni au moment de la déclaration d'indépendance. Les envoyés vénézueliens (dont Simon Bolivar), venus faire reconnaître leur gouvernement par les anglais, le persuadent de rallier l'Amérique du Sud.

Il retourne alors au Venezuela et se fait élire au congrès comme délégué d'El Pao. Dès son arrivée, il organise une association, la Société Patriotique, sur le modèle des clubs jacobins de la Révolution, et fait campagne en faveur de l'indépendance au sein du gouvernement.

L'indépendance est déclarée le 5 juillet. Le congrès établit une confédération, les Etats Unis du Venezuela, dotée d'un parlement bicaméral et d'un exécutif formé d'un triumvirat. Le drapeau jaune, bleu et rouge est inspiré de Miranda.

Deux provinces choisissent cependant de rester fidèles à la Régence de Cádiz. C'est le début de la guerre d'indépendance du Venezuela, qui durera jusqu'en 1823. La première république du Venezuela disparaîtra en 1812, après la reconquête du pays par les forces espagnoles et l'arrestation de Francisco de Miranda, laissant la place à Simon Bolivar, qui fondera la seconde république, en 1813.

Histoire et Actualité 3 juillet 2011

Travaux des organisations

Suite de la page (7)

« On a présenté le plan de la reconstruction comme solution à tous les problèmes du pays, sans la participation de la population et sans aucun palier des droits humains. Ce plan ne tient pas compte de la justice sociale du peuple haïtien. On a tout simplement présenté un ensemble d'illusions pour la reconstruction physique du pays. » a indiqué Freud Jean dans sa présentation.

Alors que le responsable de liaison pour l'OPC avec les ONGs des Droits Humains, Frozet Henry, dans sa présentation, il a démontré les différents mécanismes utilisés pour évaluer la situation des droits humains des Etats-membres de l'ONU à travers l'EPU.

Le deuxième panel a été constitué par 3 autres responsables de droits humains en l'occurrence, Jocelyne Colas, secrétaire exécutif de la Commission Episcopale Nationale Justice et Paix (JILAP) ; DjerieAbellard, responsable de programme observatoire de la POHDH et AntonalMortimé, secrétaire exécutif de la POHDH. Dans chacune de ces interventions, les intervenants ont passé au peigne fin le rapport alternatif et la contribution des organisations de la société civile ; les commentaires de la POHDH sur le rapport nationale de l'Etat sur l'EPU.

Jocelyne Colas a apporté des explications sur les thèmes traités dans la contribution des organisations des droits de l'homme, concernant le premier volet des droits humains : les droits civils et politiques qui contiennent les garanties judiciaires, le système carcéral et l'Etat de droit ; le deuxième volet qui constitue les droits économiques sociaux et culturels, qui ne sont autre que le droit à l'éducation, les droits de l'enfant, les droits à l'identité. A chaque thème traité dans un document remis aux participants, les organisations des droits humains qui ont travaillé conjointement sur le rapport alternatif dans le cadre de la soumission d'un document au conseil des Droits de l'homme via le haut-commissariat ont fait des recommandations aux autorités haïtiennes avant la présentation de l'EPU d'Haïti a l'ONU en Octobre prochain.

Dans les recommandations 8 sur l'Etat de droit et la participation citoyenne, les organisations ont proposé de : *« Mettre en place le Conseil Electoral Permanent, selon le vœu de la constitution. Effectuer un audit et une évaluation de la mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti (Minustah) suivant des modalités impliquant le peuple haïtien comme partie prenante. Elaborer un calendrier de retrait des troupes onusiennes et le rapatriement de la souveraineté nationale à ses détenteurs légitimes à savoir le peuple haïtien et les dirigeants qu'il s'est choisi. »* Tandis que dans les commentaires de la POHDH sur le rapport national de l'Etat haïtien dans le cadre de l'Examen Périodique universel d'Octobre 2011, elle a demandé *: « De transformer le mandat de la mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (Minustah) en mission technique en vue d'appuyer le gouvernement haïtien dans les domaines de : l'agriculture, la santé, la protection de l'environnement, la construction des routes et autres. »*

Alors que la présence illégale des forces d'occupation de l'ONU depuis plus de sept (7) ans est une violation flagrante des droits à l'autodétermination du peuple haïtien. De plus la Minustah à côté de l'Etat haïtien est le plus grand violateur des droits humains en Haïti. Pour certains, la Minustah en tant qu'instrument de domination, d'exploitation qui n'a rien apporté dans le changement des conditions de vie de la population haïtienne doit incessamment quitter le pays, vu qu'elle ajoute un autre fléau, le Choléra aux souffrances du peuple haïtien.

Par ailleurs, au début de mois juillet en cours, 4 mois avant l'Examen Périodique universel à l'ONU, la haute commissaire adjointe des Nations Unies aux droits de l'homme, Kyung-Wha-kang était en visite en Haïti du 2 au 6 juillet pour se faire une idée de la situation des droits humains. Après avoir rencontré les différents secteurs traditionnels de la société, le mardi 5 juillet, elle a donné une conférence de presse au cours de laquelle, elle a exprimé ses inquiétudes concernant de graves préoccupations quant aux droits civils et politiques, elle est également préoccupée de la situation des droits des enfants, de la violation de leurs droits les plus fondamentaux et ce dans une totale impunité. Selon elle, l'Etat haïtien est responsable du respect, de la protection et de la sauvegarde des droits humains en Haïti. C'est seulement à travers les institutions nationales que des solutions à ces problèmes peuvent survenir. Elle a également encouragé la formation d'une commission d'enquête de vérité sur de graves violations des droits de l'homme et des milliers de crimes commis sous la dictature des Duvalier qui a duré plus 29 ans en Haïti.

En attendant la présentation d'Haïti a l'ONU, d'autres organismes haïtiens des droits humains tel le Bureau Avocats internationaux (BAI) travaillent également sur ce dossier en vue d'une présentation sur la situation des droits humains en Haïti.

De toute évidence on ne peut pas évaluer réellement la situation des droits de l'homme en Haïti sans tenir de compte de graves violations des droits humains par les casques bleus de l'ONU, sous toutes les formes : de viol, d'arrestation arbitraire et illégale, de pendaison, de bastonnade, d'assassinat, de meurtre, d'ingérence dans les affaires internes d'Haïti, de détention illégale des Haïtiens, du non-respect de la loi du pays entre autres.

Suite de la page (4)


Bernard Gousse et Gérard Latortue

réclamant son renvoi immédiat, en ces termes: « *(il) a clairement démontré ne pas vouloir assumer ses obligations d'une manière objective et responsable.*"

Gousse fut remplacé par Henri Dorléans, qui "*s'est présenté lui-même comme l'antithèse de Gousse, ouvert, amical, et tourné vers l'action.*" ainsi que le rapportait l'ambassadeur Foley dans un câble du 5 juillet 2005.

"*En tant que fonctionnaire en 2004 et plus récemment comme avocat indépendant, Gousse a montré un troublant dédain quant à l'obligation qu'a Haïti de poursuivre les crimes de droits humains,*" a dit à *Haïti Liberté* Amanda Klasing, une experte sur Haïti pour Human Rights Watch.

La nomination de Gousse, qu'elle soit maintenue ou non, tend à refléter un "*dédain*" similaire de la part du président Martelly, dont les affinités de droite s'affichent de plus en plus. Son premier choix, l'ultraconservateur homme d'affaires Daniel Rouzier, a été bruyamment rejeté par le Parlement.

À son retour d'Espagne le 9 juillet, un journaliste de Radio France International a demandé à Martelly: "*Et si Bernard Gousse est rejeté?*"

"*Il n'y a pas de 'si',*" de répondre Martelly, "*c'est Gousse que je veux !*"

Traduit de l'anglais par Guy Roumer

Suite de la page (13) Les cinq...

libérés, et de retour à Cuba, (...) Les Cinq vont retourner dans leurs foyers et resteront jusqu'à la fin de leur vie héros de l›histoire de la lutte pour les Droits de l›Humanité. »

Il est en effet grand temps que les familles des Cinq soient réunies, que les pères soient près de leurs enfants. Vous le savez, Monsieur le Président, vous qui avez déclaré lors de la fête des pères à propos du vôtre: "J›ai toujours été sensible à son absence, et me suis demandé ce qu'aurait été ma vie s›il avait été plus présent. C'est toujours vrai. Et peut-être est-ce pour cela que la fonction de père est si importante pour moi, et que je me suis efforcé d'être autant que possible présent auprès de mes filles."

Le 4 juin, en France, à Paris, s'est tenu le colloque « Les cinq prisonniers cubains aux Etats-Unis, le terrorisme et le droit international » qui a réuni avocats, juristes français et européens, parlementaires et diverses associations, pour étudier les dimensions juridiques et géopolitiques de l'affaire des Cinq, et les actes terroristes, made in USA, contre Cuba.

Voici les dernières lignes de la déclaration finale de ce colloque : « Le terrorisme est, selon la Résolution 1373 du Conseil de sécurité des Nations unies, une menace à la paix et à la sécurité internationales et cette année est celle du bilan de la mise en œuvre de la Stratégie Antiterroriste Mondiale de l'ONU. La France est membre du Comité de lutte contre le terrorisme, mise en place par la Résolution 1373.

Le terrorisme doit être combattu par toute la communauté internationale et il incombe aux Etats qui ont le plus de moyens, une responsabilité spécifique. Dans cet esprit, nous nous adressons aux parlementaires français afin qu'ils abordent, avec leurs homologues d'autres pays et en particulier des Etats-Unis, la question du terrorisme contre Cuba et du procès injuste et partial contre les Cinq Cubains agents antiterroristes.

Nous leur demandons également d'intervenir pour que la France porte ces questions devant le Comité de lutte contre le terrorisme. »

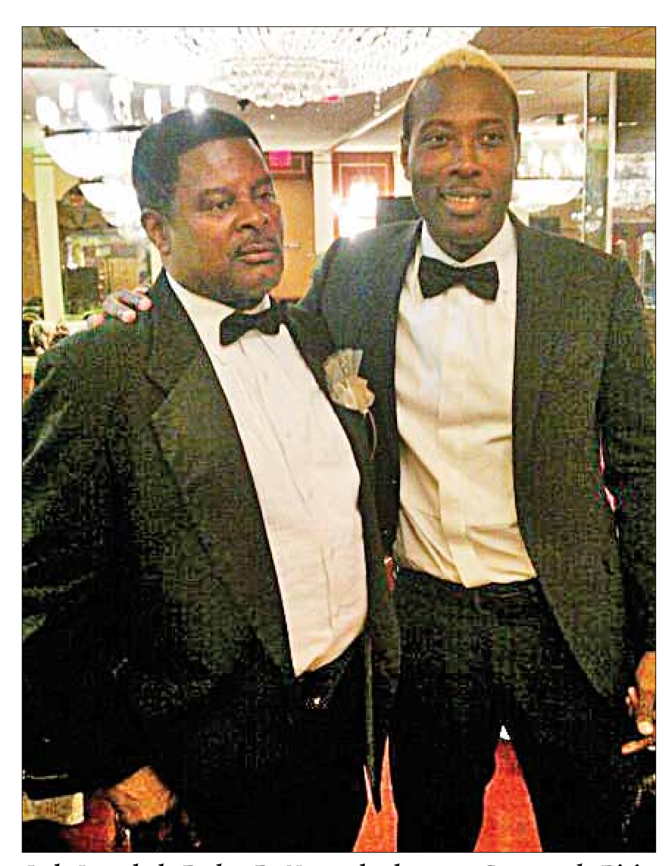
Monsieur le Président, nous espérons que vous saurez intervenir pour rendre à ces cinq Cubains la liberté qu'ils méritent. Vous ouvrirez ainsi la porte à de nouvelles relations entre Cuba et les Etats-Unis, souhaitées par l'ensemble des populations des deux pays.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments humanistes les plus sincères.

Jacqueline Roussie
Quartier Castet (64360 Monein)

Fok Sa Chanje sur Radyo Pa Nou

Seize bougies pour un nouveau printemps



Jude Joseph de Radyo Pa Nou et le chanteur Gazman de Disip

Par Prince Guetjens

Le samedi 2 Juillet 2011 sur le coup de vingt et une heures, plusieurs dizaines d'auditeurs, de fans et des amis de *Radyo Pa Nou* s'étaient donné rendez-vous au Crystal Manor (Flatbush) pour participer aux festivités marquant le seizième anniversaire de l'émission mythique *Fok Sa Chanje*, sans l'ombre d'un doute l'une des plus écoutée dans le milieu haïtien de la diaspora américaine.

Ce dîner dansant qui a pris les allures d'une grande manifestation culturelle, mais qui au fond était une réunion de famille plutôt spéciale, avait convoqué cette année, une formation musicale à tendance *Konpa Dirèk* (Disip) pour assurer la soirée dansante. Pour renforcer la première partie du programme, un chanteur de musique d'amour à l'eau de roses qui avait eu du succès en Haïti au cours des années'80, Léon Dimanche faisait aussi partie du décor. Ensuite est venue se greffer sur le contenu musical une jeune chanteuse issue du milieu du showbiz, connue sous le nom d'*Elektra*. Il y a eu également la présentation par Léon Dimanche d'un jeune interprète qui a marqué son passage, le temps de quatre chansons.

Le seizième anniversaire de l'émission, sans doute la plus populaire sur le cadran haïtien des radios de New York, *Fok Sa Chanje* s'est déroulé dans une atmosphère de détente, de fête, ponctuée par des moments d'intenses émotions. Les maîtres de cérémonie (Prince, Alberte et Marie Paul) sont parvenus à trancher dans le bon sens, malgré les poussées attractives d'artistes et d'autres personnalités à profiter de cette belle audience pour se mettre en exergue.

La soirée a débuté avec des propos de bienvenue de l'ingénieur Renand Sintilmon qui a d'emblée placé l'activité dans son contexte, suivi de l'intervention de deux représentants du groupe ALEC, dirigé pour la circonstance par le médecin Jean Robert Chéry. Ensuite ce fut au tour du Président Directeur Général de *Radyo Pa Nou* Mr. Jude Geffrard Joseph de porter la parole. À travers des propos de circonstance plutôt brefs Jude Joseph a dit l'ambition qui motive chaque jour les efforts d'ouverture de *Radyo Pa Nou,* vers ce qu'il y a de meilleur, dans le dessein de jouer sa partition dans la promotion et l'émancipation de la pensée haïtienne.

D'autres représentants de groupe tels MM. Jean Hérard Similien et Orlando Aupont pour le *Citi Health, Home Care*, le médecin Nelson Bloom, Mle Marie Sénat du groupe *eBetter Haiti* accompagnée de sa copine la présentatrice de télévision Marie-Ange Daniel sont intervenus ou ont pris part à cette grande soirée de gala. La salle de spectacle dotée d'une capacité de plus de trois cents personnes assises avait du mal à contenir le nombre de plus en plus grandissant des participants. Des délégations sont venues de plusieurs endroits comme New Jersey, Long Island, Québec, Haïti, Miami pour dire leur attachement à l'émission *Fok Sa Chanje*. Mais aussi pour faire la connaissance découvrir le visage de certaines personnes qui se cachent derrière les voix qu'ils écoutent régulièrement sur les ondes de la radio.

De cette foule plutôt dense, on a pu remarquer des personnalités comme ; Mme. Jacqueline Michel et son mari, Mr. Jasmin Fritz et son épouse, Mr. Alexio Cadet et son épouse, Pr. Frémont Joseph et son épouse, Mr. André Michel et son épouse, l'artiste Fritz Saget, pour n'en citer que ceux-là.

Le comité d'organisation qui a rendu possible cette soirée est composé de : MM. Jude G. Joseph (PDG), Fritz Louis (Adm), Michel Edouard, Jeffrey Joseph, Renand Saintilmon, Frémont Joseph, Brejnev Joseph, Minouche Lambert, Fanfan.

La Victime Accusée

Le second roman de Jackson Rateau

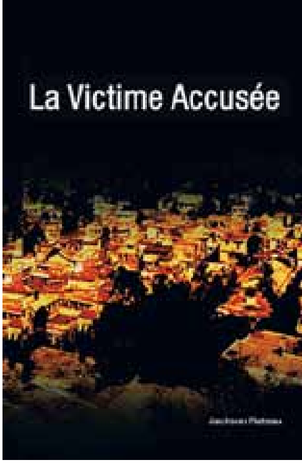
Par Prince Guetjens

Critique

Point n'est besoin de soutenir que pour pondre un bon roman, une belle histoire s'avère indispensable. Mais est-ce suffisant ?

Toute la trajectoire de l'histoire du roman est jonchée d'exemples qui tendent à soutenir le contraire. Certains ont même opté pendant une certaine période de ne point s'embarrasser d'une histoire. À ce stade, j'aimerais adresser un clin d'oeil aux initiateurs du Nouveau Roman ; expression due à Emile Henriot, qui l'employa dans un article du Monde, le 22 mai 1957, pour rendre compte de *La Jalousie* d'Alain Robbe-Grillet et de *Tropisme* de Nathalie Sarraute. Pour l'essentiel les tenants de ce courant contestaient le roman de type balzacien. Leur démarche était influencée par des romanciers étrangers (Kafka, Virginia Woolf, Stendal), mais aussi par *L'Étranger* d'Albert Camus et *La Nausée* de Jean-Paul Sartre. Leur dénonciation fondamentale visait le personnage traditionnel, « reflet d'une confiance surannée dans la nature humaine ». Cette proposition a fortement marqué le roman en Europe, sans parvenir à changer radicalement le cours des choses, puisque l'histoire dans le roman traditionnel, s'est raffermie vers la fin du XXè siècle.

Je dois reconnaître qu'il est peu évident, quand on ne dispose pas de recul nécessaire, de pouvoir présenter une oeuvre quelconque sans glisser dans l'encensement, la méchanceté ou la condescendance. Et quand on est confronté à un problème d'éthique (c'est le cas pour moi, puisque j'ai émis des suggestions de correction pour l'un des chapitres de ce livre), le mieux serait peut-être de prendre ses distances, mais comment résoudre l'équation quand on n'a pas ce choix.



D'emblée, il faut reconnaître que l'écriture du *La Victime Accusée* suit un cheminement en dents-de-scie. Le sujet plutôt banal de cet émigré revenu en Haïti après vingt-cinq ans, qui par un heureux hasard se retrouve millionnaire, se trouve aussi être infecté par le mal du siècle, et qui sans aucun scrupule, décide de contaminer des femmes, n'a rien d'original. Cependant la manière de dire, ajoutée aux figures résultantes d'une certaine maîtrise des matériaux pourraient largement compenser.

Après trois mois d'exploits sexuels, les dégâts causés par cet homme sont énormes, voire désastreux. C'était comme planifié, la bourrasque qui emporterait les jeunes de ce pays, telle la moindre particule de poussière.

Dans ce pays tiers-mondiste, pauvre, très vulnérable quant à la propagation de ce mal, elles sont cent mille fois ciblées, exposées, ces jeunes filles.

Il ne fait pas de doute que les outils utilisés n'étaient pas suffisamment aiguisés pour rendre, au-delà même de la volonté de montrer, l'œuvre dans toute son acuité. Ce qui confirme qu'entre concevoir et rendre la paroi est plutôt étanche.

***La** Victime Accusée* ; un drame humain qui se déroule dans un milieu peu accueillant où, conseillés par la misère, hommes et femmes se jettent aveuglément dans une lutte acharnée pour la survie. Tiraillés par l'usure du temps et les violences du quotidien, ils s'abêtissent au fur et à mesure, au point de ne plus mériter de l'humanité. Convaincu de la fragilité de sa plume sur ce terrain rocailleux, l'auteur adoucit par moments.

Comme toujours, les arbres et les plantes constituant la petite forêt endormie surveillaient le petit château majestueusement perché le haut du tertre. Le sol drapé d'ombres disparates reçoit la lumière du soleil qui se déployait tel un souffle magique. Le cri d'un coq qui s'égosillait non loin entre les arbres se confondait avec le ronflement de la jeep qui s'arrêtait tout à coup près de la grande barrière. Comme un roulement de tambour, un roucoulement de ramiers alterné avec le chant d'un rossignol provenant du fourré, animait toute la cour, tandis qu'un peu plus proche du

Suite à la page (18)



Attention ! Attention !

Crieurs ! Lecteurs !
Distributeurs du journal
A partir du Mercredi 20 Juillet 2011
Volume 5 # 1
Les nouveaux tarifs du journal seront comme suit :
Haiti : 20 gourdes
USA : $1,50
Canada : $2.00
France : 2 euros

Demachè ! Lektè !
Tout distribitè jounal la
Apati Mèkredi 20 jiyè 2011
Nan Volim 5 # 1
Pri jounal la ap chanje
Men nouvo pri yo
Ayiti: 20 goud
USA: $ 1.50
Canada: $ 2.00
France: 2 euros

Readers! Distributors!
As of Wednesday, July 20, 2011
Volume 5 # 1
The newsstand price will be as follows:
Haiti: 20 gourdes
USA: $ 1.50
Canada: $ 2.00
France: 2 euros